

Étude des crédits 2025-2026

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Volet Solidarité sociale et
Action communautaire

Table des matières des questions non répondues - Renseignements particuliers premier groupe de l'opposition (volet SSAC)

Numéro interne TBM	Question non répondue (QNR)	Explications pour la question non répondue, la réponse à la question sera transmise par ou est incluse dans :	Renseignements particuliers (1RP-SSAC) 2025-2026
S1RP01	oui	La question a été transférée au volet Emploi	Nombre de postes vacants ou de congés non comblés au cours de la dernière année, par région.
S1RP02	oui	La réponse se trouve dans le cahier des renseignements généraux à la question RG04	Liste de tous les événements organisés par le Ministère en 2023-2024 et le budget alloué pour la tenue de chacun d'eux. Détailler le nombre de participant.es ainsi que les lieux et dates.
S1RP03	oui	La question a été transférée au volet Emploi et la réponse se trouve à la question E1RP03	Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère en 2023-2024, en indiquant pour chacun : a)son mandat ; b)la liste des membres ; c)le budget dépensé ; d)le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ; e)les résultats atteints.
S1RP04	oui	La question a été transférée au volet Emploi	Par programme, donner le niveau des crédits demandés au Conseil du trésor pour l'année 2024-2025.
S1RP06	oui	La réponse à cette question se trouve à la question 28 des renseignements généraux.	Liste de tous les mandats et dossiers et toutes les activités confiées aux adjoints parlementaires du ministre pour 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026. Préciser : a.Les frais octroyés ; b.Le nombre de ressources affectées ; c.Le nombre de rencontres ; d.Le nom de l'organisme rencontré ; e.L'objet ; f.Les dates de rencontre ; g.Les ordres du jour.
S1RP12	oui	La question a été transférée au volet Emploi	Nombre d'agents pour chacun des centres locaux d'emploi et des bureaux de services Québec, ventilé par région?
S1RP33	oui	Le rapport annuel 2024-2025 du Ministère	État de situation détaillé par enjeu, stratégique, orientation et objectif du Plan stratégique 2023-2027 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.
S1RP34	oui	La réponse à la question se trouve dans le cahier des renseignements généraux : voir la question RG46	État de la situation détaillé par objectif et mesure du Plan d'action à l'égard des personnes handicapées 2023-2024.
S1RP51	oui	La réponse se trouve à l'annexe 4 de la question S1RP44	Le financement accordé aux organismes communautaires dans le cadre du Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires (PSISC) par organismes, par région.
S1RP52	oui	Le ministère de la Santé et des Services sociaux.	Le financement accordé aux organismes communautaires dans le cadre du Soutien financier aux organismes communautaires (PSOC) par organisme, par région.
S1RP65	oui	La réponse se trouve à l'annexe 4 de la question S1RP44.	Concernant l'annonce du 1er mars 2023 de 22,9M\$ pour appuyer les organismes communautaires dans le développement et la rétention de leur personnel. Veuillez fournir les informations suivantes : a.Le nombre de projets reçu, par région administrative; b.Le nombre de projets retenus, par région administrative; c.Le nombre de projets refusés, ainsi que la raison, par région administrative; d.Le budget accordé par projet; e.Les résultats obtenus; f.Les coûts détaillés de l'annonce.

Table des matières - Renseignements particuliers premier groupe de l'opposition (volet SSAC)

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
S1RP05	Concernant le projet UNIR a.Le coût total du projet depuis son lancement, y compris les prévisions budgétaires pour 2025-2026. b.Les sommes prévues et réellement allouées au projet UNIR depuis son lancement, en incluant les ajustements budgétaires et les révisions des coûts. c.Les principales dépenses associées au projet UNIR, en précisant la répartition des coûts entre les infrastructures technologiques, les ressources humaines et les contrats externes. d.Les dépassements de coûts qui ont été enregistrés jusqu'à présent dans le cadre du projet UNIR, et quelles en sont les justifications. e.L'état d'avancement actuel de l'implantation du projet UNIR. f.Les économies qui ont été réalisées ou quelles nouvelles dépenses ont été engendrées par le projet UNIR depuis son lancement.
S1RP07-08	Combien de personnes sont ou ont été à l'emploi du Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle afin de faire l'analyse des demandes au Programme de solidarité sociale, au 1er juillet des années 2022, 2023, 2024 et 2025.
	Quelle est la somme totale allouée pour payer les professionnels et autres membres du personnel du Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle, depuis le 1er juillet 2022.
S1RP09	Pour chacun des programmes suivants, fournir le nombre de demandes et le nombre de bénéficiaires par région et par sexe pour 2024-2025 et la prévision pour 2025-2026 : a. Programme d'aide et d'accompagnement social- Action; b. Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussi; c. Programme Objectif-Emploi; d. Programme d'aide sociale avec contrainte; e. Programme d'aide sociale sans contrainte; f. Programme de solidarité sociale; g. Programme de revenu de base.
S1RP10	Pour le programme d'aide sociale avec contrainte et sans contrainte, le programme de solidarité sociale et le programme de revenu de base, indiquer pour 2024-2025 : a. Le taux d'acceptation des demandes; b. Le nombre de demandes de révision administrative, selon le motif. c. Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, selon le motif; d. Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, selon le motif.
S1RP11	L'effectif selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers, par agent, pour chacun des centres locaux d'emploi, et des bureaux de Services Québec pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP13	Nombre de prestataires de la sécurité du revenu, mensuellement, pour 2024-2025 (Programme Objectif Emploi, Programme d'aide sociale avec et sans contrainte, Programme de solidarité sociale et Programme de revenu de base)).
S1RP14	Coût de l'indexation des prestations, par programme du ministère, pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.

Table des matières - Renseignements particuliers premier groupe de l'opposition (volet SSAC)

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
SIRP15A	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : a. Répartition des prestataires avec contraintes sévères à l'emploi, selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à 12 mois;
SIRP15B	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : b. Évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription à l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi, en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes;
SIRP15C	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : c. Répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage;
SIRP15D	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : d. Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une;
SIRP15E	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : e. Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire;
SIRP15F	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : f. Évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles à l'emploi, selon les critères suivants : i. État de santé; ii. État de grossesse; iii. Garde d'enfants d'âge préscolaire ou garde d'enfants handicapés; iv. Critère de 55 ans; v. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants; vi. Attente de traitement d'une demande d'admission au programme de soutien financier.
SIRP15G	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : g. Nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré;
SIRP15H	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : h. Nombre de ménage déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés;
SIRP15I	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : i. Nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle;
SIRP15J	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : j. Nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision;
SIRP15K	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année k. Nombre de personnes qui ont demandé de l'aide en raison d'un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l'aide accordée et le motif de la décision;e 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026.
SIRP15L	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : l. Liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026;

Table des matières - Renseignements particuliers premier groupe de l'opposition (volet SSAC)

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (1RP-SSAC) 2025-2026
S1RP15M	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : m. Nombre de prestataires référés aux mesures actives d'Emploi-Québec ainsi que le délai de référence;
S1RP15N	État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : n. Nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec et l'économie générée en 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP16	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi pour 2024-2025 ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP17	Nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d'aide sociale avec contraintes temporaires à l'emploi pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP18	Le nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée pour 2024-2025 ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP19	Le nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d'aide sociale avec contraintes temporaires à l'emploi, mais dont la demande a été refusée pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.
S1RP20	Le délai d'attente pour l'évaluation au bureau médical pour se faire reconnaître contrainte sévère à l'emploi en 2024-2025 et pour les deux années précédentes.
S1RP21	Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, dont la demande a été refusée, mais qui ont ensuite gagné en appel pour 2024-2025, ventiler par mois et par région.
S1RP22	Le nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d'aide sociale avec contraintes temporaires à l'emploi, mais dont la demande a été refusée, mais qui ont ensuite gagné en appel pour 2024-2025 ventilé par mois et par région.
S1RP23	Concernant la liste des diagnostics évidents permettant une admission simplifiée au Programme de solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes pour chaque diagnostic de la liste : a. Le nombre de demandes et le nombre de bénéficiaires admis, ventilé par région et par sexe, pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026. b. Le taux d'acceptation des demandes pour l'année 2024-2025. c. Le nombre de demandes de révision administrative, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025. d. Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025. e. Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.
S1RP24	Pour 2023-2024 et 2024-2025, combien de personnes, pour chacun de ces diagnostics, ont bénéficié de l'accès accéléré aux prestations du Programme de solidarité sociale avant que la liste soit réduite ? -d'autisme; -de schizophrénie -de bipolarité.

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026	
S1RP25	Pour les personnes ayant une dette envers le ministère, veuillez nous fournir les renseignements suivants : a.Le nombre de personnes ayant une dette envers le Ministère ventilé par âge, région, raison et revenu principal; b.La somme des dettes envers le Ministère ventilée par âge, région et sexe; c.Le nombre de personnes prestataires d'un programme d'aide du ministère ayant une dette envers le ministère, ventilé par raison de la dette; d.Le taux d'intérêt chargé aux personnes ayant une dette envers le ministère en 2023-2024 et 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026; e.Le nombre de dettes dûes à une erreur administrative;	
S1RP26	Pour chacun des programmes suivants : a.Programme d'aide et d'accompagnement social – Action; b.Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir; c.Programme Objectif-Emploi; d.Programme d'aide sociale sans contrainte; e.Programme d'aide sociale avec contrainte; f.Programme de solidarité sociale; g.Programme Revenu de base. h. Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens; i.Programme de soutien pour les travailleurs âgés; j.Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME); k.Programme d'aide financière de dernier recours. Veuillez nous fournir : l.Nombre de prestataires, par âge et par région administrative; m.Nombre de prestataires en couple; n.Nombre de prestataires en couple avec des enfants; o. Combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans une année; p. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000 \$; q. Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail; r.Combien de prestataires ont déclaré posséder des biens qui avaient une valeur combinée nette de 500 000 \$; s. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000 \$; t.Combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication; u.Combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication; v.Combien de jeunes de moins de 29 ans ont fait une demande d'aide.	
S1RP27	Combien de prestataires ont déclaré être en couple et quel est le montant total ayant été prélevé ou retiré de leur prestation d'aide de dernier recours? Fournir la moyenne par prestataire et une ventilation par région pour les programmes suivant : a.Programme d'aide et d'accompagnement social- Action; b. Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir; c. Programme Objectif-Emploi; d.Programme d'aide sociale sans contrainte; e.Programme d'aide sociale avec contrainte; f.Programme de solidarité sociale; g.Programme de revenu de base. h.Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens; i.Programme de soutien pour les travailleurs âgés; j.Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME); k.Programme d'aide financière de dernier recours.	
S1RP28	Combien de prestataires qui ont déclaré être en couple avec des enfants et quel est le montant total ayant été prélevé ou retiré de leur prestation? Fournir la moyenne par prestataire et une ventilation par région et par programme?	

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
SIRP29	Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail par région et pour les programmes suivants : a. Programme d'aide et d'accompagnement social- Action; b. Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir; c. Programme Objectif-Emploi; d. Programme d'aide sociale sans contrainte; e. Programme d'aide sociale avec contrainte; f. Programme de solidarité sociale; g. Programme de revenu de base. h. Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens; i. Programme de soutien pour les travailleurs âgés; j. Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME); k. Programme d'aide financière de dernier recours.
SIRP30	Les sommes dépensées en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, par votre ministère et ses organismes pour le remboursement des frais de transport médical des prestataires de l'aide financière de dernier recours ventilé par nombre de prestataires, par année, par mois, par région et par type de transport.
SIRP31	Concernant le programme de revenu de base veuillez nous fournir les renseignements suivants pour l'année 2024-2025, ventilés par mois : a. L'évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription, en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes ; b. La répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambre, logement subventionné - HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage ; c. Le nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du programme revenu de base, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école ; d. Le nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une ; e. Les économies que ces contributions parentales représentent pour le programme revenu de base; f. Le nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire ; g. Les économies que ces pensions alimentaires représentent pour le programme revenu de base; h. Le nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire du programme revenu de base; i. Le nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré ; j. Le nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision ; k. Le nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle ; l. La liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026; m. Le nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026; n. Le nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés ; o. Le nombre de prestataires ayant une dette envers le Ministère; p. Le montant prélevé sur le montant versé aux prestataires du programme revenu de base, par catégorie; q. Les taux d'intérêts des prestataires du programme revenu de base ayant des dettes envers le Ministère.
SIRP32	Mesures supplémentaires pour l'ensemble des différents prestataires notamment d'aide sociale et de dernier recours afin de surmonter les diverses dépenses engendrées par l'inflation.
SIRP35	Concernant les demandeurs d'asile depuis les 5 dernières années, par programme, par âge et par région administrative : a. Nombre de prestataires; b. Nombre de prestataires qui sont en couple. c. Nombre de prestataires en couple avec des enfants; d. Nombre de personnes attribuées à la gestion des dossiers; e. Les sommes allouées aux prestataires demandeurs d'asile.

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
S1RP36-27	Concernant le plan d'intégration à l'emploi personnalisé : a. Le budget alloué à ce programme depuis 2017, par année et quelles sont les prévisions pour 2025-2026; b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025; c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès depuis 2017, ventilé par année; d. Combien de plans ont échoué depuis 2017, ventilé par année; e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans depuis 2017, ventilé par année; f. Quel est le montant total des sanctions appliquées depuis 2017, ventilé par année ?
S1RP38	Concernant le plan d'accompagnement personnalisé : a. Le budget alloué à ce programme en 2024-2025 et quelles sont les prévisions pour 2025-2026; b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025; c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès en 2024-2025; d. Combien de plans ont échoué depuis en 2024-2025; e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans en 2024-2025; f. Quel est le montant total des sanctions appliquées en 2024-2025.
S1RP39	Concernant le rapport médical (SR-2100) utilisé pour l'évaluation des contraintes sévères à l'emploi dans le cadre du Programme de solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Le nombre total de rapports médicaux (SR-2100) reçus en 2024-2025, ventilé par diagnostic. b. Le nombre de rapports acceptés, ventilé par diagnostic, région et sexe. c. Le nombre de rapports refusés, ventilé par diagnostic, région et sexe, ainsi que les motifs de refus. d. Le délai moyen de traitement des rapports médicaux, en distinguant le temps d'analyse initial et le délai total incluant les révisions ou demandes de renseignements supplémentaires. e. Le nombre de demandes de révision administrative liées à un refus basé sur un rapport médical, ventilé par motif. f. Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec en lien avec des refus basés sur un rapport médical, ventilé par motif et par diagnostic. g. Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre après un refus initial basé sur un rapport médical, ventilé par motif et par diagnostic. h. Le taux d'approbation des rapports médicaux par année depuis 2018.
S1RP39	Pour chacun des statuts particuliers définis par la Loi et le Règlement en matière d'aide financière, veuillez fournir les informations suivantes pour chacun des statuts suivants : a. Adulte membre d'une communauté religieuse; b. Étudiant adulte; c. Adulte incarcéré, tenu de loger et judiciairisé; d. Adulte hébergé; e. Adulte qui séjourne dans un centre de toxicomanie; f. Adulte hospitalisé; g. Adulte séjournant dans une maison pour victimes de violence; h. Adulte en situation d'itinérance ou sans-abri; i. Adulte en absence temporaire du Québec; j. Conjoint d'un étudiant inadmissible à l'aide de dernier recours; k. Adulte immigrant; l. Indien inscrit; m. Adulte en situation de grève ou de lock-out; n. Grossesse pour autrui. i. Le nombre de bénéficiaires de l'aide financière sous chacun de ces statuts, ventilé par région et par sexe, pour 2024-2025. ii. Les conditions spécifiques d'admissibilité et les critères d'évaluation appliqués à chacun de ces statuts ? iii. Le nombre de demandes qui ont été refusées en raison de l'inadmissibilité au statut particulier demandé. iv. Le taux d'approbation des demandes d'aide financière pour les personnes relevant de chacun de ces statuts. v. Le délai moyen de traitement des demandes impliquant un statut particulier, comparé aux autres types de demandes d'aide financière ?

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026	
SIRP40	Concernant les prestations spéciales et le coût des services et biens assumé par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Le nombre total de remboursements effectués en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, ventilé par type de prestation. b. Le coût total des remboursements effectués en 2024-2025, ventilé par type de prestation. c. Le nombre de bénéficiaires ayant reçu un remboursement, ventilé par région et par sexe, pour 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026. d. Le montant moyen remboursé par bénéficiaire, ventilé par type de prestation, pour 2024-2025. e. Depuis 2017, comment a évolué le nombre de remboursements et leur coût total, et quelles sont les justifications des variations observées ? f. Le taux d'approbation des demandes de remboursement pour chaque type de prestation en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ? g. Quel est le délai moyen de traitement des demandes de remboursement, 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026	
SIRP41	Concernant les projets pilotes prévus par la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Quels projets pilotes ont été élaborés et mis en œuvre depuis l'adoption de la loi le 26 novembre 2024, et quels sont leurs objectifs spécifiques ? b. Quels sont les projets pilotes actuellement en cours ou prévus pour 2025-2026 ? c. Pour chaque projet pilote, quel est le budget alloué, ventilé par année et par source de financement ? d. Quels sont les indicateurs de performance et critères d'évaluation utilisés pour mesurer les impacts de ces projets ? e. Quels sont les résultats obtenus pour les projets pilotes terminés et quelles recommandations ont été formulées à la suite de leur évaluation ? f. Quel est le nombre de prestataires ayant participé à chaque projet pilote, ventilé par région et par sexe ? g. Depuis la mise en œuvre de ces projets pilotes, quelles modifications ou ajustements ont été envisagés ou adoptés en matière d'assistance sociale ?	
SIRP42	Concernant les programmes spécifiques établis par le ministre en vertu de la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Quels programmes spécifiques ont été établis depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions, et quels sont leurs objectifs spécifiques ? b. Pour chacun de ces programmes, quels sont les critères d'admissibilité et en quoi diffèrent-ils des critères généraux des programmes d'aide financière de dernier recours et de revenu de base ? c. Combien de personnes et de familles bénéficient d'une aide financière dans le cadre de ces programmes, ventilé par programme, région et sexe, pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 ? d. Quel est le budget alloué à chacun de ces programmes pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ? e. Quel est le montant moyen de l'aide financière accordée par bénéficiaire dans chacun de ces programmes ? f. Depuis la mise en œuvre de ces programmes spécifiques, combien de décisions ont été rendues en vertu de l'article 83.30 concernant un refus, une cessation ou une réduction de l'aide financière, ventilé par programme et motif ? g. Quel est le délai moyen de traitement des demandes dans ces programmes spécifiques, comparé aux autres programmes d'aide financière ? h. Quels mécanismes sont mis en place pour informer les personnes admissibles de l'existence de ces programmes et faciliter leur accès ? i. Où peut-on consulter les normes d'application de ces programmes et comment sont-elles mises à jour ?	
SIRP43	Concernant les règlements prévus dans la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Quels règlements ont été adoptés depuis l'entrée en vigueur de la loi, et quels articles de la loi encadrent leur adoption ? b. Quels sont les règlements en cours de rédaction et quelles sont les principales orientations envisagées par la ministre ? c. Quel est le calendrier prévu pour l'élaboration, l'adoption et la publication des règlements découlant de cette loi ? d. Pour chaque règlement adopté, quels sont les objectifs visés et quels changements concrets ont été apportés au régime d'assistance sociale ? e. Quels sont les impacts anticipés de ces règlements sur les prestataires, notamment en ce qui concerne l'admissibilité, le montant de l'aide et les obligations des bénéficiaires ? f. Quels sont les effets actuellement affectés à la rédaction et à la mise en œuvre des règlements prévus par la loi ? Ventilation par fonction et par direction g. Quels mécanismes de suivi et d'évaluation sont mis en place pour mesurer les effets de ces règlements ? h. Depuis l'adoption de la loi, y a-t-il eu des ajustements ou des abrogations de règlements en raison de difficultés d'application ou de recommandations du ministère ? i. Quelle est la procédure prévue pour réviser ou modifier un règlement découlant de cette loi, et quels sont les délais prévus pour de telles révisions ? j. Quels mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour mesurer l'impact des futurs règlements sur les prestataires ?	

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026	
S1RP44	Pour chacun des programmes, préciser : a.La liste des organismes subventionnées (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun, pour l'ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026; b.politique et critères d'attribution des subventions; c.liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.	
S1RP45	Actions entreprises et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l'action communautaire autonome pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026.	
S1RP46-47-48	Concernant le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023: a.Sommes investies par axe d'intervention et par année. b.Résultats obtenus pour chaque mesure mise en place dans le cadre du plan. c.Indicateurs de performance utilisés pour évaluer l'impact des actions entreprises. d.Évaluations ou études réalisées pour mesurer l'efficacité des initiatives financées. e.Nombre de personnes ayant bénéficié des programmes et actions soutenus par le Plan, avec une ventilation par région et par tranche d'âge. f.Raisons justifiant le prolongement du Plan au-delà de sa période initialement prévue. g.Costs additionnels liés au prolongement du Plan, incluant une ventilation des dépenses supplémentaires par axe d'intervention et par programme concerné.	
	Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 : a.Pour chacun des axes, quel est le montant prévu en investissement par année, et quelle proportion de ces montants provient de nouveaux crédits ? b.Pour chacune des mesures du Plan, quel est le montant prévu par année ? c.Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, quelles sont les sommes réelles dépensées et investies par rapport aux prévisions initiales ? d.Quelle est la provenance des crédits autofinancés pour l'ensemble des actions dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale est responsable ?	
	Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029, veuillez fournir les informations suivantes : a.La liste des projets démarrés en 2024-2025 et les projections pour 2025-2026. b.La liste des projets admissibles à une contribution variant de 0 \$ à 49 999 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026. c.La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026. d.La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 1 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.	
S1RP49	Au sujet du Plan d'action gouvernemental en action communautaire 2022-2027, fournir : a.Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026; b.Un état d'avancement pour chaque mesure et un échéancier.	

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
S1RP50	Concernant l'annonce faite le 1er mars 2023, le ministère de l'Action Communautaire et Solidarité Sociale annonçait un investissement de 888,1 millions pour mettre en œuvre le plan d'action gouvernemental en matière d'actions communautaires 2022-2027, ventiler : a. Les sommes investies en 2024-2025 pour augmenter l'accès à un régime de retraite et à une assurance collective; b. Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 pour développer une offre de formation; c. Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 pour la gestion des ressources humaines et formation continue; d. Les organismes ayant présentés une demande, par mesure annoncée, par région; e. Les sommes allouées par organisme ayant présenté une demande d'aide; f. Le nombre de demande refusées ainsi que la raison; g. Les sommes prévues en 2024-2025; h. Les sommes investies en 2024-2025; i. Les prévisions pour les 4 prochaines années; j. Le bilan et les résultats; k. Le suivi de chacune des mesures.
S1RP53	Concernant le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Veuillez nous fournir les renseignements suivants : a. Le nombre de rencontres; b. Les personnes présentes; c. Les dates des rencontres; d. L'ordre du jour de chaque rencontre; e. Le procès-verbal de chaque rencontre; f. L'endroit des rencontres; g. Le nombre de personnes sur le comité; h. Les organismes présents dans le comité; i. Les régions présentes sur le comité; j. Le processus de sélection pour les membres du comité; k. Le nombre de démissions; l. Les sommes dépensées par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au courant de l'année 2023-2024, 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.
S1RP54	État de situation du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, en précisant notamment les sommes disponibles et distribuées, ainsi que toutes autres informations pertinentes.
S1RP55	Fournir l'ensemble des sommes annoncées en aide d'urgence pour les groupes communautaires et préciser les sommes qui n'ont pas été distribuées.
S1RP56	Mesures supplémentaires pour l'ensemble des différents prestataires notamment d'aide sociale et de dernier recours afin de surmonter les diverses dépenses engendrées par la pandémie de COVID.
S1RP57	Ensemble des sommes de bonification du soutien au milieu communautaire annoncé pour 2024-2025, en précisant les sommes distribuées.
S1RP58	Fournir tous documents, notes, échéanciers, coûts ventilés pour chacune des mesures suivantes du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023: Se référer à la fiche pour avoir l'entiereté de la question.
S1RP59	Total des sommes investies pour soutenir les banques alimentaires et les organismes oeuvrant en sécurité alimentaire en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Numéro Interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026	
SIRP60	Parmi tout le financement offert par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), pour les cinq dernières années, indiquer la proportion destinée à des organismes LGBT	
SIRP61	Fournir copie de tout document, note, rapport, mémo, état de situation, concernant le revenu minimum garanti depuis le 1er avril 2023.	
SIRP62	Actions posées depuis le 1er avril 2023 sur la mise en place du revenu minimum garanti.	
SIRP63	Concernant l'écart des prestations de solidarité sociale pour les personnes handicapées hébergées en ressource intermédiaire comparativement à un milieu familial : a)échanges; b)analyses; c)études	
SIRP64	État de situation de l'avancement des travaux concernant l'engagement de retirer les pensions alimentaires du calcul de l'aide sociale et de l'aide aux études.	
SIRP66	Concernant l'annonce du 11 avril 2023 de 6 millions sur 5 ans pour déployer un programme visant à couvrir les frais des services de vérification d'antécédents judiciaires des bénévoles œuvrant auprès des organismes communautaires. Veuillez me fournir les informations suivantes : a.Le nombre de demandes reçues, par région administrative; b.Le nombre de demandes retenues, par région administrative; c.Le nombre de demandes refusées, ainsi que, la raison, par région administrative; d.Les sommes du programme prévues; e.Les sommes du programme réelles; f.Les coûts détaillés de l'annonce; g.Le bilan du programme après 12 mois.	
SIRP67	Concernant l'annonce du 28 avril 2023 de 69,7 millions aux organismes communautaires en défense collective des droits et aux corporations de développement communautaire pour bonifier le soutien financier qui leur est accordé. Veuillez me fournir les informations suivantes : a.Le nombre d'organismes qui ont un soutien à la mission globale; b.Le montant de chaque organismes qui ont un soutien à la mission globale c.Le rehaussement de chaque organismes qui ont un soutien à la mission globale; d.Le nombre de corporations de développement communautaire prévues entre 2022-2027, par région administrative; e.Le nombre de corporations de développements communautaire actuelle, par région administrative; f.Le nombre de demandes reçues, par région administrative; g.Le nombre de demandes retenues, par région administrative; h.Le nombre de demandes refusées, ainsi que, la raison, par région administrative; i.Les sommes du programme prévues; j.Les sommes du programme réelles; k.Les coûts détaillés de l'annonce.	

Numéro interne TBM	Renseignements particuliers (IRP-SSAC) 2025-2026
E1RP26	Pour 2024-2025, indiquer les informations suivantes : a. Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque MRC; b. Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans ayant bénéficié des services-conseil, de l'aide à l'emploi ou au retour aux études ainsi que les programmes vers lesquels ils ont été dirigés; c. Nombre de jeunes recevant une prestation d'aide de dernier recours et qui est âgé entre 18 et 24 – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans; d. Nombre de jeunes recevant une allocation pour contraintes temporaires et qui est âgé entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans; e. Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale et qui est âgé entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans.
E1RP27	Ventiler les sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région pour 2024-2025 et prévision pour 2025-2026.
E1RP56	Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d'asile ayant fait une demande d'aide financière de dernier recours et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP05

Titre : Concernant le projet UNIR : a. Le coût total du projet depuis son lancement, y compris les prévisions budgétaires pour 2025-2026. b. Les sommes prévues et réellement allouées au projet UNIR depuis son lancement, en incluant les ajustements budgétaires et les révisions des coûts. c. Les principales dépenses associées au projet UNIR, en précisant la répartition des coûts entre les infrastructures technologiques, les ressources humaines et les contrats externes. d. Les dépassements de coûts qui ont été enregistrés jusqu’à présent dans le cadre du projet UNIR, et quelles en sont les justifications. e. L’état d’avancement actuel de l’implantation du projet UNIR. f. Les économies qui ont été réalisées ou quelles nouvelles dépenses ont été engendrées par le projet UNIR depuis son lancement.															
E xposé et statistiques :															
<table><tr><th colspan="2">Projet UNIR</th></tr><tr><td>a.Le coût total du projet depuis son lancement, y compris les prévisions budgétaires pour 2025-2026.</td><td>Coût du projet au 31 janvier 2025 : 30 867 100 \$</td></tr><tr><td>b.Les sommes prévues et réellement allouées au projet UNIR depuis son lancement, en incluant les ajustements budgétaires et les révisions des coûts.</td><td>Montant total autorisé : 46 459 500 \$ Montant total dépensé : 30 867 100 \$</td></tr><tr><td>c.Les principales dépenses associées au projet UNIR, en précisant la répartition des coûts entre les infrastructures technologiques, les ressources humaines et les contrats externes.</td><td> • Infrastructures technologiques (Impartition auprès d'un autre organisme public) : 593 400 \$ • Ressources Humaines (Rémunération du personnel de l'organisme public) :15 160 800 \$ • Contrats externes : ○ Ressources externes :11 607 600 \$ ○ Acquisitions : 954 200 \$ </td></tr><tr><td>d.Les dépassements de coûts qui ont été enregistrés jusqu’à présent dans le cadre du projet UNIR, et quelles en sont les justifications.</td><td>Aucun dépassement de coûts.</td></tr><tr><td>e.L’état d’avancement actuel de l’implantation du projet UNIR.</td><td>Le projet s’est terminé le 29 décembre 2024.</td></tr><tr><td>f. Les économies qui ont été réalisées ou quelles nouvelles dépenses ont été engendrées par le projet UNIR depuis son lancement.</td><td>Le projet ayant démarré avant la mise en place du Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices, aucun plan de matérialisation des bénéfices n’a été produit.</td></tr></table>		Projet UNIR		a.Le coût total du projet depuis son lancement, y compris les prévisions budgétaires pour 2025-2026.	Coût du projet au 31 janvier 2025 : 30 867 100 \$	b.Les sommes prévues et réellement allouées au projet UNIR depuis son lancement, en incluant les ajustements budgétaires et les révisions des coûts.	Montant total autorisé : 46 459 500 \$ Montant total dépensé : 30 867 100 \$	c.Les principales dépenses associées au projet UNIR, en précisant la répartition des coûts entre les infrastructures technologiques, les ressources humaines et les contrats externes.	• Infrastructures technologiques (Impartition auprès d'un autre organisme public) : 593 400 \$ • Ressources Humaines (Rémunération du personnel de l'organisme public) :15 160 800 \$ • Contrats externes : ○ Ressources externes :11 607 600 \$ ○ Acquisitions : 954 200 \$	d.Les dépassements de coûts qui ont été enregistrés jusqu’à présent dans le cadre du projet UNIR, et quelles en sont les justifications.	Aucun dépassement de coûts.	e.L’état d’avancement actuel de l’implantation du projet UNIR.	Le projet s’est terminé le 29 décembre 2024.	f. Les économies qui ont été réalisées ou quelles nouvelles dépenses ont été engendrées par le projet UNIR depuis son lancement.	Le projet ayant démarré avant la mise en place du Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices, aucun plan de matérialisation des bénéfices n’a été produit.
Projet UNIR															
a.Le coût total du projet depuis son lancement, y compris les prévisions budgétaires pour 2025-2026.	Coût du projet au 31 janvier 2025 : 30 867 100 \$														
b.Les sommes prévues et réellement allouées au projet UNIR depuis son lancement, en incluant les ajustements budgétaires et les révisions des coûts.	Montant total autorisé : 46 459 500 \$ Montant total dépensé : 30 867 100 \$														
c.Les principales dépenses associées au projet UNIR, en précisant la répartition des coûts entre les infrastructures technologiques, les ressources humaines et les contrats externes.	• Infrastructures technologiques (Impartition auprès d'un autre organisme public) : 593 400 \$ • Ressources Humaines (Rémunération du personnel de l'organisme public) :15 160 800 \$ • Contrats externes : ○ Ressources externes :11 607 600 \$ ○ Acquisitions : 954 200 \$														
d.Les dépassements de coûts qui ont été enregistrés jusqu’à présent dans le cadre du projet UNIR, et quelles en sont les justifications.	Aucun dépassement de coûts.														
e.L’état d’avancement actuel de l’implantation du projet UNIR.	Le projet s’est terminé le 29 décembre 2024.														
f. Les économies qui ont été réalisées ou quelles nouvelles dépenses ont été engendrées par le projet UNIR depuis son lancement.	Le projet ayant démarré avant la mise en place du Cadre gouvernemental de gestion des bénéfices, aucun plan de matérialisation des bénéfices n’a été produit.														

SOURCE : DGPTN

COLLABORATION : SSTC

VALIDATION: DGPRITN

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-07-08

Titre :

Combien de personnes sont ou ont été à l'emploi du Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle afin de faire l'analyse des demandes au Programme de solidarité sociale, au 1^{er} juillet des années 2022, 2023, 2024 et 2025.

Quelle est la somme totale allouée pour payer les professionnels et autres membres du personnel du Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle, depuis le 1^{er} juillet 2022.

Exposé et statistiques :

À titre de membres du personnel du Comité d'évaluation médicale et socioprofessionnelle prenant part aux comités d'analyse des demandes au Programme de solidarité sociale, nous avons pu compter sur douze (12) médecins et quatre (4) conseillers socioprofessionnels au cours de l'année financière du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

SOURCE : Direction générale de l'Évolution des lignes d'affaires – Assistance sociale
et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION : S. o.

VALIDATION: S. o.

DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-09

Titre :
Pour chacun des programmes suivants, fournir le nombre de demandes et le nombre de bénéficiaires par région et par sexe pour 2024-2025 et la prévision pour 2025-2026 :

- a. Programme d’aide et d’accompagnement social Action ;
- b. Programme d’aide et d’accompagnement social – Réussir ;
- c. Programme objectif emploi ;
- d. Programme d’aide sociale avec contrainte ;
- e. Programme d’aide sociale sans contrainte ;
- f. Programme de solidarité sociale ;
- g. Programme de revenu de base.

Exposé et statistiques

a) Le nombre de prestataires actifs au Programme d’aide et d’accompagnement social (PAAS) Action, par région et par sexe, pour l’année 2024-2025 :

	Participants actifs au PAAS Action selon le sexe					
	2024-2025					
	(du 1 ^{er} avril 2024 au 21 janvier 2025)					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	2 606	100,0 %	1 177	45,2 %	1 429	54,8 %
01 - Bas-Saint-Laurent	39	100,0 %	17	43,6 %	22	56,4 %
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	194	100,0 %	85	43,8 %	109	56,2 %
03 - Capitale-Nationale	156	100,0 %	69	44,2 %	87	55,8 %
04 - Mauricie	111	100,0 %	55	49,5 %	56	50,5 %
05 - Estrie	143	100,0 %	54	37,8 %	89	62,2 %
06 - Île-de-Montréal	977	100,0 %	430	44,0 %	547	56,0 %
07 - Outaouais	165	100,0 %	68	41,2 %	97	58,8 %
08 - Abitibi-Témiscamingue	41	100,0 %	20	48,8 %	21	51,2 %
09 - Côte-Nord	7	100,0 %	4	57,1 %	3	42,9 %
10 - Nord-du-Québec						
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	33	100,0 %	15	45,5 %	18	54,5 %
12 - Chaudière-Appalaches	66	100,0 %	31	47,0 %	35	53,0 %
13 - Laval	114	100,0 %	48	42,1 %	66	57,9 %
14 - Lanaudière	89	100,0 %	40	44,9 %	49	55,1 %
15 - Laurentides	157	100,0 %	83	52,9 %	74	47,1 %
16 - Montérégie	244	100,0 %	118	48,4 %	126	51,6 %
17 - Centre-du-Québec	71	100,0 %	40	56,3 %	31	43,7 %

Source : Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique.

b) Le nombre de prestataires actifs au Programme d’aide et d’accompagnement social (PAAS) Réussir, par région et par sexe, pour l’année 2024-2025 :

	Participants actifs au PAAS Réussir selon le sexe					
	2024-2025					
	(du 1 ^{er} avril 2024 au 21 janvier 2025)					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	283	100,0 %	124	43,8 %	159	56,2 %
01 - Bas-Saint-Laurent	8	100,0 %	3	37,5 %	5	62,5 %
02 - Saguenay – Lac-St-Jean	9	100,0 %	8	88,9 %	1	11,1 %
03 - Capitale-Nationale	27	100,0 %	8	29,6 %	19	70,4 %
04 - Mauricie	13	100,0 %	7	53,8 %	6	46,2 %
05 - Estrie	26	100,0 %	13	50,0 %	13	50,0 %
06 - Île-de-Montréal	73	100,0 %	35	47,9 %	38	52,1 %
07 – Outaouais	2	100,0 %			2	100,0 %
08 - Abitibi-Témiscamingue	1	100,0 %	1	100,0 %		
09 - Côte-Nord	1	100,0 %			1	100,0 %
10 - Nord-du-Québec	0					
11 - Gaspésie–Îles-de-la Madeleine	5	100,0 %	4	80,0 %	1	20,0 %
12 - Chaudière-Appalaches	10	100,0 %	3	30,0 %	7	70,0 %
13 - Laval	10	100,0 %	4	40,0 %	6	60,0 %
14 - Lanaudière	17	100,0 %	8	47,1 %	9	52,9 %
15 - Laurentides	22	100,0 %	10	45,5 %	12	54,5 %
16 - Montérégie	49	100,0 %	15	30,6 %	34	69,4 %
17 - Centre-du-Québec	12	100,0 %	6	50,0 %	6	50,0 %

Source : Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique.

c) Le nombre d’adultes au Programme objectif emploi, par région et par sexe, en décembre 2024 :

	Adultes au Programme objectif emploi					
	2024-2025					
	(décembre 2024)					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	7 909	100,0%	3 278	41,4%	4 631	58,6%
01 - Bas-Saint-Laurent	99	100,0%	47	47,5%	52	52,5%
02 - Saguenay – Lac-St-Jean	214	100,0%	94	43,9%	120	56,1%
03 - Capitale-Nationale	691	100,0%	296	42,8%	395	57,2%
04 - Mauricie	272	100,0%	127	46,7%	145	53,3%
05 - Estrie	547	100,0%	227	41,5%	320	58,5%
06 - Île-de-Montréal	2 449	100,0%	1 000	40,8%	1 449	59,2%
07 - Outaouais	606	100,0%	256	42,2%	350	57,8%
08 – Abitibi-Témiscamingue	98	100,0%	42	42,9%	56	57,1%
09 – Côte-Nord	42	100,0%	23	54,8%	19	45,2%
10 - Nord-du-Québec	8	100,0%	1	12,5%	7	87,5%
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	75	100,0%	30	40,0%	45	60,0%
12 - Chaudière-Appalaches	277	100,0%	103	37,2%	174	62,8%
13 – Laval	414	100,0%	168	40,6%	246	59,4%
14 – Lanaudière	428	100,0%	172	40,2%	256	59,8%
15 – Laurentides	421	100,0%	168	39,9%	253	60,1%
16 – Montérégie	973	100,0%	411	42,2%	562	57,8%
17 – Centre-du-Québec	293	100,0%	112	38,2%	181	61,8%

Région inconnue	2	100,0%	1	50,0%	1	50,0%
Source : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique.						
d) Le nombre d'adultes au Programme d'aide sociale avec contraintes, par région et par sexe, en décembre 2024 :						
	Adultes prestataires du Programme d'aide sociale avec contraintes temporaires					
	Décembre 2024					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	49 870	100,0%	28 215	56,6%	21 655	43,4%
01 – Bas-Saint-Laurent	898	100,0%	458	51,0%	440	49,0%
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	1 346	100,0%	727	54,0%	619	46,0%
03 - Capitale-Nationale	2 990	100,0%	1 550	51,8%	1 440	48,2%
04 - Mauricie	1 982	100,0%	1 066	53,8%	916	46,2%
05 - Estrie	2 771	100,0%	1 576	56,9%	1 195	43,1%
06 - Île-de-Montréal	17 897	100,0%	10 109	56,5%	7 788	43,5%
07 - Outaouais	2 659	100,0%	1 511	56,8%	1 148	43,2%
08 - Abitibi-Témiscamingue	613	100,0%	317	51,7%	296	48,3%
09 - Côte-Nord	332	100,0%	185	55,7%	147	44,3%
10 - Nord-du-Québec	162	100,0%	83	51,2%	79	48,8%
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	541	100,0%	286	52,9%	255	47,1%
12 - Chaudière-Appalaches	1 307	100,0%	703	53,8%	604	46,2%
13 - Laval	2 672	100,0%	1 689	63,2%	983	36,8%
14 - Lanaudière	2 877	100,0%	1 696	59,0%	1 181	41,0%
15 - Laurentides	2 928	100,0%	1 635	55,8%	1 293	44,2%
16 - Montérégie	6 521	100,0%	3 844	58,9%	2 677	41,1%
17 - Centre-du-Québec	1 356	100,0%	770	56,8%	586	43,2%
Région inconnue	18	100,0%	10	55,6%	8	44,4%
Source : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique.						
e) Le nombre d'adultes au Programme d'aide sociale sans contraintes, par région et par sexe, en décembre 2024 :						
	Adultes prestataires du Programme d'aide sociale sans contraintes					
	Décembre 2024					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	118 914	100,0%	47 143	39,6%	71 771	60,4%
01 - Bas-Saint-Laurent	1 492	100,0%	554	37,1%	938	62,9%
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	2 326	100,0%	911	39,2%	1 415	60,8%
03 - Capitale-Nationale	5 875	100,0%	2 399	40,8%	3 476	59,2%
04 - Mauricie	4 219	100,0%	1 622	38,4%	2 597	61,6%
05 - Estrie	5 815	100,0%	2 259	38,8%	3 556	61,2%
06 - Île-de-Montréal	58 136	100,0%	22 318	38,4%	35 818	61,6%
07 - Outaouais	5 028	100,0%	2 219	44,1%	2 809	55,9%
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 211	100,0%	501	41,4%	710	58,6%
09 - Côte-Nord	550	100,0%	221	40,2%	329	59,8%

10 - Nord-du-Québec	391	100,0%	157	40,2%	234	59,8%
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	815	100,0%	297	36,4%	518	63,6%
12 - Chaudière-Appalaches	2 632	100,0%	1 016	38,6%	1 616	61,4%
13 - Laval	5 049	100,0%	2 288	45,3%	2 761	54,7%
14 - Lanaudière	4 270	100,0%	1 757	41,1%	2 513	58,9%
15 - Laurentides	5 050	100,0%	2 028	40,2%	3 022	59,8%
16 - Montérégie	12 993	100,0%	5 405	41,6%	7 588	58,4%
17 - Centre-du-Québec	3 026	100,0%	1 174	38,8%	1 852	61,2%
Région inconnue	36	100,0%	17	47,2%	19	52,8%

f) Le nombre d’adultes au Programme de solidarité sociale, par région et par sexe, en décembre 2024 :

	Adultes prestataires du Programme de solidarité sociale					
	Décembre 2024					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	24 310	100,0%	10 362	42,6%	13 948	57,4%
01 - Bas-Saint-Laurent	718	100,0%	304	42,3%	414	57,7%
02 - Saguenay – Lac-St-Jean	847	100,0%	386	45,6%	461	54,4%
03 - Capitale-Nationale	1 757	100,0%	731	41,6%	1 026	58,4%
04 - Mauricie	1 023	100,0%	447	43,7%	576	56,3%
05 - Estrie	1 633	100,0%	712	43,6%	921	56,4%
06 - Île-de-Montréal	6 388	100,0%	2 578	40,4%	3 810	59,6%
07 - Outaouais	1 112	100,0%	500	45,0%	612	55,0%
08 - Abitibi-Témiscamingue	478	100,0%	206	43,1%	272	56,9%
09 - Côte-Nord	207	100,0%	88	42,5%	119	57,5%
10 - Nord-du-Québec	98	100,0%	37	37,8%	61	62,2%
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	449	100,0%	203	45,2%	246	54,8%
12 - Chaudière-Appalaches	965	100,0%	423	43,8%	542	56,2%
13 - Laval	1 062	100,0%	461	43,4%	601	56,6%
14 - Lanaudière	1 447	100,0%	645	44,6%	802	55,4%
15 - Laurentides	1 616	100,0%	716	44,3%	900	55,7%
16 - Montérégie	3 644	100,0%	1 548	42,5%	2 096	57,5%
17 - Centre-du-Québec	835	100,0%	366	43,8%	469	56,2%
Région inconnue	31	100,0%	11	35,5%	20	64,5%

Source : Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique.

g) Le nombre d’adultes au Programme de revenu de base, par région et par sexe, en décembre 2024 :

	Adultes prestataires du Programme de revenu de base					
	Décembre 2024					
	Total		Femme		Homme	
	N	%	N	%	N	%
Ensemble du Québec	82 487	100,0%	36 774	44,6%	45 713	55,4%
01 - Bas-Saint-Laurent	2 609	100,0%	1 140	43,7%	1 469	56,3%
02 - Saguenay – Lac-St-Jean	3 252	100,0%	1 502	46,2%	1 750	53,8%
03 - Capitale-Nationale	6 642	100,0%	2 882	43,4%	3 760	56,6%
04 - Mauricie	3 974	100,0%	1 817	45,7%	2 157	54,3%
05 - Estrie	6 006	100,0%	2 676	44,6%	3 330	55,4%

06 - Île-de-Montréal	20 254	100,0%	8 650	42,7%	11 604	57,3%
07 - Outaouais	3 919	100,0%	1 821	46,5%	2 098	53,5%
08 - Abitibi-Témiscamingue	1 451	100,0%	667	46,0%	784	54,0%
09 - Côte-Nord	799	100,0%	345	43,2%	454	56,8%
10 - Nord-du-Québec	226	100,0%	93	41,2%	133	58,8%
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 439	100,0%	658	45,7%	781	54,3%
12 - Chaudière-Appalaches	3 751	100,0%	1 696	45,2%	2 055	54,8%
13 - Laval	3 146	100,0%	1 440	45,8%	1 706	54,2%
14 - Lanaudière	4 682	100,0%	2 111	45,1%	2 571	54,9%
15 - Laurentides	5 494	100,0%	2 529	46,0%	2 965	54,0%
16 - Montérégie	11 853	100,0%	5 439	45,9%	6 414	54,1%
17 - Centre-du-Québec	2 883	100,0%	1 262	43,8%	1 621	56,2%
Région inconnue	107	100,0%	46	43,0%	61	57,0%

Source : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATIONS : Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique
VALIDATION: S. o.
DATE : 17 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-10

Titre :

Pour le programme d’aide sociale avec contrainte et sans contrainte, le programme de solidarité sociale et le programme de revenu de base, indiquer pour 2024-2025 :

a. Le taux d’acceptation des demandes ;

b. Le nombre de demandes de révision administrative, selon le motif ;

c. Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, selon le motif ;

d. Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, selon le motif.

Exposé et statistiques :

a. Le taux d’acceptation des demandes;

Le taux d’acceptation des demandes d’aide financière pour le Programme d’aide sociale et pour le Programme de solidarité sociale, pour l’année 2024-2025 :

Taux d’acceptation des demandes d’aide financière de dernier recours		
Année financière	Programme d’aide sociale	Programme de solidarité sociale
2024-2025 ¹	63,8 %	83,1 % ²

Le taux d’acceptation n’est pas un concept utilisé dans le cas du Programme de revenu de base. Les personnes sont automatiquement admises si elles répondent aux critères prévus.

b. Le nombre de demandes de révision administrative, selon le motif;

Pour chaque demande de révision, le citoyen peut contester un ou plusieurs éléments (motifs) à son dossier.

Période de référence : du 1^{er} avril au 31 décembre 2024

Motifs ⁴	Motifs contestés en révision ³
	Nombre total
Allocations et ajustements	383
Revenus, gains et avantages	2 078
Statut	1 078
Obligations du prestataire ou du ministre	2 075
Avoir liquide	436
Prestations spéciales	524
Versement de l’aide	16
Biens	254
Solidarité de la dette	62
Garants défaillants	8
Prestations de base	374
Contribution parentale	162
Mesures et programmes d’employabilité (réclamations seulement)	126
Mesures et programmes spécifiques (réclamations seulement)	2
Modalités de recouvrement (après délivrance du certificat de recouvrement)	208

¹ Données d’avril à décembre 2024.

² Ce taux inclut les demandeurs du Programme de revenu de base.

³ Les données sont extraites au 31 décembre 2024.

⁴ Les motifs contestés en révision constituent des éléments litigieux contestés par le citoyen. Par ailleurs, le nombre de motifs contestés en révision exclut les motifs contestés en matière d’assurance parentale.

Mois de la demande (particularités)	567
Motifs sans droit de contestation	162
Pouvoir discrétionnaire (réclamation seulement)	18
Révision médicale	1 467
TOTAL	10 000

c. Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, selon le motif;

Pour l’année 2024-2025 (1^{er} avril au 31 décembre 2024), 731 recours ont été déposés au Tribunal administratif du Québec (TAQ).

Nombre de motifs contestés au TAQ, selon le type de motif :

MOTIFS CONTESTÉS AU TAQ ⁵ 2024-2025			
Motifs ⁶	Nombre de motifs contestés	Nombre de motifs accueillis	Proportion motifs accueillis par le TAQ ⁷
Allocations et ajustements	79	7	8,9 %
Revenus, gains et avantages	386	25	6,5 %
Statut	212	20	9,4 %
Obligations du prestataire ou du ministre	76	11	14,5 %
Avoir liquide	79	3	3,8 %
Prestations spéciales	83	12	14,5 %
Versement de l’aide	5	0	0,0 %
Biens	57	8	14,0 %
Solidarité de la dette	26	1	3,8 %
Garants défaillants	13	0	0,0 %
Prestations de base	38	0	0,0 %
Contribution parentale	3	0	0,0 %
Mesures et programmes d’employabilité (réclamations seulement)	23	3	13,0 %
Mesures et programmes spécifiques (réclamations seulement)	0	0	N/A
Modalités de recouvrement (après délivrance du certificat de recouvrement)	18	0	0,0 %
Mois de la demande (particularités)	27	2	7,4 %
Motifs - sans droit de contestation	16	0	0,0 %
Pouvoir discrétionnaire (réclamation seulement)	4	0	0,0 %
Révision médicale	177	65	36,7 %
Total	1 322	157	11,9 %

d. Pour la réponse à la question d), voir réponse à la fiche S1RP15K.

SOURCE :SSG - DGRRQS

COLLABORATION :DPAS - SSSAP

VALIDATION :S. O.

DATE :20 mars 2025

⁵ Les données sont extraites au 31 décembre 2024.

⁶ Il peut y avoir plus d’un motif par décision contestée. Les motifs contestés au TAQ constituent des éléments litigieux contestés par le citoyen. De plus, les dossiers accueillis pour hors délais sont exclus. Par ailleurs, le nombre de motifs contestés au TAQ exclut les motifs contestés en matière d’assurance parentale.

⁷ La proportion est présentée par motif. Elle est établie en tenant compte du nombre de motifs accueillis par rapport au nombre de motifs contestés pour ce même motif.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-11

Titre :

L'effectif selon la fonction et évolution mensuelle du nombre de dossiers, par agent, pour chacun des centres locaux d'emploi, et des bureaux de Services Québec pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

À la fin décembre 2024, le nombre de dossiers d'assistance sociale confiés mensuellement à un agent en moyenne est estimé à 540.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction des politiques d'assistance sociale

Secteur des services territoriaux à la clientèle

S. O.

12 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-13

Titre :
Nombre de prestataires de la sécurité du revenu, mensuellement, pour 2024-2025 (Programme objectif Emploi, Programme d’aide sociale avec et sans contraintes, Programme de solidarité sociale et Programme de revenu de base)

Exposé et statistiques :

Les statistiques mensuelles officielles sur la clientèle des programmes d’assistance sociale sont disponibles sur le site Quebec.ca à l’adresse suivante :
[Publications | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\).](#)

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION : S. O.

VALIDATION: Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

DATE : 12 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-14

Titre :
Coût de l’indexation des prestations, par programme du ministère, pour 2024-2025 et prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Pour 2024-2025, le coût de l’indexation des prestations des programmes d’assistance sociale s’élève à 151 M\$. L’information n’est pas disponible par programme.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : Direction de l’expertise budgétaire et financière
VALIDATION: Service de l’expertise budgétaire (SEB)
DATE : 12 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15a

Titre :

État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :

a) Répartition des prestataires avec contraintes sévères à l’emploi, selon les diagnostics de nature invalidante pour incapacité supérieure ou égale à 12 mois.

Exposé et statistiques :

Les statistiques mensuelles officielles sur la clientèle des programmes d’assistance sociale sont disponibles sur Québec.ca à l’adresse suivante :

[Publications | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION :

DATE :

Direction des politiques d’assistance sociale

Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

S. o.

13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15b

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
b) Évolution mensuelle du nombre de demandes d’inscription à l’allocation pour contraintes sévères à l’emploi, en ventilant selon l’étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes.

Exposé et statistiques :															
Nombre de demandes traitées par le comité d’évaluation médicale et socioprofessionnelle du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024															
<table><tr><th colspan="2">Comité d’évaluation médicale et socioprofessionnelle ¹</th></tr><tr><th>État de la demande</th><th>Nombre</th></tr><tr><td>Demandes traitées</td><td>7 916</td></tr><tr><td>Demandes accueillies</td><td>3 103</td></tr><tr><td>Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires</td><td>3 761</td></tr><tr><td>Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires</td><td>1 052</td></tr></table>		Comité d’évaluation médicale et socioprofessionnelle ¹		État de la demande	Nombre	Demandes traitées	7 916	Demandes accueillies	3 103	Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires	3 761	Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires	1 052		
Comité d’évaluation médicale et socioprofessionnelle ¹															
État de la demande	Nombre														
Demandes traitées	7 916														
Demandes accueillies	3 103														
Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires	3 761														
Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires	1 052														
¹ Le Centre des services d’évaluation médicale et socioprofessionnelle (CSEMS) comprend trois comités d’évaluation médicale et socioprofessionnelle (CEMS) qui étudient les demandes de reconnaissance de contraintes sévères à l’emploi (CSE) et des médecins évaluateurs qui étudient les demandes reliées à des contraintes temporaires (CTE).															
Nombre de demandes traitées par la révision médicale du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024															
<table><tr><th colspan="2">Révision médicale</th></tr><tr><th>État de la demande</th><th>Nombre</th></tr><tr><td>Demandes traitées</td><td>986</td></tr><tr><td>Demandes accueillies</td><td>603</td></tr><tr><td>Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires</td><td>97</td></tr><tr><td>Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires</td><td>187</td></tr><tr><td>Autres² (ex. : désistements, irrecevable ou sans-objet)</td><td>99</td></tr></table>		Révision médicale		État de la demande	Nombre	Demandes traitées	986	Demandes accueillies	603	Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires	97	Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires	187	Autres ² (ex. : désistements, irrecevable ou sans-objet)	99
Révision médicale															
État de la demande	Nombre														
Demandes traitées	986														
Demandes accueillies	603														
Demandes rejetées avec allocation pour contraintes temporaires	97														
Demandes rejetées sans allocation pour contraintes temporaires	187														
Autres ² (ex. : désistements, irrecevable ou sans-objet)	99														
² Une demande de révision sera jugée irrecevable si : • elle est reçue hors délai et que la personne n’a pas de motif valable justifiant le retard au dépôt de sa demande; • elle est déposée par une personne non habilitée à demander la révision d’une décision; • l’élément contesté est non-révisable ou qu’il a déjà fait l’objet d’une décision de révision (chose jugée).															
Par ailleurs, une demande de révision sera jugée sans objet si la décision contestée n’a plus lieu d’être parce que le bureau de Services Québec (BSQ), à la suite d’une recommandation du CSEMS, a déjà rendu une nouvelle décision à la satisfaction du prestataire.															

Délai de traitement du 1 ^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024	
Demandes d’admissibilité au programme	Délai moyen
Admis par l’agent avec rapport médical (si diagnostic présent à la <i>Liste des diagnostics évidents</i>) ³	N/D
Recommandation des comités d’évaluation médicale et socioprofessionnelle ⁴	37,7
Demandes de révision ⁵	
Décision du comité de révision	35,2
³ Il n’y a pas d’indicateur sur le délai moyen requis par l’agent pour reconnaître un ménage comme admissible au Programme de solidarité sociale après la production d’un rapport médical avec un diagnostic présent à la liste des diagnostics évidents. Toutefois, l’engagement pris par le Ministère dans sa Déclaration de services aux citoyennes et citoyens prévoit un délai maximum de cinq jours ouvrables pour rendre une décision.	
⁴ Le délai moyen de traitement en admission est le délai entre le moment où le dossier est acheminé pour évaluation l au CSEMS et celui où une réponse est transmise au BSQ.	
⁵ Le délai moyen de traitement en révision est le délai entre le moment de la date de réception de la demande (habituellement au BSQ) et la date d’expédition de la décision.	

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION : Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

Direction générale du recouvrement, des recours et de la qualité des services

VALIDATION: S. o.

DATE : 20 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15c

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
c) Répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d’habitation), en indiquant la catégorie de ménages.

Exposé et statistiques :

Voir le tableau de la répartition en annexe. Les données dans le tableau présentent la situation au 31 décembre 2024.

SOURCE :	Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION :	Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analyse
VALIDATION:	S. o.
DATE :	21 mars 2025

Programme objectif emploi					
CATÉGORIES DE MÉNAGES					
MODES DE LOGEMENT	Personnes seules ¹	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	TOTAL
Propriétaires	95	2	23	6	126
Locataires	1 932	78	458	302	2 770
Locataires H.L.M.	119	5	74	26	224
Chambreurs ou pensionnaires	3 750	31	194	61	4 036
1. Inclut les conjoints d'étudiants.					

Programme d'aide sociale					
CATÉGORIES DE MÉNAGES					
MODES DE LOGEMENT	Personnes seules ¹	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	TOTAL
Propriétaires	1 957	346	396	160	2 859
Locataires	39 530	4 031	11 375	5 701	60 637
Locataires H.L.M.	9 440	634	4 913	1 065	16 052
Chambreurs ou pensionnaires	63 125	1 965	4 580	1 170	70 840
1. Inclut les conjoints d'étudiants.					

Programme de solidarité sociale					
CATÉGORIES DE MÉNAGES					
MODES DE LOGEMENT	Personnes seules ¹	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	TOTAL
Propriétaires	563	103	50	27	743
Locataires	6 053	453	467	216	7 189
Locataires H.L.M.	2 559	105	283	75	3 022
Chambreurs ou pensionnaires	11 229	122	99	15	11 465
1. Inclut les conjoints d'étudiants.					

Programme de revenu de base					
CATÉGORIES DE MÉNAGES					
MODES DE LOGEMENT	Personnes seules ¹	Couples sans enfants	Familles monoparentales	Couples avec enfants	TOTAL
Propriétaires	1 910	339	82	60	2 391
Locataires	22 903	1 820	818	448	25 989
Locataires H.L.M.	11 241	557	473	218	12 489
Chambreurs ou pensionnaires	38 683	224	211	34	39 152
1. Inclut les conjoints d'étudiants.					

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15d

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
d) Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une.

Exposé et statistiques :

d) **Nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une :**

▪ En décembre 2024, 472 adultes de 18 ans ou plus étaient réputés recevoir la contribution parentale.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION : S. o.

VALIDATION: Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

DATE : 6 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15e

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
e) Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire.

Exposé et statistiques :

e) Nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire.

En décembre 2024 :

- 137 familles monoparentales participants au Programme objectif emploi avec au moins un enfant de moins de 18 ans recevaient une pension alimentaire;
- 5 282 familles monoparentales prestataires du Programme d'aide sociale avec au moins un enfant de moins de 18 ans recevaient une pension alimentaire;
- 286 familles monoparentales prestataires du Programme de solidarité sociale avec au moins un enfant de moins de 18 ans recevaient une pension alimentaire;
- 321 familles monoparentales prestataires du Programme de revenu de base avec au moins un enfant de moins de 18 ans recevaient une pension alimentaire.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION : S. O.

VALIDATION: Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

DATE : 4 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15f

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : f) Évolution mensuelle de la répartition des adultes non disponibles à l’emploi selon les critères suivants :

- i. État de santé;
- ii. État de grossesse;
- iii. Garde d’enfants d’âge préscolaire ou garde d’enfants handicapés;
- iv. Critère de 55 ans;
- v. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants;
- vi. Attente de traitement d’une demande d’admission au Programme de soutien financier.

Exposé et statistiques :

- Le tableau suivant présente l’évolution du nombre d’adultes présentant une contrainte temporaire en 2024, selon le motif.

MOTIFS POUR CONTRAINTE TEMPORAIRE									TOTAL
Mois et année	État de santé	État de grossesse	Enfants à charge	Enfant handicapé	Âge	Attente décision contraintes sévères¹	Prend soin d'une personne²	Autres³	
2024									
Avril	6 235	582	8 244	1 395	30 992	1 096	870	134	49 548
Mai	6 291	617	8 389	1 403	31 173	1 091	861	136	49 961
Juin	6 269	626	8 568	1 397	31 328	1 203	868	137	50 396
Juillet	6 190	641	8 744	1 396	31 345	1 260	870	127	50 573
Août	6 211	642	8 884	1 401	31 364	1 169	879	124	50 674
Septembre	6 058	628	8 990	1 396	31 470	1 132	890	130	50 694
Octobre	5 929	621	7 540	1 400	31 381	1 071	879	126	48 947
Novembre	6 031	634	7 687	1 393	31 587	1 147	872	131	49 482
Décembre	6 243	648	7 861	1 393	31 761	1 033	875	130	49 944

1. Attente de traitement d'une demande pour obtenir l'allocation pour contraintes sévères à l'emploi.

2. Partage du logement avec une personne qui requiert des soins constants.

3. Comprend principalement des adultes qui séjournent dans des maisons d'hébergement pour victime de violence.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION : S. o.

VALIDATION: Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

DATE : 18 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale
et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15g

Titre : État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :

g) Nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré.

Exposé et statistiques :

SELON LE TYPE D'ALLOCATION	REVENUS COMPTABILISABLES ¹	
	Décembre 2024	
	Nombre de ménages	Revenu comptabilisable moyen
Objectif emploi	425	450,46 \$
Aide sociale		
De base (incluant les hébergés) ²	3 763	295,79 \$
Contraintes temporaires ³	15 359	201,57 \$
Mixte temporaire ⁴	621	247,49 \$
Solidarité sociale		
Solidarité sociale (contraintes sévères) ⁵	6 178	590,06 \$
De base hébergé ⁶	68	87,11 \$
Revenu de base ⁷	20 390	430,08 \$
TOTAL	46 804	362,68 \$

1. Les revenus comptabilisables sont tous les revenus de travail et les revenus provenant d'autres sources (assurance-emploi, RRQ, CNESST, pensions alimentaires, etc.) ayant un impact sur le montant de la prestation d'assistance sociale. La partie comptabilisée des revenus déclarés (revenu comptabilisable) est celle qui dépasse les exemptions permises (dans le cas des revenus de travail, des pensions alimentaires et des allocations d'aide à l'emploi), diminuant d'autant le montant de l'aide financière accordée.
2. Montant de base applicable à l'adulte seul ou au couple ne présentant aucune contrainte à l'emploi (incluant les hébergés au Programme d'aide sociale).
3. Allocation versée à un adulte seul présentant une contrainte temporaire à l'emploi. Dans le cas de ménages avec deux adultes, seulement un des adultes présente une contrainte temporaire, l'autre adulte étant sans contraintes à l'emploi.
4. Allocation versée à un ménage composé de deux adultes lorsque les deux adultes présentent des contraintes temporaires à l'emploi.
5. Allocation versée à un adulte seul ou au couple prestataire du Programme de solidarité sociale.
6. Montant de base applicable à l'adulte hébergé admis dans un centre d'hébergement, d'accueil, hospitalier ou de réadaptation, de même qu'à un ex-détenu logé dans un établissement reconnu en vue de sa réinsertion sociale, prestataire du Programme de solidarité sociale.
7. Au Programme de revenu de base, certains types de revenus comme ceux du Régime des rentes du Québec (invalidité ou retraite) et les prestations d'assurance-emploi sont comptabilisés, cependant la contribution parentale de même que les pensions alimentaires n'ont pas d'impact sur la prestation. Les revenus de travail sont comptabilisables à 55 % seulement s'ils dépassent le montant annuel de prestation.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION : Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique

VALIDATION: S. o.

DATE : 11 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15h

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :

h) Nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés.

Exposé et statistiques :		
Programme objectif emploi		
TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS ¹	
	Décembre 2024	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	795	966,28 \$
Biens mobiliers	267	7 207,53 \$
Biens immobiliers	24	217 518,54 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	3	4 833,33 \$
Dette hypothécaire	18	78 674,52 \$
Autres ²	21	6 020,85 \$
1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$. 2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.		
Programme d'aide sociale		
TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS ¹	
	Décembre 2024	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	74 478	550,74 \$
Biens mobiliers	29 925	3 855,67 \$
Biens immobiliers	3 273	104 680,62 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	212	7 794,63 \$
Dette hypothécaire	1 360	59 081,38 \$
Autres ²	1 390	11 113,47 \$
1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$. 2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.		

Programme de solidarité sociale		
TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS ¹	
	Décembre 2024	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	16 214	1 385,85 \$
Biens mobiliers	5 124	3 816,13 \$
Biens immobiliers	855	117 273,71 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	37	15 139,19 \$
Dette hypothécaire	435	60 690,23 \$
Autres ²	823	31 008,10 \$
1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$. 2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.		
Programme de revenu de base		
TYPES DE BIENS	BIENS DÉCLARÉS ¹	
	Décembre 2024	
	Nombre de ménages	Valeur moyenne
Avoir liquide	65 133	1 322,10 \$
Biens mobiliers	13 875	3 310,98 \$
Biens immobiliers	2 398	87 871,42 \$
Biens immobiliers pour travailleurs autonomes	10	58 133,00 \$
Dette hypothécaire	952	42 076,67 \$
Autres ²	5 699	38 430,94 \$
1. Les prestataires détenteurs d'un ou de plusieurs biens sont dénombrés lorsque la valeur des biens est supérieure à 1 \$. 2. Comprend les bénéfices payables au décès (incluant l'assurance-vie payable à la succession), les subventions ou emprunts pour réparations de la résidence ou pour le démarrage d'une entreprise, les indemnités versées pour sinistre ou expropriation, le capital provenant de la vente d'une résidence, la valeur résiduelle des biens et avoirs liquides cédés, les sommes dont l'enfant est propriétaire, etc.		

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction des politiques d’assistance sociale

Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

S. o.

13 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15i

Titre :

État de la situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour les années 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :

i)

Nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l’erreur administrative et l’aide conditionnelle.

Exposé et statistiques :					
L’aide financière des programmes d’assistance sociale doit être remboursée lorsqu’elle a été accordée en trop ou lorsqu’elle a été versée conditionnellement à la réalisation d’un droit (ex. : en attente d’une prestation de la Commission des normes, de l’équité, de la santé et de la sécurité du travail, de la Société automobile du Québec, de Retraite Québec ou autre).					
Règle générale, les sommes versées en trop, à la suite d’une erreur administrative, ne font pas l’objet d’une réclamation.					
La provenance des réclamations nettes pour l’exercice financier 2024-2025 (en date du 31 décembre 2024) se détaille comme suit :					
	Année financière 2024-2025				
Réclamation pour le volet de la Solidarité sociale	Nombre	Nombre total	Montant en \$	Montant total M\$	Montant moyen \$
Réclamation à la suite d’un aide reçus sans droit ¹ :					
Programme d’aide sociale	34 857		38 446 210		
Programme de solidarité sociale	3 467		3 843 771		
Programme de revenu de base	3 380		3 396 976		
Programme objectif emploi	1 525		1 174 344		
Total des réclamations à la suite d’un aide reçu sans droit:		43 229		46,9	1 084
Réclamation à la suite d’une fausse déclaration ² :					
Programme d’aide sociale	11 284		70 016 675		
Programme de solidarité sociale	673		9 101 023		
Programme de revenu de base	295		2 447 423		
Programme objectif emploi	177		475 354		
Total des réclamations à la suite d'une fausse déclaration:		12 429		82,0	6 601
Réclamation à l’aide conditionnelle ³ :					
Programme d’aide sociale	3 753		6 247 407		
Programme de solidarité sociale	1 011		8 058 765		
Programme de revenu de base	591		2 191 978		
Programme objectif emploi	0		0		
Total des réclamations à l'aide conditionnelle:		5 355		16,5	3 081
Total montant brute des réclamations		61 013		145,4	2 383
Notes de crédits					
Programme d’aide sociale	4 332		5 189 939		
Programme de solidarité sociale	684		1 830 817		
Programme de revenu de base	568		740 474		
Programme objectif emploi	206		184 980		
Total des notes de crédits ⁴ :		5 790		7,9	1 372

Montant total net des réclamations ⁵				137,5	
(1) Lorsque le prestataire reçoit un montant auquel il n’a pas droit sans toutefois avoir eu l’intention de divulguer de faux renseignements ou de remettre de faux documents. Exemple : changement dans la situation familiale déclaré un mois après l’évènement. (2) Lorsque le prestataire omet de divulguer des renseignements, transmet de faux renseignements, remet de faux documents ou déclare des propos trompeurs et inexacts dans le but d’obtenir des sommes auxquelles il n’a pas droit. Exemple : revenus de travail non déclarés. (3) Aide conditionnelle : aide versée en attente de la réalisation d’un droit. (4) Note de crédit : lorsqu’un montant de réclamation est revu à la baisse. N’inclut les SPE. (5) Exclut les réclamations à la suite des paiements du soutien aux enfants.					

SOURCE : Direction générale de la conformité et des enquêtes

COLLABORATION : Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

VALIDATION: BSMA-SSTC

DATE : 4 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15j

Titre :
État de la situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour les années 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
j) Nombre de révisions et d’appels, selon le motif et la décision.

Exposé et statistiques :		
Période de référence : du 1 ^{er} avril au 31 décembre 2024		
Pour chaque demande de révision, le citoyen peut contester un ou plusieurs éléments (motifs) à son dossier.		
	Motifs contestés en révision ¹	
Motifs	Nombre de motifs contestés	Nombre de motifs accueillis ²
Allocations et ajustements	383	37
Revenus, gains et avantages	2 078	124
Statut	1 078	82
Obligations du prestataire ou du ministre	2 075	252
Avoirs liquides	436	57
Prestations spéciales	524	55
Versement de l’aide	16	1
Biens	254	27
Solidarité de la dette	62	7
Garant défaillant	8	2
Prestations de base	374	20
Contribution parentale	162	24
Mesures et programmes d’employabilité (réclamations seulement)	126	3
Mesures et programmes spécifiques (réclamations seulement)	2	1
Modalités de recouvrement (après délivrance du certificat de recouvrement)	208	1
Mois de la demande (particularités)	567	50
Motifs sans droit de contestation	162	0
Pouvoir discrétionnaire (Réclamation seulement)	18	0
Révision médicale	1 467	743
¹ Les motifs contestés en révision constituent des éléments litigieux contestés par le citoyen. Par ailleurs, le nombre de motifs contestés en révision exclut les motifs contestés en matière d’assurance parentale.		
² Motifs accueillis en totalité avec ou sans faits nouveaux.		

	Décisions rendues ou règlements entérinés ³ par le Tribunal administratif du Québec (TAQ)
Règlement à l’amiable	209
Recours rejetés	287
Recours accueillis	59
Recours accueillis en partie ⁴	40
Désistements	269
Acquiescements du Ministère	105
Recours irrecevables	70
Autres ⁵	10
TOTAL des recours finalisés	1 049

³ Le nombre de décisions rendues ou règlements entérinés par le TAQ exclut les décisions relatives à l’assurance parentale, celles-ci étant traitées par la Direction générale du contentieux du Procureur général du Québec du ministère de la Justice.

⁴ Les « Recours accueillis en partie » présentent ceux pour lesquels le TAQ acquiesce à la fois à une partie de la demande du citoyen et maintien l’autre partie de la décision en faveur du Ministère. Pour leur part, les « Recours accueillis » par le TAQ sont totalement en faveur du citoyen.

⁵ Inclut les recours sans objet, les fermetures administratives ainsi que les déclarations de fin de litige.

SOURCE : SSG - DGRRQS

COLLABORATION : S. O.

VALIDATION: S. O.

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15k

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026 concernant :

k) Nombre de personnes qui ont demandé de l’aide en raison d’un dénuement total, en spécifiant le motif de la demande, le montant moyen de l’aide accordée et le motif de la décision.

Exposé et statistiques :

Données générales pour 2024-2025 (du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025)
Le nombre total de demandes reçues a été de 201. De ce nombre, il y a eu :

- 144 demandes acceptées;
- 56 demandes refusées;
- 1 désistement.

L’aide totale accordée fut de 433 133,56 \$

Le montant moyen d’aide versée s’établit à 3 008 \$.

Faits saillants pour 2024-2025

Motifs invoqués pour l’obtention de prestations en vertu du pouvoir discrétionnaire	Nombre de demandes acceptées	Montant par catégorie (\$) ¹	Montant moyen accordé par catégorie (\$) ¹
Bien ou avoir liquide cédé	15	40 651	2 710
Composition familiale	1	999	999
Contribution parentale	0	0	0
Excédent de biens	2	4 164	2 082
Grève ou lock-out	0	0	0
Personne tenue de loger	9	8 962	996
Perte d’argent	0	0	0
Prestation spéciale	9	11 911	1 323
Prestation spéciale désintoxication	3	5 966	1 989
Prévenu tenu de loger	2	913	456
Revenu (incluant : antériorité du déficit, saisie, etc.)	0	0	0
Sans statut légal	98	350 275	3 574
Travailleur autonome	3	7 665	2 555
Valeur de résidence	2	1 628	814
Refus de faire valoir un droit	0	0	0
TOTAL	144	433 134	3 008

* Pourcentage du montant total accordé.

Les personnes seules ou les familles aidées en vertu du pouvoir discrétionnaire sont inadmissibles selon les règles régulières d’attribution d’une aide financière.

1) Les sommes versées comprennent également l’aide financière accordée en prolongation pour 69 demandes (mois suivant l’acceptation à la suite de l’évaluation ou de la réévaluation d’une demande).

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION :
DATE :

Direction des normes, des partenariats et des projets de l’assistance sociale
S. O.
S. O.
18 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15I

Titre : État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l’année 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant : 1) Liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l’assurance médicaments, pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026.		
Exposé et statistiques : L’assurance médicaments ne fait plus partie des besoins spéciaux financés par l’aide financière de dernier recours. Elle relève du ministère de la Santé et des Services sociaux. Les coûts des prestations spéciales pour les préparations lactées représentent 200 k\$. Ces données ne sont pas disponibles par programme. Les sous-totaux et les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des éléments qui les compose en raison des arrondis. Programme objectif emploi Coût des prestations spéciales (en 000 \$) 2024-2025 (dépenses¹)		
I. Prestations spéciales pour préserver la santé		
Biens et services administrés par le MESS		
- Lunettes et lentilles		14,0
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires		0,0
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits		12,1
- Suppléments		66,3
(suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement et paraplégie)		
- Transports pour fins médicales		191,9
- Autres		18,5
Sous-total de la partie I :		302,9
II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières		
- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d’origine		0,0
- Enfant à charge fréquentant l’école		143,3
- Frais funéraires		0,0
- Compenser les pertes lors d’un incendie ou d’un sinistre		4,2
- Compenser les effets d’une séparation		0,0
- Loyer pour une personne seule hébergée		1,1
Sous-total de la partie II :		148,5
III. Prestations spéciales versées par amendement		0,9
Sous-total de la partie III :		0,9
TOTAL :		452,3

¹ Les données, à l’exception de celles sur les préparations lactées, représentent un coût estimé sur 12 mois des dépenses réelles en prestations spéciales pour la période d’avril 2024 à décembre 2024.

Programme d'aide sociale		2024-2025
Coût des prestations spéciales (en 000 \$)		(dépenses ¹)
I. Prestations spéciales pour préserver la santé		
Biens et services administrés par le MESS		
- Lunettes et lentilles		838,2
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires		33,8
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits		1 089,6
- Suppléments		1 952,9
(suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement et paraplégie)		
- Transports pour fins médicales		21 427,6
- Autres		388,4
Sous-total de la partie I :		25 730,5
II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières		
- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d'origine		0,0
- Enfant à charge fréquentant l'école		3 226,1
- Frais funéraires		69,5
- Compenser les pertes lors d'un incendie ou d'un sinistre		49,6
- Compenser les effets d'une séparation		0,7
- Loyer pour une personne seule hébergée		1 446,7
Sous-total de la partie II :		4 792,6
III. Prestations spéciales versées par amendement		642,1
Sous-total de la partie III :		642,1
	TOTAL :	31 165,1
Programme de solidarité sociale		
Coût des prestations spéciales (en 000 \$)		2024-2025
		(dépenses¹)
I. Prestations spéciales pour préserver la santé		
Biens et services administrés par le MESS		
- Lunettes et lentilles		260,4
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires		25,2
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits		1 366,7
- Suppléments		560,1
(suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement et paraplégie)		
- Transports pour fins médicales		3 578,8
- Autres		19,2
Sous-total de la partie I :		5 810,5
II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières		
- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d'origine		0,0
- Enfant à charge fréquentant l'école		135,0
- Frais funéraires		63,7
- Compenser les pertes lors d'un incendie ou d'un sinistre		10,7
- Compenser les effets d'une séparation		0,0
- Loyer pour une personne seule hébergée		64,9
Sous-total de la partie II :		274,3
III. Prestations spéciales versées par amendement		274,3
Sous-total de la partie III :		274,3
	TOTAL :	6 359,0

Programme de revenu de base	
Coût des prestations spéciales (en 000 \$)	
	2024-2025 (dépenses ¹)
I. Prestations spéciales pour préserver la santé	
Biens et services administrés par le MESS	
- Lunettes et lentilles	1 014,8
- Chaussures orthopédiques et orthèses plantaires	147,3
- Prothèses, orthèses et accessoires prescrits	11 015,8
- Suppléments	1 653,3
(suppléments mensuels pour diabète, hémodialyse, grossesse, allaitement et paraplégie)	
- Transports pour fins médicales	16 937,6
- Autres	71,9
Sous-total de la partie I :	30 840,7
II. Prestations spéciales relatives à la compensation de certaines pertes ou en considération de situations particulières	
- Rechercher ou postuler un emploi ou retourner dans son milieu d'origine	0,0
- Enfant à charge fréquentant l'école	0,0
- Frais funéraires	233,2
- Compenser les pertes lors d'un incendie ou d'un sinistre	31,1
- Compenser les effets d'une séparation	0,7
- Loyer pour une personne seule hébergée	87,4
Sous-total de la partie II :	352,4
III. Prestations spéciales versées par amendement	49,5
Sous-total de la partie III :	49,5
TOTAL :	31 242,7

SOURCE :

Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION :

S. o.

VALIDATION:

Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

Service de l'expertise budgétaire

DATE :

18 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15m

Titre :
État de la situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour les années 2024-2025 et fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
m) Nombre de prestataires référés aux mesures actives d’Emploi-Québec ainsi que le délai de référence.

Exposé et statistiques :

La prestation de service du MESS permet aux requérants à l’assistance sociale qui déposent leur demande en personne, d’obtenir au même moment des services d’emploi. La référence n’est plus requise dans ce cas.

SOURCE : Direction des mesures et des services aux individus (DMSI)
COLLABORATION : Direction de l’analyse et de l’information de gestion
Bureau de la sous-ministre et secrétariat général
DATE : 13 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de
l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-15n

Titre :
État de situation de chaque programme du ministère (si applicable) pour l'année 2024-2025 et
fournir les prévisions pour 2025-2026, concernant :
n) Nombre de prestataires admissibles à une rente d'invalidité de la Régie des rentes du Québec
et l'économie générée; fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Il n'y a pas de Régie des rentes du Québec.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION : S.o.

VALIDATION: Direction de l'analyse et de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

DATE : 13 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-16

Titre :
Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l’emploi pour 2024-2025 ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024, le Centre des services d’évaluation médicale et socioprofessionnelle situé à la direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux, a traité 7 916 demandes de reconnaissance de contraintes sévères à l’emploi.

Période	Demandes reçues et traitées
2024-2025	
24-avr	882
24-mai	982
24-juin	696
24-juil	693
24-août	833
24-sept	1 059
24-oct	1 027
24-nov	1 049
24-déc	695
25-janv	n/d
25-févr	n/d
25-mars	n/d
Avril à décembre 2024	7 916

SOURCE :Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION :Direction des politiques d’assistance sociale

VALIDATION:BSMASTC

DATE :13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-17

Titre :
Nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d’aide sociale avec contraintes temporaires à l’emploi pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024, le Centre de services d’évaluation médicale et socioprofessionnelle a reçu et analysé 8 469 demandes pour le programme d’aide sociale avec contraintes temporaires à l’emploi.

2024-2025	Nombre de dossiers
Avril 2024	852
Mai 2024	1438
Juin 2024	929
Juillet 2024	904
Août 2024	984
Septembre 2024	427
Octobre 2024	1188
Novembre 2024	943
Décembre 2024	804
TOTAL	8 469

SOURCE : Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION : Direction des politiques d’assistance sociale

VALIDATION: BSMASTC

DATE : 20 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-18

Titre :

Nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l'emploi, mais dont la demande a été refusée, pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024, le Centre des services d'évaluation médicale et socioprofessionnelle situé à la direction générale de l'Évolution des lignes d'affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux a refusé 4 813 demandes de reconnaissance de contraintes sévères à l'emploi.

SOURCE :

Direction générale de l'Évolution des lignes d'affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION :

Direction des normes, des partenariats et des projets de l'assistance sociale
Direction des politiques d'assistance sociale

VALIDATION:

BSMASTC

DATE :

13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-19

Titre :
Le nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d’aide sociale avec contraintes temporaires à l’emploi, mais dont la demande a été refusée pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :		
Du 1 ^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024, 8 469 demandes de contraintes temporaires à l’emploi ont été traitées, dont 1 551 ont été refusées.		
2024-2025	Demandes traitées	Demandes refusées
Mois	Nombre	Nombre
Avril 2024	852	162
Mai 2024	1 438	244
Juin 2024	929	199
Juillet 2024	904	175
Août 2024	984	202
Septembre 2024	427	93
Octobre 2024	1 188	180
Novembre 2024	943	173
Décembre 2024	804	123
Janvier 2025	Non disponible	Non disponible
Février 2025	Non disponible	Non disponible
Mars 2025	Non disponible	Non disponible
Total	8 469	1 551

SOURCE : Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION : Direction des politiques d’assistance sociale

VALIDATION : BSMASTC

DATE : 13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-20

Titre :

Délai d’attente pour l’évaluation au bureau médical pour se faire reconnaître contrainte sévère à l’emploi en 2024-2025 et pour les deux années précédentes.

Exposé et statistiques :

➤ Le délai moyen pour l’année en cours (2024-2025) est de 37,7 jours. Ce qui représente une augmentation du délai de traitement de 10,5 jours en comparaison à l’année 2023-2024 (27,2 jours).

➤ Le délai de traitement pour l’année en cours est néanmoins sous la cible administrative fixée à 45 jours.

➤ Le délai pour rendre une décision concernant les demandes « urgentes » en provenance de l’attribution initiale est généralement de moins de 24 heures. Il peut se prolonger dans certaines situations, selon l’implication ou non du médecin traitant ou d’un besoin d’information supplémentaire. Pour l’ensemble, le délai moyen de traitement des demandes en attribution initiale pour l’année 2024-2025 est de 2,3 jours.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

Direction générale du recouvrement, des recours et de la qualité des services

BSMASTC

13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-21

Titre :

Le nombre de personnes ayant fait une demande pour être reconnues comme étant prestataires avec des contraintes sévères à l’emploi, dont la demande a été refusée, mais qui ont ensuite gagné en appel pour 2024-2025, ventiler par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2024, dix personnes ont vu leurs contraintes sévères à l’emploi être reconnues par le Tribunal administratif du Québec après que leur demande ait été refusée.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

SSG-DGRRQS

DPAS - SSSAP

S. O.

20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-22

Titre :

Le nombre de personnes ayant fait une demande pour le programme d’aide sociale avec contraintes temporaires à l’emploi, mais dont la demande a été refusée, mais qui ont ensuite gagné en appel pour 2024-2025 ventilé par mois et par région et fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2024, deux personnes ont vu leurs contraintes temporaires à l’emploi être reconnues par le Tribunal administratif du Québec après que leur demande ait été refusée par le Ministère.

SOURCE :SSG-DGRRQS

COLLABORATION :DPAS - SSSAP

VALIDATION:S. O.

DATE :20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP23

Titre :

Concernant la liste des diagnostics évidents permettant une admission simplifiée au Programme de solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes pour chaque diagnostic de la liste :

a.

Le nombre de demandes et le nombre de bénéficiaires admis, ventilé par région et par sexe, pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

b.

Le taux d'acceptation des demandes pour l'année 2024-2025.

c.

Le nombre de demandes de révision administrative, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

d.

Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

e.

Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

Exposé et statistiques :

a.

Le nombre de demandes et le nombre de bénéficiaires admis, ventilé par région et par sexe, pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Les données ne sont pas disponibles.

b.

Le taux d'acceptation des demandes pour l'année 2024-2025.

Les données ne sont pas disponibles.

c.

Le nombre de demandes de révision administrative, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

Les données ne sont pas disponibles.

d.

Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

Les données ne sont pas disponibles.

e.

Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre, ventilé par motif, pour l'année 2024-2025.

Aucune demande de recours au Pouvoir discrétionnaire du ministre pour l'attribution de contrainte sévère à l'emploi pour l'année 2024-2025.

SOURCE :

Direction des normes, des partenariats et des projets de l'assistance sociale

COLLABORATION :

Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique

VALIDATION:

Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique

DATE :

8 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-24

Titre :
Pour 2023-2024 et 2024-2025, combien de personnes, pour chacun de ces diagnostics, ont bénéficié de l’accès accéléré aux prestations du Programme de solidarité sociale avant que la liste soit réduite ?

- d’autisme ;
- de schizophrénie ;
- de bipolarité.

Exposé et statistiques :

Aucune nouvelle donnée n'est disponible puisque cette nouvelle liste est entrée en vigueur en juillet 2022.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction générale principale des services à la clientèle de l’Est

Direction des normes, des partenariats et des projets de l’assistance sociale

Direction des politiques d’assistance sociale

BSMASTC

13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-25

Titre :
Pour les personnes ayant une dette envers le ministère, veuillez nous fournir les renseignements suivants :

- a. Le nombre de personnes ayant une dette envers le Ministère ventilé par âge, région, raison et revenu principal ;
- b. La somme des dettes envers le Ministère ventilée par âge, région et sexe ;
- c. Le nombre de personnes prestataires d’un programme d’aide du ministère ayant une dette envers le ministère, ventilé par raison de la dette ;
- d. Le taux d’intérêt chargé aux personnes ayant une dette envers le ministère en 2023-2024 ; 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ;
- e. Le nombre de dettes dues à une erreur administrative.

Exposé et statistiques :

Au 31 janvier 2025, le nombre de personnes ayant une dette envers le Ministère (volet Solidarité sociale et Action communautaire) est de 134 709 pour un montant de 958,9 M\$. Le nombre de personnes prestataires ayant une dette envers le Ministère est de 41 459 au 31 janvier 2025.

Période		Nombre de personnes ayant une dette	Montant de la dette (M\$)	Nombre de personnes prestataires
2024-2025 au 31 janv. 2025 *Taux d’intérêt 10 % et **9 %	Moins de 30 ans	17 408	55,3 \$	5 744
	30 à 49 ans	66 276	346,3 \$	20 091
	50 à 54 ans	12 765	94,6 \$	4 595
	55 à 59 ans	12 410	116,9 \$	4 873
	60 à 64 ans	12 657	122,5 \$	5 707
	65 ans et plus	13 193	223,3 \$	449
	Total	134 709	958,9 \$	41 459
	Femme	55 790	470,0 \$	18 401
	Homme	78 919	488,9 \$	23 058

*Aucun intérêt ne s’applique sur la dette sauf si celle-ci est due à la suite d’une fausse déclaration ou si aucune entente de remboursement périodique n’est prise ou respectée.

** Le taux d’intérêt de 9 % est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025

SOURCE :SSG-DGRRQS

COLLABORATION :s. o.

VALIDATION:s o.

DATE :25 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-26

Titre :

Pour chacun des programmes suivants :

- a. Programme d'aide et d'accompagnement social – Action;
- b. Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir;
- c. Programme Objectif-Emploi;
- d. Programme d'aide sociale sans contrainte;
- e. Programme d'aide sociale avec contrainte;
- f. Programme de solidarité sociale;
- g. Programme de revenu de base.
- h. Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens;
- i. Programme de soutien pour les travailleurs âgés;
- j. Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME);
- k. Le Programme d'aide financière de dernier recours.

Veuillez nous fournir :

- h. Nombre de prestataires, par âge et par région administrative;
- i. Nombre de prestataires en couple;
- j. Nombre de prestataires en couple avec des enfants;
- k. Combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans une année;
- l. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000 \$;
- m. Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail;
- n. Combien de prestataires ont déclaré posséder des biens qui avaient une valeur combinée nette de 500 000 \$;
- o. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000 \$;
- p. Combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication;
- q. Combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication;
- r. Combien de jeunes de moins de 29 ans ont fait une demande d'aide.

Exposé et statistiques :

L’information demandée ne s’applique pas aux Programme d’aide et d’accompagnement social-Action et au Programme d’aide et d’accompagnement social – Réussir, auxquels participent les prestataires des programmes de l’assistance sociale.

Le Programme de soutien pour les travailleurs âgés est inactif depuis le 31 mars 2013.

Les informations relatives au Programme de soutien financier aux mineures enceintes ne sont pas disponibles.

Les programmes d’aide financière de dernier recours incluent le Programme d’aide sociale et le Programme de solidarité sociale.

h. Adultes prestataires des programmes d’assistance sociale selon le programme, l’âge et la région :

Les statistiques mensuelles officielles sur la clientèle des programmes d’assistance sociale sont disponibles sur Québec.ca à l’adresse suivante :

[Publications | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

i. Nombre de prestataires en couple :

Réponse fournie à la RP-27

j. Nombre de prestataires en couple avec des enfants:

Réponse fournie à la RP-28. Pour le Programme spécifique d’aide pour les Ukrainiens, voir ci-après : Nombre d’adultes prestataires en couple avec des enfants

Programme	Décembre 2024
Programme de spécifique d’aide aux Ukrainiens ¹	339

k. Combien de prestataires ont quitté le Québec plus de 15 jours dans un mois de calendrier :

Il n’est pas possible de détailler l’information par programme.

	Nombre d’adultes distincts ayant fait un séjour hors Québec
2024-2025 (d’avril 2024 à décembre 2024 ¹)	271

1. Les résultats relatifs aux séjours hors Québec sont uniquement disponibles trimestriellement.

l. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 140 000 \$:

	Programme objectif emploi	Programme d’aide sociale (sans contraintes)	Programme d’aide sociale (contraintes temporaires)	Programme de solidarité sociale	Programme de revenu de base	Programme spécifique d’aide pour les Ukrainiens
décembre 2024	0	1	1	0	0	0

m. Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail :

Réponse fournie à la RP-29

¹ Les Ukrainiens sont inclus dans le Programme d’aide sociale.

n. Combien de prestataires ont déclaré posséder des biens qui avaient une valeur combinée nette de 500 000 \$:

	Programe objectif emploi	Programme d'aide sociale (sans contraintes)	Programme d'aide sociale (contraintes temporaires)	Programme de solidarité sociale	Programme de revenu de base	Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens
décembre 2024	0	0	0	0	0	0

o. Combien de prestataires ont déclaré posséder une maison qui avait une valeur nette de 203 000 \$:

	Programe objectif emploi	Programme d'aide sociale (sans contraintes)	Programme d'aide sociale (contraintes temporaires)	Programme de solidarité sociale	Programme de revenu de base	Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens
décembre 2024	0	0	0	0	0	0

p. Combien de prestataires sans logement ont fréquenté un centre de désintoxication :

Prestataires sans logement recevant une prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie

	Programme objectif emploi	Programme d'aide sociale (sans contraintes)	Programme d'aide sociale (contraintes temporaires)	Programme de solidarité sociale	Programme de revenu de base	Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens
décembre 2024	0	9	0	3	1	0

q. Combien de prestataires avec logement ont fréquenté un centre de désintoxication :

Prestataires avec logement recevant une prestation spéciale pour frais de séjour pour des services en toxicomanie

	Programme objectif emploi	Programme d'aide sociale (sans contraintes)	Programme d'aide sociale (contraintes temporaires)	Programme de solidarité sociale	Programme de revenu de base	Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens
décembre 2024	5	729	87	36	37	0

r. Combien de jeunes de moins de 29 ans ont fait une demande d'aide?

Nombre d'adultes âgés de moins de 29 ans qui ont fait une demande d'aide	
Décembre 2024	1 013

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-27

Titre :

Combien de prestataires ont déclaré être en couple et quel est le montant total ayant été prélevé ou retiré de leur prestation d’aide de dernier recours? Fournir la moyenne par prestataire et une ventilation par région pour les programmes suivant :

- a) Programme d’aide et d’accompagnement social- Action ;
- b) Programme d’aide et d’accompagnement social – Réussir ;
- c) Programme objectif-Emploi ;
- d) Programme d’aide sociale sans contrainte ;
- e) Programme d’aide sociale avec contrainte ;
- f) Programme de solidarité sociale ;
- g) Programme de revenu de base.
- h) Programme spécifique d’aide pour les Ukrainiens;
- i) Programme de soutien pour les travailleurs âgés;
- j) Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME);
- k) Programme d’aide financière de dernier recours.

Exposé et statistiques :

a. Programme d’aide et d’accompagnement social – Action :

La situation maritale n’est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme d’aide et d’accompagnement social – Action. Le Ministère ne possède pas ces données.

b. Programme d’aide et d’accompagnement social – Réussir :

La situation maritale n’est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme d’aide et d’accompagnement social – Réussir. Le Ministère ne possède pas ces données.

c. Programme objectif emploi :

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	3	1 170,00 \$	390,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	390,00 \$	390,00 \$
03 - Capitale-Nationale	53	20 670,00 \$	390,00 \$
04 - Mauricie	8	3 120,00 \$	390,00 \$
05 - Estrie	52	20 280,00 \$	390,00 \$
06 - Montréal	138	53 820,00 \$	390,00 \$
07 - Outaouais	33	12 870,00 \$	390,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	4	1 560,00 \$	390,00 \$
09 - Côte-Nord	3	1 170,00 \$	390,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	780,00 \$	390,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	14	5 460,00 \$	390,00 \$
13 - Laval	27	10 530,00 \$	390,00 \$
14 - Lanaudière	12	4 680,00 \$	390,00 \$
15 - Laurentides	20	7 800,00 \$	390,00 \$
16 - Montérégie	43	16 770,00 \$	390,00 \$
17 - Centre-du-Québec	26	10 140,00 \$	390,00 \$
Ensemble du Québec	439	171 210,00 \$	390,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour une personne seule sans contraintes X 2 (807 \$ X 2 = 1 614 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement

d. Programme d’aide sociale sans contrainte :

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	59	23 010,00 \$	390,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	58	22 620,00 \$	390,00 \$
03 - Capitale-Nationale	272	106 080,00 \$	390,00 \$
04 - Mauricie	181	70 590,00 \$	390,00 \$
05 - Estrie	309	120 510,00 \$	390,00 \$
06 - Montréal	5 824	2 271 360,00 \$	390,00 \$
07 - Outaouais	264	102 960,00 \$	390,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	31	12 090,00 \$	390,00 \$
09 - Côte-Nord	13	5 070,00 \$	390,00 \$
10 - Nord-du-Québec	16	6 240,00 \$	390,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	32	12 480,00 \$	390,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	105	40 950,00 \$	390,00 \$
13 - Laval	547	213 330,00 \$	390,00 \$
14 - Lanaudière	240	93 600,00 \$	390,00 \$
15 - Laurentides	222	86 580,00 \$	390,00 \$
16 - Montérégie	974	379 860,00 \$	390,00 \$
17 - Centre-du-Québec	148	57 720,00 \$	390,00 \$
Région inconnue	2	780,00 \$	390,00 \$
Ensemble du Québec	9 297	3 625 830,00 \$	390,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour une personne seule sans contraintes X 2 (807 \$ X 2 = 1 614 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes sans contraintes (1 224 \$ en décembre 2024).

e. Programme d’aide sociale avec contrainte :

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	14	6 090,00 \$	435,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	19	8 265,00 \$	435,00 \$
03 - Capitale-Nationale	65	28 275,00 \$	435,00 \$
04 – Mauricie	44	19 140,00 \$	435,00 \$
05 – Estrie	85	36 975,00 \$	435,00 \$
06 – Montréal	889	386 715,00 \$	435,00 \$
07 – Outaouais	76	33 060,00 \$	435,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	14	6 090,00 \$	435,00 \$
09 - Côte-Nord	8	3 480,00 \$	435,00 \$
10 - Nord-du-Québec	3	1 305,00 \$	435,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	4 785,00 \$	435,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	13	5 655,00 \$	435,00 \$
13 – Laval	244	106 140,00 \$	435,00 \$
14 – Lanaudière	81	35 235,00 \$	435,00 \$
15 – Laurentides	103	44 805,00 \$	435,00 \$
16 – Montérégie	252	109 620,00 \$	435,00 \$
17 - Centre-du-Québec	28	12 180,00 \$	435,00 \$
Ensemble du Québec	1 949	847 815,00 \$	435,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour une personne seule avec contraintes temporaires X 2 (968 \$ X 2 = 1 936 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes avec contraintes temporaires (1 501 \$ en décembre 2024).

f. Programme de solidarité sociale :

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	2	1 346,00 \$	673,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	3	2 019,00 \$	673,00 \$
03 - Capitale-Nationale	3	2 019,00 \$	673,00 \$
04 - Mauricie	5	3 365,00 \$	673,00 \$
05 - Estrie	4	2 692,00 \$	673,00 \$
06 - Montréal	18	12 114,00 \$	673,00 \$
07 - Outaouais	3	2 019,00 \$	673,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	673,00 \$	673,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	2	1 346,00 \$	673,00 \$
13 - Laval	6	4 038,00 \$	673,00 \$
14 - Lanaudière	3	2 019,00 \$	673,00 \$
15 - Laurentides	1	673,00 \$	673,00 \$
16 - Montérégie	9	6 057,00 \$	673,00 \$
17 - Centre-du-Québec	3	2 019,00 \$	673,00 \$
Ensemble du Québec	63	42 399,00 \$	673,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour une personne seule avec contraintes sévères X 2 (1 261 \$ X 2 = 2 522 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes avec contraintes sévères (1 849 \$ en décembre 2024).

g. Programme de revenu de base :

	décembre 2024		
	Nombre d'adultes	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	129	45 666,00 \$	354,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	140	49 560,00 \$	354,00 \$
03 - Capitale-Nationale	214	75 756,00 \$	354,00 \$
04 - Mauricie	218	77 172,00 \$	354,00 \$
05 - Estrie	348	123 192,00 \$	354,00 \$
06 - Montréal	838	296 652,00 \$	354,00 \$
07 - Outaouais	222	78 588,00 \$	354,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	68	24 072,00 \$	354,00 \$
09 - Côte-Nord	31	10 974,00 \$	354,00 \$
10 - Nord-du-Québec	10	3 540,00 \$	354,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	95	33 630,00 \$	354,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	156	55 224,00 \$	354,00 \$
13 - Laval	164	58 056,00 \$	354,00 \$
14 - Lanaudière	201	71 154,00 \$	354,00 \$
15 - Laurentides	257	90 978,00 \$	354,00 \$
16 - Montérégie	463	163 902,00 \$	354,00 \$
17 - Centre-du-Québec	146	51 684,00 \$	354,00 \$
Région inconnue	4	1 416,00 \$	354,00 \$
Ensemble du Québec	3 704	1 311 216,00 \$	354,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à l'ajustement de 354 \$ versé à un adulte sans conjoint.

h. Programme spécifique d’aide pour les Ukrainiens² :

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	0	0,00 \$	0,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0,00 \$	0,00 \$
03 - Capitale-Nationale	7	3 465,00 \$	495,00 \$
04 - Mauricie	1	495,00 \$	495,00 \$

	05 - Estrie	6	2 970,00 \$	495,00 \$	
	06 - Montréal	264	130 680,00 \$	495,00 \$	
	07 - Outaouais	24	11 880,00 \$	495,00 \$	
	08 - Abitibi-Témiscamingue	0	0,00 \$	0,00 \$	
	09 - Côte-Nord	1	495,00 \$	495,00 \$	
	10 - Nord-du-Québec	0	0,00 \$	0,00 \$	
	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	0	0,00 \$	0,00 \$	
	12 - Chaudière-Appalaches	4	1 980,00 \$	495,00 \$	
	13 - Laval	19	9 405,00 \$	495,00 \$	
	14 - Lanaudière	1	495,00 \$	495,00 \$	
	15 - Laurentides	10	4 950,00 \$	495,00 \$	
	16 - Montérégie	59	29 205,00 \$	495,00 \$	
	17 - Centre-du-Québec	0	0,00 \$	0,00 \$	
	Ensemble du Québec	396	196 020,00 \$	495,00 \$	
1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour une personne seule X 2 (841 \$ X 2 = 1 682 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes (1 187 \$ en décembre 2024). 2. Les Ukrainiens sont inclus dans le Programme d'aide sociale. i. Programme de soutien pour les travailleurs âgés : Ce programme est inactif depuis le 31 mars 2013. j. Programme Soutien financier aux mineures enceintes : La situation maritale n'est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme Soutien financier aux mineures enceintes. Le Ministère ne possède pas ces données. k. Programme d'aide financière de dernier recours : Il n'y a pas de Programme d'aide financière de dernier recours. Les programmes d'aide financière de dernier recours incluent le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale. Voir les points d), e) et f).					

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction des politiques d'assistance sociale

Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique

Direction de l'intelligence d'affaire et de l'analytique

26 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-28

Titre :

Combien de prestataires qui ont déclaré être en couple avec des enfants et quel est le montant total ayant été prélevé ou retiré de leur prestation? Fournir la moyenne par prestataire et une ventilation par région et par programme.

Exposé et statistiques :

a. Programme objectif emploi (couples avec enfants)

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	3	1 170,00 \$	390,00 \$
03 - Capitale-Nationale	48	18 720,00 \$	390,00 \$
04 - Mauricie	6	2 340,00 \$	390,00 \$
05 - Estrie	43	16 770,00 \$	390,00 \$
06 - Montréal	111	43 290,00 \$	390,00 \$
07 - Outaouais	24	9 360,00 \$	390,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	3	1 170,00 \$	390,00 \$
09 - Côte-Nord	2	780,00 \$	390,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	780,00 \$	390,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	7	2 730,00 \$	390,00 \$
13 - Laval	23	8 970,00 \$	390,00 \$
14 - Lanaudière	7	2 730,00 \$	390,00 \$
15 - Laurentides	17	6 630,00 \$	390,00 \$
16 - Montérégie	32	12 480,00 \$	390,00 \$
17 - Centre-du-Québec	23	8 970,00 \$	390,00 \$
Ensemble du Québec	351	136 890,00 \$	390,00 \$

1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un adulte seul sans contraintes X 2 (807 \$ X 2 = 1 614 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes sans contraintes (1 224 \$ en décembre 2024).

b. Programme d’aide sociale sans contrainte (couples avec enfants)

	Décembre 2024		
	Nombre de ménages	Montant total prélevé ¹	Montant moyen prélevé ¹ par ménage
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	37	14 430,00 \$	390,00 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	35	13 650,00 \$	390,00 \$
03 - Capitale-Nationale	185	72 150,00 \$	390,00 \$
04 - Mauricie	128	49 920,00 \$	390,00 \$
05 - Estrie	234	91 260,00 \$	390,00 \$
06 - Montréal	3 912	1 525 680,00 \$	390,00 \$
07 - Outaouais	210	81 900,00 \$	390,00 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	24	9 360,00 \$	390,00 \$
09 - Côte-Nord	11	4 290,00 \$	390,00 \$
10 - Nord-du-Québec	11	4 290,00 \$	390,00 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22	8 580,00 \$	390,00 \$
12 - Chaudière-Appalaches	69	26 910,00 \$	390,00 \$
13 - Laval	415	161 850,00 \$	390,00 \$
14 - Lanaudière	168	65 520,00 \$	390,00 \$
15 - Laurentides	164	63 960,00 \$	390,00 \$
16 - Montérégie	726	283 140,00 \$	390,00 \$
17 - Centre-du-Québec	102	39 780,00 \$	390,00 \$

	Ensemble du Québec	6 453	2 516 670,00 \$	390,00 \$
1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un adulte seul sans contraintes X 2 (807\$ X 2 = 1 614\$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes sans contraintes (1 224\$ en décembre 2024).				
c. Programme d’aide sociale avec contrainte (couples avec enfants)				
		Décembre 2024		
		Nombre de ménages	Montant total prélevé¹	Montant moyen prélevé¹ par ménage
	Région			
	01 - Bas-Saint-Laurent	3	1 305,00 \$	435,00 \$
	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	4	1 740,00 \$	435,00 \$
	03 - Capitale-Nationale	16	6 960,00 \$	435,00 \$
	04 - Mauricie	5	2 175,00 \$	435,00 \$
	05 - Estrie	22	9 570,00 \$	435,00 \$
	06 - Montréal	122	53 070,00 \$	435,00 \$
	07 - Outaouais	10	4 350,00 \$	435,00 \$
	08 - Abitibi-Témiscamingue	4	1 740,00 \$	435,00 \$
	09 - Côte-Nord	2	870,00 \$	435,00 \$
	10 - Nord-du-Québec	2	870,00 \$	435,00 \$
	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1	435,00 \$	435,00 \$
	12 - Chaudière-Appalaches	3	1 305,00 \$	435,00 \$
	13 - Laval	11	4 785,00 \$	435,00 \$
	14 - Lanaudière	13	5 655,00 \$	435,00 \$
	15 - Laurentides	21	9 135,00 \$	435,00 \$
	16 - Montérégie	26	11 310,00 \$	435,00 \$
	17 - Centre-du-Québec	10	4 350,00 \$	435,00 \$
	Ensemble du Québec	275	119 625,00 \$	435,00 \$
1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un adulte seul avec contraintes temporaires X 2 (968 \$ X 2 = 1 936 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes avec contraintes temporaires (1 501 \$ en décembre 2024).				
d. Programme de solidarité sociale (couples avec enfants)				
		Décembre 2024		
		Nombre de ménages	Montant total prélevé¹	Montant moyen prélevé¹ par ménage
	Région			
	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	1 346,00 \$	673,00 \$
	05 - Estrie	1	673,00 \$	673,00 \$
	06 - Montréal	2	1 346,00 \$	673,00 \$
	13 - Laval	2	1 346,00 \$	673,00 \$
	14 - Lanaudière	1	673,00 \$	673,00 \$
	16 - Montérégie	2	1 346,00 \$	673,00 \$
	Ensemble du Québec	10	6 730,00 \$	673,00 \$
1. Le montant prélevé correspond à la différence entre la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un adulte seul avec contraintes sévères X 2 (1 261 \$ X 2 = 2 522 \$ en décembre 2024) et la prestation de base (incluant l'ajustement à la prestation de base) pour un ménage avec deux adultes avec contraintes sévères (1 849 \$ en décembre 2024).				
e. Programme de revenu de base (PRB) :				
		décembre 2024		
		Nombre d’adultes	Montant total prélevé¹	Montant moyen prélevé¹
	Région			
	01 - Bas-Saint-Laurent	11	3 894,00 \$	354,00 \$
	02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	12	4 248,00 \$	354,00 \$
	03 - Capitale-Nationale	19	6 726,00 \$	354,00 \$
	04 - Mauricie	41	14 514,00 \$	354,00 \$
	05 - Estrie	58	20 532,00 \$	354,00 \$
	06 - Montréal	250	88 500,00 \$	354,00 \$
	07 - Outaouais	42	14 868,00 \$	354,00 \$
	08 - Abitibi-Témiscamingue	3	1 062,00 \$	354,00 \$

	09 - Côte-Nord	4	1 416,00 \$	354,00 \$	
	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	10	3 540,00 \$	354,00 \$	
	12 - Chaudière-Appalaches	14	4 956,00 \$	354,00 \$	
	13 - Laval	32	11 328,00 \$	354,00 \$	
	14 - Lanaudière	32	11 328,00 \$	354,00 \$	
	15 - Laurentides	40	14 160,00 \$	354,00 \$	
	16 - Montérégie	95	33 630,00 \$	354,00 \$	
	17 - Centre-du-Québec	23	8 142,00 \$	354,00 \$	
	Ensemble du Québec	686	242 844,00 \$	354,00 \$	

1. Le montant prélevé correspond à l'ajustement de 354 \$ versé à un adulte sans conjoint.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction des politiques d’assistance sociale

S.o.

Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique

17 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-29

Titre :

Combien de prestataires ont déclaré des revenus de travail et quelles sommes ont été récupérées par le MESS à la suite de la déclaration de ces revenus de travail par région et pour les programmes suivants :

- a) Programme d'aide et d'accompagnement social- Action;
- b) Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir;
- c) Programme objectif emploi;
- d) Programme d'aide sociale sans contrainte;
- e) Programme d'aide sociale avec contrainte;
- f) Programme de solidarité sociale;
- g) Programme de revenu de base.
- h) Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens;
- i) Programme de soutien pour les travailleurs âgés;
- j) Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME);
- k) Programme d'aide financière de dernier recours.

Exposé et statistiques :

a) Programme d'aide et d'accompagnement social- Action :

Le ministère ne possède pas cette information. L'information demandée ne s'applique pas au Programme d'aide et d'accompagnement social - Action qui n'est pas un programme qui prend en compte les revenus de travail.

b) Programme d'aide et d'accompagnement social – Réussir :

Le ministère ne possède pas cette information. L'information demandée ne s'applique pas au Programme d'aide et d'accompagnement social - Réussir, qui n'est pas un programme qui prend en compte les revenus de travail.

c) Programme objectif emploi :

Voir tableau ci-dessous.

d) Programme d'aide sociale sans contrainte :

Il n'est pas possible de détailler l'information sur les revenus de travail selon la présence ou non de contraintes à l'emploi au Programme d'aide sociale, puisqu'elle est comptabilisée par ménage. L'information présentée dans le tableau ci-dessous correspond aux revenus de travail déclarés en décembre 2024, par les ménages au Programme d'aide sociale.

e) Programme d'aide sociale avec contrainte :

Il n'est pas possible de détailler l'information sur les revenus de travail selon la présence ou non de contraintes à l'emploi au Programme d'aide sociale, puisqu'elle est comptabilisée par ménage. L'information présentée dans le tableau ci-dessous correspond aux revenus de travail déclarés en décembre 2024, par les ménages au Programme d'aide sociale.

f) Programme de solidarité sociale :

Voir tableau ci-dessous.

g) Programme de revenu de base :

L'information sur les revenus de travail au Programme de revenu de base est détenue par Revenu Québec.

h) Programme spécifique d'aide pour les Ukrainiens :

Voir les tableaux ci-dessous.

i) Programme de soutien pour les travailleurs âgés :

Ce programme est inactif depuis le 31 mars 2013.

j) Programme Soutien financier aux mineures enceintes (SFME) :

Les données ne sont pas disponibles.

k) Programme d'aide financière de dernier recours :

Il n'y a pas de programme d'aide financière de dernier recours. Les programmes d'aide financière de dernier recours comprennent le Programme d'aide sociale et le Programme de solidarité sociale. Voir les points d), e) et f).

Tableaux

Programme objectif emploi			
Région	Ménages avec revenus de travail	Avec réduction de l’aide financière	
		Nombre de ménages	Montant réduit
01 - Bas-Saint-Laurent	6	5	5 328,15 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	10	7	3 625,88 \$
03 - Capitale-Nationale	33	25	15 860,11 \$
04 - Mauricie	5	3	1 511,26 \$
05 - Estrie	21	18	9 674,86 \$
06 - Montréal	97	75	45 053,81 \$
07 - Outaouais	26	12	7 025,90 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	3	2	1 736,01 \$
09 - Côte-Nord	2	2	3 710,18 \$
10 - Nord-du-Québec	-	-	-
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	7	5	2 308,37 \$
12 - Chaudière-Appalaches	25	18	9 319,77 \$
13 - Laval	9	8	5 543,39 \$
14 - Lanaudière	21	14	9 468,67 \$
15 - Laurentides	20	15	10 290,29 \$
16 - Montérégie	44	31	22 763,90 \$
17 - Centre-du-Québec	8	5	649,06 \$
Région inconnue	-	-	-
Ensemble du Québec	337	245	153 869,74 \$
Programme d’aide sociale			
Région	Ménages avec revenus de travail	Avec réduction de l’aide financière	
		Nombre de ménages	Montant réduit
01 - Bas-Saint-Laurent	113	58	30 228,73 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	153	83	35 741,43 \$
03 - Capitale-Nationale	293	130	61 266,41 \$
04 - Mauricie	179	79	33 383,37 \$
05 - Estrie	304	150	64 843,35 \$
06 - Montréal	1 408	726	312 236,19 \$
07 - Outaouais	196	93	40 673,72 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	54	21	14 855,17 \$
09 - Côte-Nord	24	12	3 277,56 \$
10 - Nord-du-Québec	8	4	1 019,42 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	43	20	5 550,66 \$
12 - Chaudière-Appalaches	146	82	37 992,33 \$
13 - Laval	182	111	42 766,75 \$
14 - Lanaudière	211	110	48 280,56 \$
15 - Laurentides	232	114	58 904,08 \$
16 - Montérégie	452	221	91 018,76 \$
17 - Centre-du-Québec	161	84	30 470,42 \$
Région inconnue	2	0	0
Ensemble du Québec	4 161	2 098	912 509,01 \$
Programme de solidarité sociale			
Région	Ménages avec revenus de travail	Avec réduction de l’aide financière	
		Nombre de ménages	Montant réduit
01 - Bas-Saint-Laurent	34	20	20 149,04 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	42	26	18 466,51 \$
03 - Capitale-Nationale	62	33	25 155,33 \$
04 - Mauricie	23	12	8 356,74 \$
05 - Estrie	47	22	14 330,56 \$
06 - Montréal	137	76	57 409,80 \$
07 - Outaouais	23	13	14 013,10 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	14	11	8 256,98 \$
09 - Côte-Nord	12	7	4 608,88 \$
10 - Nord-du-Québec	1	1	818,58 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	4	3 024,41 \$
12 - Chaudière-Appalaches	45	25	17 339,77 \$
13 - Laval	28	20	10 951,15 \$
14 - Lanaudière	54	36	27 095,83 \$
15 - Laurentides	43	25	16 839,46 \$
16 - Montérégie	119	81	59 900,24 \$
17 - Centre-du-Québec	28	14	10 550,65 \$
Région inconnue	-	-	-
Ensemble du Québec	723	426	317 267,16 \$

Programme spécifique d’aide pour les Ukrainiens ¹			
	Ménages avec revenus de travail	Avec réduction de l’aide financière	
		Nombre de ménages	Montant réduit
Ensemble du Québec	35	25	28 891,09 \$

¹ Pour des raisons de confidentialité et considérant le faible nombre, les données sont présentées pour l’ensemble du Québec.

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION:
DATE :

Direction des politiques d’assistance sociale
S. o.
Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique
4 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-30

Titre :
Les sommes dépensées en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, par votre ministère et ses organismes pour le remboursement des frais de transport médical des prestataires de l’aide financière de dernier recours ventilé par nombre de prestataires, par année, par mois, par région et par type de transport.

Exposé et statistiques :

Les données pour la période d’avril 2024 à décembre 2024 sont présentées en annexe.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Direction des politiques d’assistance sociale

Secteur des services territoriaux à la clientèle (SSTC)
Direction des normes et des partenariats et des projets d’assistance sociale (DNPPAS)

Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique (DIAA)

7 mars 2025

Données sur les prestations spéciales régulières et spécifiques pour transport médical
au total période, selon la région et le type de transport¹
- avril 2024 à décembre 2024 -
- Assistance sociale -

Type de transport												
Région	9C Auto personnelle		9D Taxi		9E Ambulance		9F Transport en commun		9G Avion		9I Ambulance Urgence-Santé	
	Nbre prestataires distincts	Montant	Nbre prestataires distincts	Montant	Nbre prestataires distincts	Montant	Nbre prestataires distincts	Montant	Nbre prestataires distincts	Montant	Nbre prestataires distincts	Montant
01 - Bas-Saint-Laurent	629	77 634,95 \$	26	73 650,61 \$	553	144 945,25 \$	323	142 315,99 \$	X	X	X	20 753,83 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	193	27 207,44 \$	19	6 159,35 \$	720	172 632,68 \$	49	10 865,86 \$	X	X	X	36 038,93 \$
03 - Capitale-Nationale	165	22 088,45 \$	75	256 767,08 \$	1 796	513 829,17 \$	273	42 073,66 \$	X	X	X	295 984,78 \$
04 - Mauricie	371	51 073,16 \$	158	302 573,99 \$	973	245 617,11 \$	259	84 779,01 \$	X	X	X	148 868,34 \$
05 - Estrie	449	60 302,58 \$	119	205 569,14 \$	1 129	286 003,92 \$	512	262 625,46 \$	X	X	X	150 423,39 \$
06 - Montréal	51	6 497,91 \$	170	314 811,79 \$	219	47 025,21 \$	2 151	1 083 439,29 \$	X	1 174	X	202 937,43 \$
07 - Outaouais	198	32 164,61 \$	X	2 490,09 \$	732	194 472,75 \$	144	45 275,94 \$	X	X	X	131,47 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	276	40 397,95 \$	16	4 307,67 \$	308	74 550,25 \$	25	7 283,26 \$	X	X	X	17 211,60 \$
09 - Côte-Nord	101	20 060,54 \$	27	16 565,91 \$	115	28 432,50 \$	11	3 639,45 \$	X	X	X	8 293,77 \$
10 - Nord-du-Québec	23	5 620,24 \$	X	X	11	3 046,50 \$	X	558,82 \$	X	X	X	247,34 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	399	83 435,40 \$	38	6 717,46 \$	228	58 963,64 \$	47	13 852,20 \$	X	X	X	40 847,86 \$
12 - Chaudière-Appalaches	451	62 692,04 \$	40	75 221,47 \$	779	217 487,84 \$	182	63 930,41 \$	X	X	X	401 313,97 \$
13 - Laval	45	5 843,26 \$	35	83 547,05 \$	30	7 182,50 \$	252	124 065,94 \$	X	X	53	89 336,75 \$
14 - Lanaudière	333	55 535,77 \$	68	124 328,59 \$	876	232 202,18 \$	335	143 096,07 \$	X	X	13	1 838,79 \$
15 - Laurentides	405	103 211,80 \$	167	339 547,69 \$	1 121	273 549,23 \$	406	193 063,72 \$	X	X	X	109 434,50 \$
16 - Montérégie	393	66 369,19 \$	348	1 462 987,44 \$	2 253	624 061,19 \$	530	210 059,41 \$	X	X	17	2 259,05 \$
17 - Centre-du-Québec	433	72 284,53 \$	49	223 769,62 \$	644	154 685,64 \$	142	60 858,04 \$	X	X	X	205 818,20 \$
Région inconnue	X	328,00 \$	X	301,50 \$	18	3 655,25 \$	X	2 057,54 \$	X	X	X	38 885,83 \$
Période												
Total	4 894	792 747,91 \$	1 348	3 499 316,56 \$	12 366	3 282 342,91 \$	5 619	2 493 840,23 \$	X	1 072,75 \$	1 274	222 035,29 \$
										2 923		3 372 850,76 \$
												1 786 919,92 \$

1. x = Des renseignements ont été caviardés puisqu'en raison du petit nombre (moins de 10) ceux-ci pourraient avoir pour effet de révéler des renseignements personnels, et ce, au sens des articles 53 et 54 de la Loi sur l'accès.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Ministre responsable de la Solidarité sociale
et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-31

Titre : Concernant le programme de revenu de base veuillez nous fournir les renseignements suivants pour l'année 2024-2025, ventilés par mois : a) L'évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription, en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes ; b) La répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage ; c) Le nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du programme revenu de base, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école ; d) Le nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une ; e) Les économies que ces contributions parentales représentent pour le programme revenu de base; f) Le nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire ; g) Les économies que ces pensions alimentaires représentent pour le programme revenu de base; h) Le nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire du programme revenu de base; i) Le nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré ; j) Le nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision ; k) Le nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle ; l) La liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026; m) Le nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026; n) Le nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés ; o) Le nombre de prestataires ayant une dette envers le Ministère; p) Le montant prélevé sur le montant versé aux prestataires du programme revenu de base, par catégorie; q) Les taux d'intérêts des prestataires du programme revenu de base ayant des dettes envers le Ministère.
--

Exposé et statistiques :

- a) L'évolution mensuelle du nombre de demandes d'inscription, en ventilant selon l'étape de traitement du dossier et en spécifiant le délai moyen pour chacune de ces étapes ;
Le Ministère ne possède pas cette information.
- b) La répartition des ménages selon le mode de logement (propriétaire, locataire, chambreur, logement subventionné : HLM, coopérative d'habitation), en indiquant la catégorie de ménage ;
Réponse fournie à RP-15c
- c) Le nombre d'enfants (moins de 18 ans) vivant au sein d'un ménage prestataire du Programme revenu de base, selon qu'ils fréquentent l'école primaire, l'école secondaire, le cégep, l'université ou qu'ils ne fréquentent pas l'école ;

Programme de revenu de base	
DESCRIPTION	Nombre d'enfants de moins de 18 ans
	Décembre 2024
Âge préscolaire	645
Études primaires	912
Études secondaires	1 424
Études postsecondaires	15
Sans occupation	8
TOTAL	3 004
Handicapé	74

- d) Le nombre d'adultes de 18 ans et plus qui reçoivent une contribution parentale ou devraient en recevoir une ;
La contribution parentale n'est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme de revenu de base.
- e) Les économies que ces contributions parentales représentent pour le programme revenu de base;
La contribution parentale n'est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme de revenu de base.
- f) Le nombre de familles monoparentales avec des enfants de moins de 18 ans qui reçoivent une pension alimentaire ;
Réponse fournie à RP-15e
- g) Les économies que ces pensions alimentaires représentent pour le programme revenu de base;
La pension alimentaire pour enfants n'est pas prise en compte pour établir le montant des prestations au Programme de revenu de base.
- h) Le nombre d'enfants handicapés vivant au sein d'un ménage bénéficiaire du programme revenu de base;
Voir dernière ligne du tableau à la question c).
- i) Le nombre de ménages déclarant des revenus, selon les catégories de barème et le revenu moyen déclaré ;
Réponse fournie à RP-15g

- j) Le nombre de révisions et d'appels, selon le motif et la décision ;
Réponse fournie à RP-15j

- k) Le nombre de ménages qui ont reçu des prestations en trop, en indiquant le montant moyen du trop-perçu et la raison de celui-ci, y compris l'erreur administrative et l'aide conditionnelle ;
Réponse fournie à RP-15i

- l) La liste et coûts des besoins spéciaux, y compris l'assurance médicaments, pour 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026;
Réponse fournie à RP-15l

- m) Le nombre de prestataires admissibles à une rente de préretraite et l'économie générée en 2024-2025 ; fournir les prévisions pour 2025-2026;
En décembre 2024, 11 384 ménages prestataires du Programme de revenu de base ont reçu une rente de retraite de Retraite Québec dont le montant moyen est établi à environ 105 \$ par mois.
On estime l'impact de cette mesure à 14,4 M\$ en 2024-2025.

- n) Le nombre de ménages déclarant des biens, selon le genre de biens et la valeur moyenne des biens déclarés ;
Réponse fournie à RP-15h

- o) Le nombre de prestataires ayant une dette envers le Ministère;
Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale ne dispose pas de cette information.

- p) Le montant prélevé sur le montant versé aux prestataires du programme revenu de base, par catégorie;
Réponse fournie à RP-15i

- q) Les taux d'intérêts des prestataires du Programme revenu de base ayant des dettes envers le Ministère.
Le taux d'intérêt est fixé pour chaque trimestre. Le taux d'intérêt applicable est de 10 %.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
 COLLABORATION : Direction de l'analyse et de l'information de gestion
 Direction du soutien aux opérations
 VALIDATION: S. o.
 DATE : 14 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-32

Titre :

Mesures supplémentaires pour l’ensemble des différents prestataires, notamment d’aide sociale et de dernier recours, afin de surmonter les diverses dépenses engendrées par l’inflation.

Exposé et statistiques :

- Les prestations mensuelles des programmes d’assistance sociale sont indexées au 1^{er} janvier de chaque année afin de préserver le pouvoir d’achat des personnes prestataires. Le taux d’indexation correspond à l’évolution annuelle du prix des biens et des services. Au 1^{er} janvier 2025, l’indexation des prestations mensuelle était de 2,85 %.
- Dans le cadre du Plan budgétaire 2021-2022 du gouvernement du Québec, les tarifs des prestations spéciales de santé des annexes 1 à 3 du Règlement sur l’aide aux personnes et aux familles ont été majorés de :
 - 20 % le 1^{er} janvier 2022;
 - 6,44 % le 1^{er} janvier 2023;
 - 5,08 % le 1^{er} janvier 2024;
 - 2,85 % le 1^{er} janvier 2025.
- Le 1^{er} janvier 2025, un supplément au revenu de travail de 25 % est entré en vigueur pour les prestataires des programmes d’aide sociale et de solidarité sociale. Pour les prestataires du Programme objectif emploi, le supplément au revenu de travail de 20 % qui était applicable depuis l’entrée en vigueur du programme en 2018 a également été rehaussé à 25 %.

SOURCE : Direction des normes, des partenariats et des projets de l’assistance sociale
COLLABORATION : DGGAP-DIAA
VALIDATION : S. O.
DATE : 6 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-35

Titre :

Concernant les demandeurs d’asile depuis les 5 dernières années, par programme, par âge et par région administrative :

- a. Nombre de prestataires;
- b. Nombre de prestataires qui sont en couple.
- c. Nombre de prestataires en couple avec des enfants;
- d. Nombre de personnes attribuées à la gestion des dossiers;
- e. Les sommes allouées aux prestataires demandeurs d’asile.

Exposé et statistiques :

a. Nombre de prestataires

Nombre d’adultes demandeurs d’asile en décembre 2024.

	Programme objectif emploi et Programme d’aide sociale*	Programme de solidarité sociale et programme de revenu de base**
Âge		
Moins de 20 ans	1 115	4
De 20 à 24 ans	6 508	11
De 25 à 29 ans	8 444	8
De 30 à 34 ans	8 979	17
De 35 à 39 ans	7 311	13
De 40 à 44 ans	5 772	16
De 45 à 49 ans	3 911	18
De 50 à 54 ans	2 372	20
55 ans et plus	4 184	114
Région		
01 - Bas-Saint-Laurent	26	0
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	55	0
03 - Capitale-Nationale	1 072	5
04 - Mauricie	249	0
05 - Estrie	532	1
06 - Montréal	37 599	162
07 - Outaouais	680	4
08 - Abitibi-Témiscamingue	31	0
09 - Côte-Nord	24	0
10 - Nord-du-Québec	4	0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	3	0
12 - Chaudière-Appalaches	180	3
13 - Laval	2 572	12
14 - Lanaudière	817	4
15 - Laurentides	643	6
16 - Montérégie	3 724	22
17 - Centre-du-Québec	365	0
Région inconnue	20	2

* Les prestataires du Programme objectif emploi ont été rassemblés avec ceux du Programme d’aide sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu’il s’agit d’une clientèle similaire.

** Les prestataires du Programme de revenu de base ont été rassemblés avec ceux du Programme de solidarité sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu’il s’agit d’une clientèle similaire.

b. Nombre de prestataires qui sont en couple.

Nombre d’adultes demandeurs d’asile dans un ménage à deux adultes en décembre 2024.

	Programme objectif emploi et Programme d’aide sociale*	Programme de solidarité sociale et Programme de revenu de base**
Âge		
Moins de 20 ans	22	0
De 20 à 24 ans	780	0
De 25 à 29 ans	2 007	2
De 30 à 34 ans	2 845	5
De 35 à 39 ans	2 360	4
De 40 à 44 ans	1 930	6
De 45 à 49 ans	1 230	4
De 50 à 54 ans	706	2
55 ans et plus	1 272	48
Région		
01 - Bas-Saint-Laurent	4	0
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	2	0
03 - Capitale-Nationale	255	2
04 - Mauricie	67	0
05 - Estrie	156	1
06 - Montréal	9 840	47
07 - Outaouais	183	2
08 - Abitibi-Témiscamingue	7	0
09 - Côte-Nord	2	0
10 - Nord-du-Québec	2	0
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	46	0
12 - Chaudière-Appalaches	854	6
13 - Laval	235	1
14 - Lanaudière	181	4
15 - Laurentides	1 224	6
16 - Montérégie	90	0
17 - Centre-du-Québec	4	2
Région inconnue	2	0

* Les prestataires du Programme objectif emploi ont été rassemblés avec ceux du Programme d’aide sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu’il s’agit d’une clientèle similaire.

** Les prestataires du Programme de revenu de base ont été rassemblés avec ceux du Programme de solidarité sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu’il s’agit d’une clientèle similaire.

c. Nombre de prestataires en couple avec des enfants

Nombre d’adultes demandeurs d’asile dans un ménage à deux adultes ayant au moins 1 enfant à charge en décembre 2024.

	Programme objectif emploi et Programme d’aide sociale*	Programme de solidarité sociale et Programme de revenu de base**
Âge		
Moins de 20 ans	15	0
De 20 à 24 ans	386	0
De 25 à 29 ans	1 181	1
De 30 à 34 ans	1 846	4
De 35 à 39 ans	1 748	2
De 40 à 44 ans	1 440	4
De 45 à 49 ans	811	3
De 50 à 54 ans	351	1
55 ans et plus	168	2
Région		
01 - Bas-Saint-Laurent	2	0
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	0	0
03 - Capitale-Nationale	150	0
04 - Mauricie	41	0
05 - Estrie	107	0
06 - Montréal	5 840	14
07 - Outaouais	121	0
08 - Abitibi-Témiscamingue	1	0
09 - Côte-Nord	0	0
10 - Nord-du-Québec	0	0

	11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	0
	12 - Chaudière-Appalaches	24	0
	13 - Laval	546	0
	14 - Lanaudière	134	1
	15 - Laurentides	110	0
	16 - Montérégie	816	2
	17 - Centre-du-Québec	52	0
	Région inconnue	2	0
* Les prestataires du Programme objectif emploi ont été rassemblés avec ceux du Programme d'aide sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu'il s'agit d'une clientèle similaire.			
** Les prestataires du Programme de revenu de base ont été rassemblés avec ceux du Programme de solidarité sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu'il s'agit d'une clientèle similaire.			
d. Nombre de personnes attribuées à la gestion des dossiers			
En décembre 2024, 49 agents d'aide financière étaient attitrés à la gestion des dossiers actifs de demandeurs d'asile.			
e. Les sommes allouées aux prestataires demandeurs d'asile.			
Montants versés aux ménages avec la présence d'au moins un demandeur d'asile – Avril 2024 à décembre 2024			
	Programme objectif emploi et Programme d'aide sociale*	Programme de solidarité sociale et Programme de revenu de base**	
Âge***			
Moins de 20 ans	9 575 620,52 \$	24 252,63 \$	
De 20 à 24 ans	54 762 585,21 \$	127 780,91 \$	
De 25 à 29 ans	68 634 583,41 \$	93 241,07 \$	
De 30 à 34 ans	71 576 198,63 \$	157 955,41 \$	
De 35 à 39 ans	58 978 400,57 \$	114 184,69 \$	
De 40 à 44 ans	46 340 510,49 \$	170 819,86 \$	
De 45 à 49 ans	30 467 827,54 \$	157 061,94 \$	
De 50 à 54 ans	17 512 079,64 \$	214 357,29 \$	
55 ans et plus	27 948 000,98 \$	1 223 494,07 \$	
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	175 863,93 \$	0	
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	347 057,69 \$	0	
03 - Capitale-Nationale	8 966 116,99 \$	40 828,53 \$	
04 - Mauricie	1 985 536,64 \$	0	
05 - Estrie	4 224 659,09 \$	2 605,16 \$	
06 - Montréal	297 750 410,61 \$	1 657 830,00 \$	
07 - Outaouais	5 532 375,70 \$	29 848,66 \$	
08 - Abitibi-Témiscamingue	252 016,94 \$	0	
09 - Côte-Nord	219 525,53 \$	0	
10 - Nord-du-Québec	38 929,46 \$	0	
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	19 596,12 \$	0	
12 - Chaudière-Appalaches	1 537 611,80 \$	26 815,27 \$	
13 - Laval	19 419 763,75 \$	132 766,96 \$	
14 - Lanaudière	5 823 752,77 \$	52 607,69 \$	
15 - Laurentides	4 773 397,43 \$	65 437,75 \$	
16 - Montérégie	30 821 737,67 \$	272 534,25 \$	
17 - Centre-du-Québec	3 723 010,31 \$	0	
Région inconnue	184 444,47 \$	1 873,59 \$	
* Les prestataires du Programme objectif emploi ont été rassemblés avec ceux du Programme d'aide sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu'il s'agit d'une clientèle similaire.			
** Les prestataires du Programme de revenu de base ont été rassemblés avec ceux du Programme de solidarité sociale étant donné que leur nombre est marginal et qu'il s'agit d'une clientèle similaire.			
*** Âge de l'adulte demandeur d'asile dans le ménage. Advenant le cas d'un ménage avec deux demandeurs d'asile, ce sera l'âge de l'adulte requérant qui sera retenu.			

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale

COLLABORATION : Direction générale de l'évolution de la ligne d'affaires emploi et services à la clientèle issue de l'immigration

VALIDATION: Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

DATE : 7 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP36-37

Titre : Concernant le plan d'intégration à l'emploi personnalisé : a. Le budget alloué à ce programme depuis 2017, par année et quelles sont les prévisions pour 2025-2026; b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025; c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès depuis 2017, ventilé par année; d. Combien de plans ont échoué depuis 2017, ventilé par année; e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans depuis 2017, ventilé par année; f. Quel est le montant total des sanctions appliquées depuis 2017, ventilé par année ? Concernant le plan d'accompagnement personnalisé : a. Le budget alloué à ce programme en 2024-2025 et quelles sont les prévisions pour 2025-2026; b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025; c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès en 2024-2025; d. Combien de plans ont échoué depuis en 2024-2025; e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans en 2024-2025; f. Quel est le montant total des sanctions appliquées en 2024-2025.

Exposé et statistiques : Concernant le plan d'intégration à l'emploi personnalisé : a. Le budget alloué à ce programme depuis 2017, par année et quelles sont les prévisions pour 2025-2026: - En 2024-2025 (avril 2024 à décembre 2024), 49,9 M\$ ont été versés en aide financière aux participants du Programme objectif emploi. b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025; - En date du 21 janvier 2025, on dénombrait 6 869 plans d'intégrations élaborés pour les participants du Programme objectif emploi admis en 2024-2025. c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès depuis 2017, ventilé par année; - La notion d'avoir complété avec succès un plan d'intégration en emploi n'existe pas. d. Combien de plans ont échoué depuis 2017, ventilé par année; - La notion d'échec d'un plan d'intégration en emploi n'existe pas. e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans depuis 2017, ventilé par année; - En 2024-2025 (avril 2024 à décembre 2024), aucune sanction n'a été appliquée aux participants du Programme objectif emploi. f. Quel est le montant total des sanctions appliquées depuis 2017, ventilé par année - En 2024-2025 (avril 2024 à décembre 2024), le montant total des sanctions aux participants du Programme objectif emploi était de 0 \$. Concernant le plan d'accompagnement personnalisé :
--

- a. Le budget alloué à ce programme en 2024-2025 et quelles sont les prévisions pour 2025-2026;
- b. Le nombre de plans qui ont été élaborés en 2023-2024 et 2024-2025;
- c. Combien de ces plans ont été complétés avec succès en 2024-2025;
- d. Combien de plans ont échoué depuis en 2024-2025;
- e. Combien de sanctions ont été appliquées en lien avec ces plans en 2024-2025;
- f. Quel est le montant total des sanctions appliquées en 2024-2025.

Il n’y a pas de plan d’accompagnement personnalisé au Programme objectif emploi.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique
VALIDATION: Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique
DATE : 2 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP38

Titre :

Concernant le rapport médical (SR-2100) utilisé pour l'évaluation des contraintes sévères à l'emploi dans le cadre du Programme de solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes :

a.

Le nombre total de rapports médicaux (SR-2100) reçus en 2024-2025, ventilé par diagnostic.

b.

Le nombre de rapports acceptés, ventilé par diagnostic, région et sexe.

c.

Le nombre de rapports refusés, ventilé par diagnostic, région et sexe, ainsi que les motifs de refus.

d.

Le délai moyen de traitement des rapports médicaux, en distinguant le temps d'analyse initial et le délai total incluant les révisions ou demandes de renseignements supplémentaires.

e.

Le nombre de demandes de révision administrative liées à un refus basé sur un rapport médical, ventilé par motif.

f.

Le nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec en lien avec des refus basés sur un rapport médical, ventilé par motif et par diagnostic.

g.

Le nombre de cas acceptés en vertu du pouvoir discrétionnaire du ministre après un refus initial basé sur un rapport médical, ventilé par motif et par diagnostic.

h.

Le taux d'approbation des rapports médicaux par année depuis 2018.

Exposé et statistiques :

Pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024, voici le nombre total de rapports médicaux (SR-2100) reçus ventilé par diagnostic :

	Nombre
Diagnostics	
Inconnus	4 583
Grossesse	1 527
Incapacité partielle ou de moins de 12 mois	17 968
Adulte hébergé (3 premiers mois)	3
Invalidité reconnue par RRQ	634
Cancer, néo., tumeur maligne, irréversible	182
Cancer, néo., tumeur maligne (autre type)	105
Cancer des voies biliaires	5
Cancer du pancréas	7
Cancer de la plèvre	1
Carcinomatose	1
Tumeurs bénignes	4
Tumeurs à évolution imprévisible	20
Mal. endoc. nutrition métabolisme, troub. immuni.	7
VIH groupe III, VIH groupe IV, SIDA	3
Maladies du sang, organes hématopoïétiques	16
Dépression majeure, autres psychoses	121
Psychose de Korsakoff	6
Schizophrénie	380
Psychose maniaco dépres., maladie bipolaire	72
Autisme, Asperger, Rett, syndr. démen., Kanner	504
Troubles névrotiques, pers. et autres non psycho.	249
Retard ou déficience mentale, int. et arr. ment.	186
Déficience intellectuelle légère	55
Déficience intellectuelle moyenne	22

Déficiencia intellectuellc profonde	7
Maladies inflamm. du systèmc nerveux central	10
Chorée hérédit. progressive Huntington	3
Athétosc double, choréathétosc	1
Ataxie de Friedreich	1
Amyotrophie Aran D., Kugel., Lou Gehrig, Wernig	2
Autres maladies et syndromes du syst. nerveux	147
Maladie de Déjcrine Roussy	1
Paralysie cérébrale quadriplégique	2
Quadriplégie tétraplégie	7
Paraplégie, triplégie	5
Neuro SIDA	1
Maladies du systèmc nerveux périphérique	35
Dystrophie muscul., myoton., Becker, Limb, Erb	8
Maladie ou syndrome de Behcet	34
Cécité complètc des 2 yeux, aveugle (2 yeux)	14
Maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde	5
Surditc cong. bil. profonde / Surd. bil. profonde	6
Cardiopathies ischémiques	16
Cœur pulmonaire, cor pulmonale	1
Hypertension pulmonaire sévère	2
Autres formes de cardiopathies	18
Maladies vasculaires cérébrales	77
Maladies des artères, artérioles et capillaires	20
Maladies pulmonaires obstructives chroniques	68
Bronchite chron. avec insuff. respir. sévère	8
Autres maladies de l'appareil respiratoire	2
Mal. de l'oesophage, de l'estomac et duodénum	1
Entérite et colite non infectieuses	10
Autres maladies de l'intestin et du péritoine	5
Autres maladies de l'appareil digestif	40
Cirrhosc avec hypertension portale	1
Néphrite, syndrome néphrétique et néphros	57
Insuffisance rénale terminale	1
Autres maladies de l'appareil urinaire	3
Maladies de peau, tis-su cellulaire sous cutané	2
Arthropathies et affections apparentées	86
Affections des régions du plan dorsal	193
Ostéopathies, chrond. et malformations acquises	6
Anomalies congénitales	43
Dysautonomie familiale, Riley Day	1
Synd. Down, Lej., Ed. Patau, trisomie 13-18-21	31
Mal. De Cornelia L., Rub. Taiby, Seckel, Wolfram	1
Maladie de Lawrence Moon Biedl, Sturge Weber	2
Symptômes - signes et états morbides mal définis	156
Lésions traumatiques	64
Intoxications	1
Effets nocifs cause extér. autres ou non préc.	1
Complications dues à des actes chirurgicaux	7
Total	27 874

Nombre de demandes de révision administrative liées à un refus basé sur un rapport médical?

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2024, 986 demandes de révision portant sur les contraintes sévères à l’emploi ont été traitées.

Nombre de cas tranchés par le Tribunal administratif du Québec en lien avec des refus basés sur un rapport médical?

Du 1^{er} avril au 31 décembre 2024, 60 recours portant sur les contraintes sévères à l’emploi ont été entendus au Tribunal administratif du Québec et dix personnes ont vu leurs contraintes sévères à l’emploi être reconnues par le Tribunal administratif du Québec après que leur demande ait été refusée.

SOURCE : Direction générale de l’Évolution des lignes d’affaires – Assistance sociale et services gouvernementaux généraux

COLLABORATION : Direction générale du recouvrement, des recours et de la qualité des services

VALIDATION:

DATE : 2025-04-02

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP39

Titre :

Pour chacun des statuts particuliers définis par la Loi et le Règlement en matière d'aide financière, veuillez fournir les informations suivantes pour chacun des statuts suivants :

- a. Adulte membre d'une communauté religieuse;
- b. Étudiant adulte;
- c. Adulte incarcéré, tenu de loger et judiciairisé;
- d. Adulte hébergé;
- e. Adulte qui séjourne dans un centre de toxicomanie;
- f. Adulte hospitalisé;
- g. Adulte séjournant dans une maison pour victimes de violence;
- h. Adulte en situation d'itinérance ou sans-abri;
- i. Adulte en absence temporaire du Québec;
- j. Conjoint d'un étudiant inadmissible à l'aide de dernier recours;
- k. Adulte immigrant;
- l. Indien inscrit;
- m. Adulte en situation de grève ou de lock-out;
- n. Grossesse pour autrui.
- i. Le nombre de bénéficiaires de l'aide financière sous chacun de ces statuts, ventilé par région et par sexe, pour 2024-2025.
- ii. Les conditions spécifiques d'admissibilité et les critères d'évaluation appliqués à chacun de ces statuts ?
- iii. Le nombre de demandes qui ont été refusées en raison de l'inadmissibilité au statut particulier demandé.
- iv. Le taux d'approbation des demandes d'aide financière pour les personnes relevant de chacun de ces statuts.
- v. Le délai moyen de traitement des demandes impliquant un statut particulier, comparé aux autres types de demandes d'aide financière ?

Exposé et statistiques :

a. Adulte membre d'une communauté religieuse

i. Nombre de prestataires en décembre 2024, ventilés par région et sexe
Sans objet.

ii. Conditions spécifiques d'admissibilité et critères d'évaluation
Les adultes membres d'une communauté religieuse en mesure de pourvoir à leurs besoins de subsistance sont inadmissibles aux programmes d'assistance sociale (Loi sur l'aide aux personnes et aux familles (LAPF), article 27).

iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut
En décembre 2024, aucun adulte ayant fait une demande d'aide de dernier recours n'a été refusé pour la raison « Adulte membre d'une communauté religieuse ».

iv. Taux d'approbation des demandes
Sans objet.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes
Sans objet.

b. Étudiant adulte

- i. Nombre de prestataires en décembre 2024, ventilés par région et sexe

Les étudiants sont inadmissibles aux programmes d'assistance sociale. Les personnes qui demeurent admissibles malgré leurs études ne sont pas considérées comme étudiants.

- ii. Conditions spécifiques d'admissibilité et critères d'évaluation

Est inadmissible aux programmes d'assistance sociale (LAPF, article 27) l'adulte qui poursuit des études secondaires en formation professionnelle à temps plein ou postsecondaire et se trouve dans l'un ou l'autre de ces cas :

- étudie à temps plein ;
- est inscrit à ou pour des cours donnant droit à plus de 6 crédits ou unités par session ;
- est inscrit à un ou des cours donnant droit à des crédits ou unités comportant au total plus de 6 périodes ou heures d'enseignement par semaine, incluant les laboratoires et les travaux pratiques dirigés ;
- est inscrit à plus de 6 crédits par session en vue de la rédaction d'un mémoire ou d'une thèse au deuxième ou au troisième cycle de l'ordre d'enseignement universitaire ;
- et est réputé poursuivre ses études à temps plein ou être inscrit dans un établissement d'enseignement au sens de la Loi sur l'aide financière aux études et de son règlement d'application (Règlement sur l'aide aux personnes et aux familles (RAPF), article 23).

Toutefois, l'adulte demeure admissible si cette fréquentation scolaire s'effectue dans le cadre d'une mesure ou d'un programme d'aide à l'emploi ou d'aide et d'accompagnement social (RAPF, article 24).

- iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

En décembre 2024, 92 adultes ayant fait une demande d'aide ont été refusés pour la raison « Adulte inadmissible pour étude ».

- iv. Taux d'approbation des demandes

Sans objet.

- v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Sans objet.

c. Adulte incarcéré, tenu de loger et judiciairisé

- i. Nombre de prestataires en décembre 2024, ventilés par région et sexe

Les adultes incarcérés sont inadmissibles aux programmes d'assistance sociale. Les personnes tenues de loger sont incluses dans les adultes hébergés (voir sous point d).

Le fait d'avoir un casier judiciaire n'a aucun impact sur l'admissibilité aux programmes d'assistance sociale ou sur le montant de la prestation. Le Ministère ne détient donc pas cette information.

- ii. Conditions spécifiques d'admissibilité et critères d'évaluation

Est inadmissible aux programmes d'assistance sociale l'adulte incarcéré dans un pénitencier, dans un établissement de détention ou dans toute autre prison ou tenu de loger dans un établissement en vue de sa réinsertion sociale (LAPF, article 27). Il devient admissible aux programmes d'assistance sociale à compter du mois où il commence à loger dans un établissement en vue de sa réinsertion sociale et s'il se trouve dans l'une des situations suivantes :

- il bénéficie d'une permission de sortir d'un établissement de détention ou d'un centre correctionnel communautaire à des fins de réinsertion sociale en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec ;
- il bénéficie d'une libération conditionnelle en vertu de la Loi sur le système correctionnel du Québec ;
- il est un prévenu tenu de loger dans un établissement en vue de sa réinsertion sociale qui n'est pas un pénitencier, un établissement de détention ou une autre prison (RAPF, articles 26 et 26.1).

- iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

En décembre 2024, 9 adultes ayant fait une demande d'aide ont été refusés pour la raison « Adulte inadmissible pour détention ».

iv. Taux d’approbation des demandes

Sans objet.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Sans objet.

d. Adulte hébergé

i. Nombre d’adultes hébergés prestataires des programmes d’assistance sociale en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	30	29	59
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	36	15	51
03 - Capitale-Nationale	139	88	227
04 - Mauricie	98	29	127
05 - Estrie	356	78	434
06 - Montréal	632	288	920
07 - Outaouais	64	41	105
08 - Abitibi-Témiscamingue	40	31	71
09 - Côte-Nord	16	11	27
10 - Nord-du-Québec	2	4	6
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	24	18	42
12 - Chaudière-Appalaches	77	43	120
13 - Laval	51	48	99
14 - Lanaudière	104	40	144
15 - Laurentides	169	75	244
16 - Montérégie	305	142	447
17 - Centre-du-Québec	99	23	122
Région inconnue	3	2	5
Ensemble du Québec	2 245	1 005	3 250

ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

Être un adulte hébergé (RAPF, article 60).

iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

Sans objet.

iv. Taux d’approbation des demandes

96,8 % des demandes faites par des adultes hébergés en décembre 2024 ont été acceptées.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas de l’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

e. Adulte qui séjourne dans un centre de toxicomanie

i. Nombre d’adultes prestataires des programmes d’assistance sociale séjournant dans un centre de toxicomanie en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Ensemble du Québec ¹	1 305	195	1 500

ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

Être un adulte séjournant dans un centre offrant des services en toxicomanie avec hébergement, exploité par un organisme communautaire ou privé titulaire d’un certificat de conformité ou

¹ Pour des raisons de confidentialité et considérant, le faible nombre, les données sont présentées pour l’ensemble du Québec.

d’une attestation temporaire de conformité délivré à cette fin par un centre intégré de santé et de services sociaux en application de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RAPF, article 60).

iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

Sans objet.

iv. Taux d’approbation des demandes

97,5 % des demandes faites par des adultes séjournant dans un centre de toxicomanie en décembre 2024 ont été acceptées.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

f. Adulte hospitalisé

Le fait d’être hospitalisé n’a aucun impact sur l’admissibilité aux programmes d’assistance sociale ou sur le montant de la prestation. Le Ministère ne détient donc pas cette information.

g. Adulte séjournant dans une maison pour victimes de violence

i. Nombre d’adultes prestataires des programmes d’assistance sociale séjournant dans une maison pour victime de violence en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Ensemble du Québec ²	1	567	568

ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

Être un adulte qui se réfugie dans une maison d’hébergement pour personnes victimes de violence (RAPF, article 108).

iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

Sans objet.

iv. Taux d’approbation des demandes

94,4 % des demandes faites par des adultes séjournant dans une maison pour victime de violence en décembre 2024 ont été acceptées.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

h. Adulte en situation d’itinérance ou sans-abri

Le fait d’être en situation d’itinérance ou sans-abri n’a aucun impact sur l’admissibilité aux programmes d’assistance sociale ou sur le montant de la prestation. Le Ministère ne détient donc pas cette information.

i. Adulte en absence temporaire du Québec

vi. Nombre d’adultes inadmissibles à l’aide pour résidence hors Québec en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	1	0	1
03 - Capitale-Nationale	3	1	4
04 - Mauricie	1	1	2
05 - Estrie	2	1	3
06 - Montréal	98	53	151
07 - Outaouais	5	7	12
08 - Abitibi-Témiscamingue	1	0	1

² Pour des raisons de confidentialité et considérant, le faible nombre, les données sont présentées pour l’ensemble du Québec.

S1RP39_25-26.docx

	09 - Côte-Nord	0	1	1
	13 - Laval	3	3	6
	14 - Lanaudière	1	1	2
	15 - Laurentides	1	1	2
	16 - Montérégie	9	14	23
	Région inconnue	80	46	126
	Ensemble du Québec	205	129	334

vii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

Pour être admissible aux programmes d’assistance sociale, l’adulte doit résider au Québec (LAPF, article 26) au sens que l’endroit où il demeure de façon habituelle se trouve au Québec (RAPF, article 20). Toutefois, il devient inadmissible aux programmes d’assistance sociale s’il s’absente du Québec pendant plus de 15 jours cumulatifs dans un mois de calendrier ou plus de 7 jours consécutifs dans ce mois, sauf s’il s’absente pour :

- recevoir des soins de santé ;
- accompagner une personne qui lui procure des soins constants (limite de 6 mois) ;
- participer à une mesure ou un programme d’aide à l’emploi ;
- exécuter un travail rémunéré s’il fait partie d’un ménage qui demeure au Québec ;
- accompagner une personne à qui il procure des soins constants qui s’absente pour recevoir des soins de santé (RAPF, articles 21 et 22).

Il est aussi réputé demeurer au Québec les 6 premiers où il est retenu à l’extérieur par un cas de force majeure (RAPF, article 22).

viii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

En décembre 2024, 20 adultes ayant fait une demande d’aide ont été refusés pour la raison « Adulte inadmissible pour résidence hors Québec ».

ix. Taux d’approbation des demandes

Sans objet.

x. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

j. Conjoint d’un étudiant inadmissible à l’aide de dernier recours

- i. Nombre d’adultes prestataires des programmes d’assistance sociale étant un conjoint d’étudiant en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Région			
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	1	0	1
03 - Capitale-Nationale	0	4	4
04 - Mauricie	0	2	2
05 - Estrie	4	3	7
06 - Montréal	15	18	33
07 - Outaouais	3	3	6
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2	0	2
12 - Chaudière-Appalaches	1	1	2
13 - Laval	3	3	6
14 - Lanaudière	1	1	2
15 - Laurentides	5	1	6
16 - Montérégie	5	7	12
17 - Centre-du-Québec	2	3	5
Ensemble du Québec	42	46	88

ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

L’adulte est admissible aux programmes d’assistance sociale si son conjoint est un étudiant inadmissible si ce dernier est :

- admissible à une aide financière en vertu de la Loi sur l’aide financière aux études ;
- inadmissible à une telle aide financière en raison de la contribution de ses parents ;
- inadmissible à une telle aide financière pour un autre motif. Dans ce cas, le conjoint

- non-étudiant cesse d’être admissible lorsque le ministre responsable rend une décision en application de l’article 44 de la Loi sur l’aide financière aux études (LAPF, article 25).
- iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut
- Sans objet.
- iv. Taux d’approbation des demandes
- 50,0 % des demandes faites par des adultes étant un conjoint d’étudiant en décembre 2024 ont été acceptées.
- v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes
- Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

k. Adulte immigrant

- i. Nombre d’adultes immigrants prestataires des programmes d’assistance sociale en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	60	53	113
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	77	72	149
03 - Capitale-Nationale	1 367	1 568	2 935
04 - Mauricie	323	373	696
05 - Estrie	1 010	1 163	2 173
06 - Montréal	36 646	28 337	64 983
07 - Outaouais	1 029	1 274	2 303
08 - Abitibi-Témiscamingue	38	33	71
09 - Côte-Nord	27	24	51
10 - Nord-du-Québec	6	7	13
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	11	21	32
12 - Chaudière-Appalaches	206	207	413
13 - Laval	3 036	3 601	6 637
14 - Lanaudière	699	893	1 592
15 - Laurentides	738	864	1 602
16 - Montérégie	3 733	4 243	7 976
17 - Centre-du-Québec	402	428	830
Région inconnue	20	17	37
Ensemble du Québec	49 428	43 178	92 606

- ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

- Le lieu de naissance n’a pas d’impact sur l’admissibilité aux programmes d’assistance sociale. Cependant, pour être admissible aux programmes d’assistance sociale, l’adulte doit détenir l’un des statuts migratoires suivants :
- citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté ;
 - résident permanent au sens de la Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés ;
 - personne à qui l’asile est conféré au Canada conformément à la Loi sur l’immigration et la protection des réfugiés (LAPF, article 26) ;
 - personne qui demande l’asile au Canada ;
 - personne qui s’est vu refuser la demande d’asile au Canada, mais dont la présence sur le territoire est permise ;
 - personne visée par une demande de résidence permanente pour motifs humanitaires ou d’intérêt public ayant un certificat de sélection du Québec et dont le conjoint est un résident permanent ou un citoyen canadien (RAPF, article 47).
- iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut
- Sans objet.
- iv. Taux d’approbation des demandes
- 66,7 % des demandes faites par des adultes immigrants en décembre 2024 ont été acceptées.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

I. Indien inscrit

i. Nombre d’adultes autochtones prestataires des programmes d’assistance sociale en décembre 2024, ventilés par région et sexe

	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
	N	N	N
Région			
01 - Bas-Saint-Laurent	14	12	26
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	166	170	336
03 - Capitale-Nationale	106	95	201
04 - Mauricie	131	141	272
05 - Estrie	29	24	53
06 - Montréal	268	256	524
07 - Outaouais	120	100	220
08 - Abitibi-Témiscamingue	163	161	324
09 - Côte-Nord	47	40	87
10 - Nord-du-Québec	367	260	627
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	22	26	48
12 - Chaudière-Appalaches	24	12	36
13 - Laval	12	12	24
14 - Lanaudière	62	46	108
15 - Laurentides	41	46	87
16 - Montérégie	101	85	186
17 - Centre-du-Québec	30	14	44
Région inconnue	1	1	2
Ensemble du Québec	1 704	1 501	3 205

ii. Conditions spécifiques d’admissibilité et critères d’évaluation

Être un Indien inscrit au sens de la Loi sur les Indiens (LAPF, article 26). Toutefois, cette personne n'est pas admissible lorsqu'elle réside dans une réserve, car elle peut alors recevoir une aide financière en vertu du gouvernement fédéral.

iii. Nombre de demandes refusées en raison du statut

Sans objet.

iv. Taux d’approbation des demandes

63,2 % des demandes faites par des adultes autochtones en décembre 2024 ont été acceptées.

v. Délai moyen de traitement des nouvelles demandes

Le Ministère ne dispose pas d’information sur le délai de traitement pour cette clientèle spécifique.

m. Adulte en situation de grève ou de lock-out

Une personne salariée en situation de grève ou de lock-out peut être admissible à une aide financière de dernier recours à la condition qu'elle ait été admissible à une prestation en supplément aux revenus de travail qu'elle réalisait avant le conflit, qu'elle ait ou non profité de cette aide financière.

Le Ministère ne détient pas d’information sur le nombre d’adultes en situation de grève ou de lock-out.

n. Grossesse pour autrui

Cette situation n’a aucun impact sur l’admissibilité aux programmes d’assistance sociale ou sur le montant de la prestation. Le Ministère ne détient donc pas cette information.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : Direction générale de l’évolution des lignes d’affaires – assistance sociale et services gouvernementaux généraux
VALIDATION: Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique
DATE : 3 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP40

Titre :

Concernant les prestations spéciales et le coût des services et biens assumé par le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. Le nombre total de remboursements effectués en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, ventilé par type de prestation.
- b. Le coût total des remboursements effectués en 2024-2025, ventilé par type de prestation.
- c. Le nombre de bénéficiaires ayant reçu un remboursement, ventilé par région et par sexe, pour 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.
- d. Le montant moyen remboursé par bénéficiaire, ventilé par type de prestation, pour 2024-2025.
- e. Depuis 2017, comment a évolué le nombre de remboursements et leur coût total, et quelles sont les justifications des variations observées ?
- f. Le taux d’approbation des demandes de remboursement pour chaque type de prestation en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ?
- g. Quel est le délai moyen de traitement des demandes de remboursement, 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026

Exposé et statistiques :

- a. Le nombre total de remboursements effectués en 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026, ventilé par type de prestation.

Données sur les prestations spéciales régulières versées aux prestataires des programmes d'assistance sociale

- Ensemble du Québec -

- avril 2024 à décembre 2024 -

	Nombre de prestataires distincts (adultes+enfants) ¹	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Prestations spéciales régulières				
1B Supplément pour diabète	14 008	115 325	2 307 100,00 \$	164,70 \$
1C Supplément pour hémodialyse	3	27	2 700,00 \$	900,00 \$
1K Supplément de grossesse	2 072	7 140	392 700,00 \$	189,53 \$
1L Supplément d'allaitement	1 562	7 108	390 940,00 \$	250,28 \$
1P Supplément pour paraplégie	95	807	80 700,00 \$	849,47 \$
1T Supplément pour stomie temporaire	1	6	330,00 \$	330,00 \$
2H Loyer adulte seul hébergé	1 002	3 038	1 200 083,16 \$	1 197,69 \$
3K Victimes de violence	940	3 351	335 100,00 \$	356,49 \$
6Z Pile pour 1 appareil auditif	122	951	4 755,00 \$	38,98 \$
7A Supplément pour frais d'oxygène	1	4	80,00 \$	80,00 \$
7Z Piles pour 2 appareils auditifs	216	1 719	17 190,00 \$	79,58 \$
9D Taxi	1	3	291,00 \$	291,00 \$
9F Transport en commun	1 320	10 108	986 750,68 \$	747,54 \$
9J Transport adapté	160	1 227	116 699,75 \$	729,37 \$
JE Système d'élimination	2	18	2 084,04 \$	1 042,02 \$
MP Matériel scolaire prim.	16 644	16 644	1 764 492,00 \$	106,01 \$
MS Matériel scolaire sec.	11 258	11 258	1 739 835,00 \$	154,54 \$
OA Location fauteuil roulant	1	6	285,00 \$	285,00 \$

	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Total des prestations spéciales régulières ^{2,3}	178 740	9 342 115,63 \$	n.d.

	Nombre de ménages distincts	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Prestations spéciales régulières versées par amendement	78	538	15 909,95 \$	203,97 \$

1. La sommation du nombre de prestataires par prestations spéciales régulières peut être supérieure au total des prestataires ayant bénéficié de ces prestations, car un même individu peut bénéficier de plusieurs prestations dans la période.
2. Les prestations spéciales pour préparations lactées ne sont pas comptabilisées dans ce tableau.
3. Excluant les prestations spéciales versées par amendement.

Données sur les prestations spéciales spécifiques versées aux prestataires des programmes d'assistance sociale

- Ensemble du Québec -

- avril 2024 à décembre 2024 -

		Nombre de prestataires distincts (adultes+enfants) ¹	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Catégories de prestations spéciales	Prestations spéciales spécifiques				
01 Lunettes	1H Achat de lentilles et montures	9 587	9 620	1 445 952,19 \$	150,82 \$
	2H Achat de lentilles	927	930	83 672,49 \$	90,26 \$
	3H Achat de monture	91	92	6 099,25 \$	67,02 \$
	4H Remplacement de lentilles	271	274	19 480,62 \$	71,88 \$
	5H Remplacement de monture	395	397	21 211,87 \$	53,70 \$
	6A Lentilles sphériques	71	73	10 958,94 \$	154,35 \$
	6B Lentilles cornéennes toriques	48	50	7 726,44 \$	160,97 \$
	7H Rempl. de lentilles cornéennes	4	4	512,00 \$	128,00 \$
02 Transport	9C Auto personnelle	4 876	19 275	792 747,92 \$	162,58 \$
	9D Taxi	1 347	20 598	3 499 025,57 \$	2 597,64 \$
	9E Ambulance	12 363	22 844	3 282 342,92 \$	265,50 \$
	9F Transport en commun	4 442	23 048	1 507 089,56 \$	339,28 \$
	9G Avion	3	3	1 072,76 \$	357,59 \$
	9H Frais de séjour	1 027	2 535	284 315,73 \$	276,84 \$
	9I Ambulance Urgence-Santé	1 272	1 639	222 035,29 \$	174,56 \$
	9J Transport adapté	2 785	22 197	3 256 151,02 \$	1 169,17 \$
	9K Transport conducteur bénévole	3 521	16 718	1 786 919,93 \$	507,50 \$
	9L Frais de séjour désintoxication	3 745	13 692	15 866 510,71 \$	4 236,72 \$
03 Chaussures orthopédiques	AU Chaussure moule en plâtre/bois	60	60	28 130,32 \$	468,84 \$
04 Orthèses plantaires	AP Orthèse plantaire enfant	45	45	10 590,50 \$	235,34 \$
	AS Orthèse plantaire adulte	467	470	112 918,00 \$	241,79 \$
05 Modifications plantaires	AG Biseau semelle	10	18	345,00 \$	34,50 \$
	AH Biseau talon	16	31	811,14 \$	50,70 \$
	AM Élévation semell/ talon(-15mm)	11	14	420,00 \$	38,18 \$
	AN Élévation sem./talon (15à30mm)	11	15	932,50 \$	84,77 \$
	AO Élévation semelle/ talon(+30mm)	5	6	570,50 \$	114,10 \$
08 Système chauffage	2N Réparation système chauffage	4	4	800,00 \$	200,00 \$
09 Corset	CC Corset sacro-lombaire femme	3	3	282,99 \$	94,33 \$
	CI Corset dorso-lombaire homme	1	1	202,00 \$	202,00 \$
	CJ Corset dorso-lombaire femme	1	1	208,50 \$	208,50 \$
10 Bas élastiques	EA Bas élastiques 20 mm genou	160	330	23 259,85 \$	145,37 \$
	EB Bas élastiques 20 mm mi-cuisse	17	29	2 957,91 \$	173,99 \$
	EC Bas élastiques 20 mm collant	8	11	1 284,95 \$	160,62 \$
	ED Bas élastiques 20 mm maternité	1	2	261,00 \$	261,00 \$
	EE Bas élastiques 30 mm genou	60	97	7 297,30 \$	121,62 \$
	EF Bas élastiques 30 mm mi-cuisse	19	32	3 183,40 \$	167,55 \$

	EG Bas élastiques 30 mm aine	5	7	830,00 \$	166,00 \$
	EI Bas élastiques 30 mm collant	18	39	6 339,85 \$	352,21 \$
11 Bandes	BA Bande herniaire simple	2	2	102,49 \$	51,25 \$
	BB Bande herniaire double	1	1	91,50 \$	91,50 \$
	BC Ceinture postopératoire	1	1	50,00 \$	50,00 \$
	BE Bande abdominale	10	10	470,15 \$	47,02 \$
12 Orthèse cervicale	FA Collet cervical	1	1	27,50 \$	27,50 \$
13 Orthèse membres supérieurs	GB Orthèse pour le coude	5	5	229,08 \$	45,82 \$
14 Orthèse membres inférieurs	HA Support cheville	4	4	118,09 \$	29,52 \$
	HB Orthèse cheville	14	18	940,06 \$	67,15 \$
	HC Support genou	14	15	895,39 \$	63,96 \$
	HD Genouillère élastique	5	5	327,16 \$	65,43 \$
	HE Genouillère joints métalliques	13	18	2 143,95 \$	164,92 \$
	HF Genouillère articulation libre	5	6	519,00 \$	103,80 \$
15 Aide à mobilité (accessoires)	LB Canne aluminium ajustable	30	30	1 095,33 \$	36,51 \$
	LD Béquilles aluminium	5	5	235,56 \$	47,11 \$
	LE Béquilles canadiennes	3	4	404,93 \$	134,98 \$
	LF Marchette	101	102	11 717,01 \$	116,01 \$
	LH Fauteuil roulant	23	23	10 330,71 \$	449,16 \$
	OA Location fauteuil roulant	4	6	237,50 \$	59,38 \$
	OB Location aide mobilité	4	6	49,50 \$	12,38 \$
16 Accessoires de lit	MA Lit d'hôpital	4	4	2 103,50 \$	525,88 \$
	MB Matelas	1	1	147,00 \$	147,00 \$
	MC Cétés de lit (paire)	14	14	1 662,71 \$	118,77 \$
17 Accessoires d'aisance	KA Chaise d'utilité fixe	2	2	230,00 \$	115,00 \$
	KB Chaise d'utilité ajustable	3	3	1 068,50 \$	356,17 \$
	KC Siège de toilette ajustable	31	31	2 187,52 \$	70,57 \$
	KD Appui toilette ajustable unité	5	5	242,50 \$	48,50 \$
	KE Appui toilette ajustable paire	15	15	1 115,27 \$	74,35 \$
	KF Barre soutien baignoire droite	38	54	1 406,54 \$	37,01 \$
	KG Barre soutien baignoire en L	17	17	930,60 \$	54,74 \$
	KH Urinoir complet réutilisable	4	4	80,90 \$	20,23 \$
	KI Banc de bain avec dossier	24	24	1 774,60 \$	73,94 \$
	KJ Banc de bain sans dossier	15	15	815,28 \$	54,35 \$
18 Appareils respiratoires	7A Supplément frais oxygène	96	479	62 113,26 \$	647,01 \$
	NA Appareil respiratoire domicile	1 292	1 470	456 230,31 \$	353,12 \$
	NB Compresseur aérosol	10	18	3 895,39 \$	389,54 \$
	OD Location appareils respiratoires	2 172	5 315	1 894 140,30 \$	872,07 \$
	OE Location concentrateur d'oxygène	66	244	60 709,86 \$	919,85 \$
19 Appareils divers	1R Stérilet	1	1	25,00 \$	25,00 \$
	IH Accessoires divers	1 181	5 964	588 161,14 \$	498,02 \$
	JE Système d'élimination	5 932	35 614	6 955 616,22 \$	1 172,56 \$
20 Déménagement	DA Déménagement/santé-salubrité	80	81	15 629,99 \$	195,37 \$
	DC Déménagement/séparation	6	6	1 101,88 \$	183,65 \$
21 Incendie ou sinistre	2D Effets d'usage domestique	56	85	64 544,98 \$	1 152,59 \$
	2G Coûts de subsistance	44	47	7 151,34 \$	162,53 \$
23 Frais funéraires	4J Frais funéraires pour un adulte ou un enfant	133	135	274 722,18 \$	2 065,58 \$

	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Total des prestations spéciales spécifiques ²	205 114	42 723 242,58 \$	n.d.

	Nombre de ménages distincts	Nombre de versements	Montant total	Montant total annuel moyen par prestataire
Prestations spéciales spécifiques versées par amendement	559	832	709 172,39 \$	1 268,64 \$

1. La sommation du nombre de prestataires par prestations spéciales spécifiques peut être supérieure au total des prestataires ayant bénéficié de ces prestations, car un même individu peut bénéficier de plusieurs prestations dans la période.
2. Excluant les prestations spéciales versées par amendement.

b. Le coût total des remboursements effectués en 2024-2025, ventilé par type de prestation.

Voir les tableaux au point a).

c. Le nombre de bénéficiaires ayant reçu un remboursement, ventilé par région et par sexe, pour 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026.

Le remboursement d’une prestation spéciale n’est pas nécessairement destiné à l’adulte prestataire. Il y a des situations où le remboursement est effectué au ménage prestataire comme dans le cas d’une prestation spéciale pour matériel scolaire ou pour l’ensemble des prestations spéciales versées par amendement. Les prestations spéciales peuvent également être versées pour un enfant prestataire. Ainsi, il est impossible de quantifier précisément le nombre d’adultes distincts ayant reçu au moins une prestation spéciale dans l’année.

d. Le montant moyen remboursé par bénéficiaire, ventilé par type de prestation, pour 2024-2025.

Voir les tableaux au point a).

e. Depuis 2017, comment a évolué le nombre de remboursements et leur coût total, et quelles sont les justifications des variations observées ?

Montant total des prestations spéciales régulières et spécifiques versées aux prestataires des programmes d'assistance sociale
- Ensemble du Québec -

	Nombre de versements	Montant total
Année financière		
2024-2025 (avril 2024 à décembre 2024)	385 224	53 175 664,55 \$

f. Le taux d’approbation des demandes de remboursement pour chaque type de prestation en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ?

Cette information n’est pas disponible.

g. Quel est le délai moyen de traitement des demandes de remboursement, 2024-2025, ainsi que les prévisions pour 2025-2026

Cette information n’est pas disponible.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique, Direction des normes des partenariats et des projets d’assistance sociale
VALIDATION: Direction de l’intelligence d’affaire et de l’analytique
DATE : avril

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP41

Titre :

Concernant les projets pilotes prévus par la Loi visant à améliorer l’accompagnement des personnes et à simplifier le régime d’assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes :

a.

Quels projets pilotes ont été élaborés et mis en œuvre depuis l’adoption de la loi le 26 novembre 2024, et quels sont leurs objectifs spécifiques ?

b.

Quels sont les projets pilotes actuellement en cours ou prévus pour 2025-2026 ?

c.

Pour chaque projet pilote, quel est le budget alloué, ventilé par année et par source de financement ?

d.

Quels sont les indicateurs de performance et critères d’évaluation utilisés pour mesurer les impacts de ces projets ?

e.

Quels sont les résultats obtenus pour les projets pilotes terminés et quelles recommandations ont été formulées à la suite de leur évaluation ?

f.

Quel est le nombre de prestataires ayant participé à chaque projet pilote, ventilé par région et par sexe ?

g.

Depuis la mise en œuvre de ces projets pilotes, quelles modifications ou ajustements ont été envisagés ou adoptés en matière d’assistance sociale ?

Exposé et statistiques :

Il n’y a pas de projets pilotes élaborés et mis en œuvre depuis l’adoption de la loi le 21 novembre 2024.

SOURCE :

Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION :

S.o.

VALIDATION:

S.o.

DATE :

4 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP42

Titre :

Concernant les programmes spécifiques établis par le ministre en vertu de la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. Quels programmes spécifiques ont été établis depuis l'entrée en vigueur de ces dispositions, et quels sont leurs objectifs spécifiques ?
- b. Pour chacun de ces programmes, quels sont les critères d'admissibilité et en quoi diffèrent-ils des critères généraux des programmes d'aide financière de dernier recours et de revenu de base ?
- c. Combien de personnes et de familles bénéficient d'une aide financière dans le cadre de ces programmes, ventilé par programme, région et sexe, pour l'année 2024-2025 ainsi que les prévisions pour 2025-2026 ?
- d. Quel est le budget alloué à chacun de ces programmes pour l'année 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 ?
- e. Quel est le montant moyen de l'aide financière accordée par bénéficiaire dans chacun de ces programmes ?
- f. Depuis la mise en œuvre de ces programmes spécifiques, combien de décisions ont été rendues en vertu de l'article 83.30 concernant un refus, une cessation ou une réduction de l'aide financière, ventilé par programme et motif ?
- g. Quel est le délai moyen de traitement des demandes dans ces programmes spécifiques, comparé aux autres programmes d'aide financière ?
- h. Quels mécanismes sont mis en place pour informer les personnes admissibles de l'existence de ces programmes et faciliter leur accès ?
- i. Où peut-on consulter les normes d'application de ces programmes et comment sont-elles mises à jour ?

Exposé et statistiques :

Il n'y a pas de programmes spécifiques établis par la ministre en vertu de la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale.

SOURCE : Direction des politiques d'assistance sociale
COLLABORATION : S.o.
VALIDATION: S.o.
DATE : 4 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP43

Titre : Concernant les règlements prévus dans la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale, veuillez fournir les informations suivantes : a. Quels règlements ont été adoptés depuis l'entrée en vigueur de la loi, et quels articles de la loi encadrent leur adoption ? b. Quels sont les règlements en cours de rédaction et quelles sont les principales orientations envisagées par la ministre ? c. Quel est le calendrier prévu pour l'élaboration, l'adoption et la publication des règlements découlant de cette loi ? d. Pour chaque règlement adopté, quels sont les objectifs visés et quels changements concrets ont été apportés au régime d'assistance sociale ? e. Quels sont les impacts anticipés de ces règlements sur les prestataires, notamment en ce qui concerne l'admissibilité, le montant de l'aide et les obligations des bénéficiaires ? f. Quels sont les effectifs actuellement affectés à la rédaction et à la mise en œuvre des règlements prévus par la loi ? Ventilation par fonction et par direction g. Quels mécanismes de suivi et d'évaluation sont mis en place pour mesurer les effets de ces règlements ? h. Depuis l'adoption de la loi, y a-t-il eu des ajustements ou des abrogations de règlements en raison de difficultés d'application ou de recommandations du ministère ? i. Quelle est la procédure prévue pour réviser ou modifier un règlement découlant de cette loi, et quels sont les délais prévus pour de telles révisions ? j. Quels mécanismes de suivi et d'évaluation seront mis en place pour mesurer l'impact des futurs règlements sur les prestataires ?
--

E xposé et statistiques : a) Quels règlements ont été adoptés depuis l'entrée en vigueur de la loi, et quels articles de la loi encadrent leur adoption ? Aucun règlement n'a été mis œuvre suivant l'entrée en vigueur de la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale (2024, chapitre 34). b) Quels sont les règlements en cours de rédaction et quelles sont les principales orientations envisagées par la ministre ? La rédaction de projets de règlement est une prérogative du gouvernement. c) Quel est le calendrier prévu pour l'élaboration, l'adoption et la publication des règlements découlant de cette loi ? Le calendrier des projets de règlement est une prérogative du gouvernement. d) Pour chaque règlement adopté, quels sont les objectifs visés et quels changements concrets ont été apportés au régime d'assistance sociale ? Aucun règlement n'a été mis œuvre suivant l'entrée en vigueur de la Loi visant à améliorer l'accompagnement des personnes et à simplifier le régime d'assistance sociale (2024, chapitre 34).

e) Quels sont les impacts anticipés de ces règlements sur les prestataires, notamment en ce qui concerne l’admissibilité, le montant de l’aide et les obligations des bénéficiaires ?

Aucun règlement n’a été mis œuvre suivant l’entrée en vigueur de la Loi visant à améliorer l’accompagnement des personnes et à simplifier le régime d’assistance sociale (2024, chapitre 34).

f) Quels sont les effectifs actuellement affectés à la rédaction et à la mise en œuvre des règlements prévus par la loi ? Ventilation par fonction et par direction

La rédaction de projets de règlement est une prérogative du gouvernement.

g) Quels mécanismes de suivi et d’évaluation sont mis en place pour mesurer les effets de ces règlements ?

Les mécanismes de suivi et d’évaluation seront déterminés en fonction de la nature des mesures prévues dans les règlements.

h) Depuis l’adoption de la loi, y a-t-il eu des ajustements ou des abrogations de règlements en raison de difficultés d’application ou de recommandations du ministère ?

Aucun règlement n’a été mis œuvre suivant l’entrée en vigueur de la Loi visant à améliorer l’accompagnement des personnes et à simplifier le régime d’assistance sociale (2024, chapitre 34).

i) Quelle est la procédure prévue pour réviser ou modifier un règlement découlant de cette loi, et quels sont les délais prévus pour de telles révisions ?

Un projet de règlement doit obtenir l’approbation du gouvernement pour être publié. Les règles qui encadrent sa réalisation sont prévus à [r-18.1 - Loi sur les règlements](#).

j) Quels mécanismes de suivi et d’évaluation seront mis en place pour mesurer l’impact des futurs règlements sur les prestataires ?

Les mécanismes de suivi et d’évaluation seront déterminés en fonction de la nature des mesures prévues dans les règlements.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : S.o.
VALIDATION: S.o.
DATE : 4 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-44

Titre : Pour chacun des programmes, préciser : a. la liste des organismes subventionnés (incluant leur nom et leur adresse) ainsi que le montant versé à chacun, pour l’ensemble du Québec et pour chacune des régions, pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026; b. politique et critères d’attribution des subventions; c. liste des organismes qui ont demandé une subvention qui leur a été refusée.
Exposé et statistiques : A : Voir les annexes 1 à 5. B : Politique et critères d’attribution des subventions Les renseignements se retrouvent dans les cadres normatifs et normes des différents programmes disponibles sur Internet. Voici les liens : - Cadre normatif du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole - Cadre normatif du Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire (CDC) - Cadre normatif du programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (CJE) - Cadre normatif du Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires <u>Programme Soutien à l’action bénévole</u> Le Programme Soutien à l’action bénévole permet aux élus de l’Assemblée nationale de soutenir des interventions favorisant l’action bénévole dans leur milieu. Le Programme vise à encourager l’engagement communautaire et reconnaître des actions ayant des retombées en matière de solidarité sociale, à favoriser l’action bénévole locale en soutenant financièrement les organismes admissibles dans leurs efforts pour combler les besoins en matière d’activités communautaires, de loisir, de sport, d’activités physiques, d’infrastructures ainsi que d’équipements légers. Les organismes admissibles sont : • les organismes à but non lucratif légalement constitués; • les organismes scolaires reconnus par le ministère de l’Éducation du Québec ou par le ministère de l’Enseignement supérieur, faisant partie d’un centre scolaire; • les municipalités du Québec, les organismes municipaux, les municipalités régionales de comté; • les conseils de bande, les conseils de villages nordiques, l’Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador et la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, ou tout autre regroupement autochtone visé par l’article 3.48 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif; • les coopératives; • les associations. De plus, ces organismes doivent être immatriculés auprès du Registraire des entreprises du Québec.

Projets admissibles :

Tout projet relatif à des activités en matière communautaire, de loisir, de sport, d'activités physiques, d'infrastructure ou à l'achat d'équipements légers est admissible. Les projets doivent contribuer au développement local et respecter l'esprit des interventions gouvernementales en matière de solidarité sociale, d'action bénévole et d'action communautaire.

C : Voir l'annexe 6

SOURCE : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
COLLABORATION : Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
VALIDATION : Direction des opérations financières et contractuelles
DATE : 19 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION
COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE
S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
01 - Bas-Saint-Laurent	A.L.E.S.E Abattons les échelons socio-économiques	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Action chômage Kamouraska inc.	112 694 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Action populaire Rimouski-Neigette	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de la Péninsule	112 694 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association pour la défense des droits sociaux du Kamouraska (ADDS-Kamouraska)	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rivière-du-Loup inc.	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Comité logement Bas-Saint-Laurent	112 694 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Fédération pour personnes handicapées du K.R.T.B. inc.	107 504 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	96 324 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (ROPHBF)	77 853 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent	112 694 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des comités d'éducation de la Matapédia (R.E.C.E.M.)	36 407 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	A.Q.D.R. Roberval (Association québécoise des droits de personnes retraitées et préretraitées Roberval)	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Jonquière	89 589 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Alma inc.	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section St-Félicien	48 162 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	66 113 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans- emploi)	112 694 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Les gens oubliés de Notre-Dame-d'Hébertville inc.	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Loge m'entraide	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mouvement action chômage Lac-St-Jean	112 694 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac St-Jean- Chibougamau-Chapais	112 694 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Recif-02	112 694 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Saguenay	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire de Saint-Félicien	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Jonquière	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est	96 324 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire populaire de La Baie et Bas Saguenay	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Accès transports viables-regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	56 347 \$
03 - Capitale-Nationale	Action-Chômage de Québec	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance arc-en-ciel de Québec inc.	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	197 647 \$
03 - Capitale-Nationale	Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL) inc.	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO) inc.	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Centre d'information et de recherche en consommation de Charlevoix Ouest	48 162 \$
03 - Capitale-Nationale	Clinique d'accompagnement juridique Droit de cité	48 162 \$
03 - Capitale-Nationale	Collectif pour un Québec sans pauvreté	148 714 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité logement d'aide de Québec Ouest	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité populaire St-Jean-Baptiste	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Front commun pour la transition énergétique	148 714 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe Alter justice	148 714 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE)	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	L'action des nouvelles conjointes et nouveaux conjoints du Québec (ANCQ)	148 714 \$
03 - Capitale-Nationale	L'association coopérative d'économie familiale de Québec	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Le comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)	120 576 \$
03 - Capitale-Nationale	Le mouvement "Personne d'abord" du Québec métropolitain	141 510 \$
03 - Capitale-Nationale	Les amis et amies de la terre de Québec	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Ligue des droits et libertés - section de Québec	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Mouvement action-chômage de Charlevoix inc.	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Nature Québec	74 357 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12)	128 910 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec	143 151 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf- Québec-Charlevoix)	112 694 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03)	142 816 \$
03 - Capitale-Nationale	Table citoyenne Littoral Est	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité régional d'éducation populaire de Portneuf	5 497 \$
03 - Capitale-Nationale	Réseau québécois de développement social	170 857 \$
03 - Capitale-Nationale	La baratte	96 324 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION

COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE

S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Trois-Rivières inc.	96 324 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Mékinac	96 324 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, A.Q.D.R. section Shawinigan	96 324 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de la défense des droits des retraités et pré-retraités Des Chenaux (A.Q.D.R.)	96 324 \$
04 - Mauricie	Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es inc.	112 694 \$
04 - Mauricie	Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque	96 324 \$
04 - Mauricie	Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières	96 324 \$
04 - Mauricie	Info Logis Mauricie	112 694 \$
04 - Mauricie	Mouvement action-chômage Trois-Rivières	112 694 \$
04 - Mauricie	Mouvement d'action solidaire des Sans-Emploi des Chenaux inc.	48 162 \$
04 - Mauricie	R.D.D.S. (Shawinigan) inc.	96 324 \$
04 - Mauricie	Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie	112 694 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	143 308 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes en DI/TSA de la Mauricie	112 694 \$
04 - Mauricie	Service d'aide au consommateur-région 04	112 694 \$
04 - Mauricie	Table action abus aînés Mauricie, inc.	112 694 \$
04 - Mauricie	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	112 694 \$
04 - Mauricie	L'Accorderie de Shawinigan	96 324 \$
05 - Estrie	Action-Handicap Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Association coopérative d'économie familiale Montérégie-Est	99 911 \$
05 - Estrie	Association des locataires de Sherbrooke	96 324 \$
05 - Estrie	Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook	96 324 \$
05 - Estrie	Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.), section Granby inc.	96 324 \$
05 - Estrie	Collectif pour le libre choix de Sherbrooke	112 694 \$
05 - Estrie	Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Concertaction femmes Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Conseil des aveugles de Memphrémagog	48 162 \$
05 - Estrie	Droits collectifs Québec	148 714 \$
05 - Estrie	Dynamique des handicapés de Granby et région inc.	96 324 \$
05 - Estrie	Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Han-Droits L'association de promotion et de défense des droits des personnes handicapées de la région Memphrémagog	96 324 \$
05 - Estrie	Illusion-Emploi de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	L'Action Plus de L'Estrie inc.	112 694 \$
05 - Estrie	L'association Action-Plus Brome-Missisquoi inc.	96 324 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Sherbrooke	112 694 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Memphrémagog	96 324 \$
05 - Estrie	Mouvement des chômeurs de l'Estrie inc.	112 694 \$
05 - Estrie	Promotion Handicap Estrie inc.	112 694 \$
05 - Estrie	Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain	96 324 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire de l'Estrie inc.	112 694 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire des Sources	96 324 \$
05 - Estrie	Solidarité populaire Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Table ronde des OVEP de l'Estrie	112 694 \$
05 - Estrie	Vigilance OGM	148 714 \$
06 - Montréal	Action dignité de Saint-Léonard	96 324 \$
06 - Montréal	Action Femmes et handicap	112 694 \$
06 - Montréal	Action travail des femmes du Québec inc.	148 714 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale de l'est de Montréal	96 324 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal	148 714 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal	110 270 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du sud-ouest de Montréal	96 324 \$
06 - Montréal	Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	148 714 \$
06 - Montréal	Association des locataires de Villeray inc.	97 723 \$
06 - Montréal	Association féministe d'éducation et d'action sociale	159 383 \$
06 - Montréal	Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (A.D.D.S.M.M.)	112 694 \$
06 - Montréal	Association pour les droits des travailleuses.rs de maison et de ferme	148 714 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) inc.	210 646 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Montréal-Nord	96 324 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rosemont inc.	96 324 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, AQDR Ahuntsic- St-Laurent	96 324 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Pointe-de-l'Île de Montréal (AQDR-PDÎ)	96 324 \$
06 - Montréal	Association québécoise de la défense des droits des retraités et retraitées, préretraités et préretraitées (A.Q.D.R.) Saint-Michel inc.	96 324 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION

COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE

S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
06 - Montréal	Association québécoise des personnes de petite taille inc.	74 357 \$
06 - Montréal	Association québécoise Plaidoyer-Victimes	148 714 \$
06 - Montréal	Association québécoise pour l'équité et l'inclusion au postsecondaire	148 714 \$
06 - Montréal	ATTAC-QUÉBEC (Association québécoise pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne)	148 714 \$
06 - Montréal	Au bas de l'échelle inc.	74 357 \$
06 - Montréal	BRAS Villeray	96 324 \$
06 - Montréal	Centre québécois du droit de l'environnement (C.Q.D.E.)	148 714 \$
06 - Montréal	Coalition des familles LGBT	148 714 \$
06 - Montréal	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'oeuvre	148 714 \$
06 - Montréal	Coalition Féministe contre la Violence envers les Femmes (CFVF)	74 357 \$
06 - Montréal	Comité chômage de Montréal	112 694 \$
06 - Montréal	Comité d'action de Parc Extension	96 324 \$
06 - Montréal	Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun inc.	96 324 \$
06 - Montréal	Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga-Maisonneuve	96 324 \$
06 - Montréal	Comité de logement Rosemont	96 324 \$
06 - Montréal	Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal	96 324 \$
06 - Montréal	Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	53 569 \$
06 - Montréal	Comité des sans emploi de Pointe St-Charles	96 324 \$
06 - Montréal	Comité du logement du Plateau Mont-Royal inc.	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement Ahuntsic-Cartierville	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement de La Petite Patrie inc.	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement de Montréal-Nord	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement Lachine-Lasalle	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement Saint-Laurent	96 324 \$
06 - Montréal	Comité logement Ville-Marie de Montréal	101 324 \$
06 - Montréal	Comité régional pour l'autisme et la déficience intellectuelle (région 06A) (CRADI)	145 316 \$
06 - Montréal	Comité-Chômage de l'est de Montréal	96 324 \$
06 - Montréal	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	193 192 \$
06 - Montréal	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) du Québec inc.	74 357 \$
06 - Montréal	Conseil national des chômeurs et chômeuses	148 714 \$
06 - Montréal	Conseil pour la protection des malades (CPM)	148 714 \$
06 - Montréal	Conseil québécois LGBT	148 714 \$
06 - Montréal	DéPhy Montréal	145 316 \$
06 - Montréal	Eau Secours	148 714 \$
06 - Montréal	Entraide logement Hochelaga-Maisonneuve	96 324 \$
06 - Montréal	Ex aequo	197 892 \$
06 - Montréal	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec	348 197 \$
06 - Montréal	Fédération des femmes du Québec	148 714 \$
06 - Montréal	Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	159 878 \$
06 - Montréal	Fédération québécoise de l'autisme	223 123 \$
06 - Montréal	Fondation Émergence inc.	148 714 \$
06 - Montréal	Fondation Rivières	148 714 \$
06 - Montréal	Force jeunesse inc.	148 714 \$
06 - Montréal	Forum des citoyens aînés de Montréal	56 347 \$
06 - Montréal	Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	148 714 \$
06 - Montréal	Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	148 714 \$
06 - Montréal	Front d'action populaire en réaménagement urbain FRAPRU inc.	167 598 \$
06 - Montréal	Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	96 324 \$
06 - Montréal	Infologis de l'est de l'île de Montréal	96 324 \$
06 - Montréal	Kéroul	148 714 \$
06 - Montréal	La fédération des mouvements personne d'abord du Québec inc.	158 722 \$
06 - Montréal	La ligue des droits et libertés	148 714 \$
06 - Montréal	La ligue des Noirs du Québec	148 714 \$
06 - Montréal	Le réseau québécois des groupes écologistes	148 714 \$
06 - Montréal	Les Usagers de la Santé du Québec (LUSQ)	74 357 \$
06 - Montréal	LogisAction Notre-Dame-de-Grâce	96 324 \$
06 - Montréal	Mouvement action justice	148 714 \$
06 - Montréal	Mouvement action-chômage de Montréal inc.	112 694 \$
06 - Montréal	Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi	148 714 \$
06 - Montréal	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec inc.	202 207 \$
06 - Montréal	Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.)	148 714 \$
06 - Montréal	Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement	148 714 \$
06 - Montréal	Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS - Montréal)	96 324 \$
06 - Montréal	Organisation d'éducation et d'information logement de Côte-des-Neiges	96 324 \$
06 - Montréal	Organisation populaire des droits sociaux (OPDS)	148 714 \$
06 - Montréal	P.O.P.I.R.- Comité Logement	96 324 \$
06 - Montréal	Piétons Québec	148 714 \$
06 - Montréal	Pour les droits des femmes du Québec - PDF Québec	148 714 \$
06 - Montréal	Projet Genèse	193 031 \$
06 - Montréal	RAPLIQ (Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec)	148 714 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM	190 649 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)	167 981 \$
06 - Montréal	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	174 177 \$
06 - Montréal	Regroupement des organismes en défense collective des droits (RO-DCD)	74 357 \$
06 - Montréal	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'île de Montréal	129 827 \$
06 - Montréal	Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	96 324 \$
06 - Montréal	Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec	148 714 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION

COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE

S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
06 - Montréal	Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)	148 714 \$
06 - Montréal	Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (ReQIS)	172 162 \$
06 - Montréal	Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite Bourgogne inc.	96 324 \$
06 - Montréal	Société logique inc.	148 714 \$
06 - Montréal	Société québécoise de la déficience intellectuelle	148 714 \$
06 - Montréal	Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	112 694 \$
06 - Montréal	Table des groupes de femmes de Montréal	112 694 \$
06 - Montréal	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal	112 694 \$
06 - Montréal	Trajectoire Québec	148 714 \$
06 - Montréal	Union des consommateurs	172 371 \$
06 - Montréal	Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (uttam)	161 754 \$
06 - Montréal	Réseau de l'action bénévole du Québec	341 712 \$
06 - Montréal	Réseau québécois de l'action communautaire autonome	444 226 \$
06 - Montréal	Réseau québécois de l'action communautaire autonome	10 000 \$
06 - Montréal	BRAS Villeray	1 800 \$
06 - Montréal	Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement	- \$
06 - Montréal	La Coalition des organismes communautaires autonomes de formation	200 000 \$
07 - Outaouais	Action santé Outaouais	112 694 \$
07 - Outaouais	Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	112 694 \$
07 - Outaouais	Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau	96 324 \$
07 - Outaouais	Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais	112 694 \$
07 - Outaouais	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées - section Outaouais	56 347 \$
07 - Outaouais	Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais	112 694 \$
07 - Outaouais	L'association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais	112 694 \$
07 - Outaouais	L'association pour la défense des droits sociaux de Gatineau	56 347 \$
07 - Outaouais	Logemen'occupe	56 347 \$
07 - Outaouais	Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (R.A.P.H.O.)	112 694 \$
07 - Outaouais	Table-Ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or	96 324 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section valdorienne	48 162 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées section Rouyn-Noranda (AQDR-ROUYN-NORANDA)	96 324 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Chômage action de l'Abitibi-Témiscamingue	56 347 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	L'association des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	R.E.P.A.S. de Rouyn-Noranda	96 324 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, R.A.P.H.A.T.	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	112 694 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Comité d'éducation pop de Rivière-Héva	10 640 \$
09 - Côte-Nord	Action-Chômage Côte-Nord	112 694 \$
09 - Côte-Nord	Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Haute-Côte-Nord	96 324 \$
09 - Côte-Nord	L'association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord inc.	96 324 \$
09 - Côte-Nord	Le centre de recherche et d'information en consommation (C.R.I.C.), Port-Cartier	96 324 \$
09 - Côte-Nord	Regroupement des femmes de la Côte-Nord inc.	112 694 \$
09 - Côte-Nord	Table de concertation des associations de personnes handicapées de la Côte-Nord (La C.A.P.H.)	115 511 \$
09 - Côte-Nord	Table des groupes populaires de Baie-Comeau-Hauterive	112 694 \$
10 - Nord-du-Québec	Comité condition féminine Baie-James	56 347 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Droits devant	96 324 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	FADOQ région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	112 694 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	La démêlée	96 324 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Mouvement action chômage Pabok inc.	112 694 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie (Îles-de-la-Madeleine)	112 694 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	112 694 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Aide aux travailleurs accidentés, ATA	148 714 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)	148 714 \$
12 - Chaudière-Appalaches	AQDR Montmagny-L'Islet	96 324 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Appalaches - Beauce - Etchemins	156 143 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Lévis-Lauzon	96 324 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association de défense des droits sociaux (A.D.D.S.) de la Rive-Sud	96 324 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches	112 694 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière inc.	96 324 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION

COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE

S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
12 - Chaudière-Appalaches	La section Lévis-Rive-Sud de l'A.Q.D.R.	96 324 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Regroupement des organismes de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches	112 694 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	112 694 \$
13 - Laval	ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	124 979 \$
13 - Laval	Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	112 694 \$
13 - Laval	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Laval-Laurentides	112 694 \$
13 - Laval	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPLH)	129 664 \$
13 - Laval	Table de concertation de Laval en condition féminine	112 694 \$
13 - Laval	Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval inc.	112 694 \$
13 - Laval	Carrefour Aliénation Parentale Québec	148 714 \$
14 - Lanaudière	Action dignité Lanaudière	112 694 \$
14 - Lanaudière	Action-Logement Lanaudière	112 694 \$
14 - Lanaudière	AQDR de la Ouareau	96 324 \$
14 - Lanaudière	Association coopérative d'économie familiale de la région Lanaudière	155 050 \$
14 - Lanaudière	Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière	112 694 \$
14 - Lanaudière	Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin	96 324 \$
14 - Lanaudière	Association des travailleurs, travailleuses accidentés de Joli-Mont	112 694 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section des Moulins inc.	96 324 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), section L'Assomption	96 324 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Brandon	96 324 \$
14 - Lanaudière	Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne	96 324 \$
14 - Lanaudière	Le mouvement des personnes d'abord de Joliette	96 324 \$
14 - Lanaudière	Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (M.E.P.A.L.)	112 694 \$
14 - Lanaudière	Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière	112 694 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	112 694 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière	156 585 \$
15 - Laurentides	Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides	137 452 \$
15 - Laurentides	Association de promotion et d'éducation en logement	112 694 \$
15 - Laurentides	Carrefour d'Actions Populaires de St-Jérôme	116 859 \$
15 - Laurentides	Le Phare des Affranchies	112 694 \$
15 - Laurentides	Mouvement des personnes d'abord de Lachute	96 324 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	96 324 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Saint-Eustache	96 324 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Ste-Agathe-des-Monts	96 324 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de St-Jérôme et ses environs	96 324 \$
15 - Laurentides	Regroupement des usagers du transport adapté des Patriotes	96 324 \$
15 - Laurentides	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (RUTAC MRC RDN)	96 324 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides	114 509 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour les droits des assistés sociaux, Mont-Laurier	96 324 \$
15 - Laurentides	Réseau des femmes des Laurentides	112 694 \$
16 - Montérégie	Action Chômage Pierre-De-Saurel	93 126 \$
16 - Montérégie	Action logement Pierre-De-Saurel	96 324 \$
16 - Montérégie	AQDR Richelieu-Yamaska	96 324 \$
16 - Montérégie	Association coopérative d'économie familiale de la Rive-Sud	184 157 \$
16 - Montérégie	Association des grands-parents du Québec	148 714 \$
16 - Montérégie	Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL)	105 850 \$
16 - Montérégie	Association pour la défense des droits sociaux de Huntingdon	96 324 \$
16 - Montérégie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées section des Forts et des Jardins	96 324 \$
16 - Montérégie	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) (section de Valleyfield)	96 324 \$
16 - Montérégie	Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité	148 714 \$
16 - Montérégie	Coalition des associations de consommateurs du Québec	148 714 \$
16 - Montérégie	Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska	96 324 \$
16 - Montérégie	Comité chômage du Haut-Richelieu	112 694 \$
16 - Montérégie	Comité Logemen'mêle	96 324 \$
16 - Montérégie	Comité logement Beauharnois	96 324 \$
16 - Montérégie	Comité logement de Valleyfield	96 324 \$
16 - Montérégie	Comité logement Rive-Sud	96 324 \$
16 - Montérégie	Comité-Logement Montérégie inc.	96 324 \$
16 - Montérégie	F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles	148 714 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées de la rive-sud de Montréal inc.	144 985 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska	102 553 \$
16 - Montérégie	Inclusion: Regroupement d'aide aux personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faibles revenus du Haut-Richelieu	96 324 \$
16 - Montérégie	Mouvement action chômage Longueuil inc.	96 324 \$
16 - Montérégie	Mouvement d'aide et de consultation sur le travail	96 324 \$
16 - Montérégie	Organisation populaire des droits sociaux de Valleyfield	96 324 \$
16 - Montérégie	Regroupement des assistés sociaux du Bas-Richelieu	96 324 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté de Châteauguay (RUTAC)	96 324 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Haut-Richelieu	96 324 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER AUX ORIENTATIONS GOUVERNEMENTALES EN ACTION
COMMUNAUTAIRE ET EN ACTION BÉNÉVOLE

S1RP-44 - ANNEXE 1

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
16 - Montérégie	Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté	96 324 \$
16 - Montérégie	Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec (RATTMAQ)	148 714 \$
16 - Montérégie	Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	148 714 \$
16 - Montérégie	Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales de Châteauguay (R.I.A.P.A.S.)	96 324 \$
16 - Montérégie	Table itinérance Rive-Sud	112 694 \$
16 - Montérégie	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie (T.R.O.V.E.P.)	112 694 \$
16 - Montérégie	Maison d'animation populaire de Sorel incorporée	12 872 \$
16 - Montérégie	Accorderie de l'Estrie-Ouest	96 324 \$
17 - Centre-du-Québec	A.Q.D.R. Centre-du-Québec inc.	112 694 \$
17 - Centre-du-Québec	ACROQ (Association des Comités de Résidents Officielle du Québec)	148 714 \$
17 - Centre-du-Québec	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francs	97 825 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des groupes d'éducation populaire autonome, Centre-du-Québec	112 694 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des locataires Centre-du-Québec	112 694 \$
17 - Centre-du-Québec	Droits devant / Érable	48 162 \$
17 - Centre-du-Québec	La table de concertation du mouvement des femmes Centre du Québec	56 347 \$
17 - Centre-du-Québec	R.D.D.S. Regroupement de défense des droits sociaux du district de Drummond	48 162 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement des sans-emplois de Victoriaville	147 718 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (région 17)	112 694 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement pour la défense des droits sociaux (R.D.D.S.) de la région de Nicolet inc.	96 324 \$
TOTAL Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole		40 651 582 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANÇÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

S1RP-44 - ANNEXE 2

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire des Grandes Marées	190 291 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire du Kamouraska	165 470 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire région Matane (CDC région Matane)	165 470 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire Rimouski-Neigette	165 470 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire Vallée de la Matapédia	165 470 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire du ROC	165 470 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Lac Saint-Jean Est	165 470 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine	82 735 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire des Deux-Rives	165 470 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire du Domaine-du-Roy	165 470 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire de Beauport	165 470 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé inc.	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Shawinigan	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire des Chenaux	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire du Haut St-Maurice (CDCHSM) inc.	165 470 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire Mékinac	165 470 \$
04 - Mauricie	Table nationale des corporations de développement communautaire	336 582 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire (CDC) des Sources	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire (CDC) du Haut-Saint-François	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de La Haute-Yamaska	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Granit	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François	165 470 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire Memphrémagog	165 470 \$
06 - Montréal	Action-Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe-Saint-Charles	165 470 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	165 470 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies	165 470 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rosemont inc.	82 735 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire du Centre-Sud de Montréal	165 470 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire Plateau-Mont-Royal	165 470 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri	82 735 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire solidarités Villeray	165 470 \$
06 - Montréal	La CDC de la Pointe, région Est de Montréal	165 470 \$
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire de Pontiac	165 470 \$
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire Rond Point	165 470 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire d'Amos	165 470 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire du Témiscamingue	165 470 \$
09 - Côte-Nord	Table régionale des organismes communautaires et Corporation de développement communautaire de la Côte-Nord (TROC-CDC Côte-Nord)	82 735 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine - Corporation de développement communautaire (ROCGIM - CDC)	227 521 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CDC ICI Montmagny-L'Islet	177 880 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins	202 700 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Bellechasse	165 470 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lévis	165 470 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lotbinière inc.	165 470 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire des Appalaches, région de Thetford	165 470 \$
13 - Laval	Corporation de développement communautaire de Laval	165 470 \$
14 - Lanaudière	Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption (CDC)	165 470 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord (CDC RDN)	165 470 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire de Mirabel	165 470 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	165 470 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT
COMMUNAUTAIRE
S1RP-44 - ANNEXE 2

Région	Organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de la M.R.C. de la Vallée du Richelieu	165 470 \$
16 - Montérégie	CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA RÉGION D'ACTON INC.	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Marguerite-d'Youville	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire des Maskoutains (C.D.C. des Maskoutains)	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire du Haut-St-Laurent	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville	190 291 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Les Jardins-de-Napierville	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Pierre-De Saurel	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire-Roussillon (CDC-Roussillon)	165 470 \$
16 - Montérégie	La corporation de développement communautaire de Longueuil inc.	165 470 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	165 470 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de L'Érable inc.	165 470 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire des Bois-Francs inc.	82 735 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Drummond	165 470 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	165 470 \$
TOTAL Programme de soutien financier des corporations de développement communautaire		11 667 140 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026		
A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI (PSCJE)		
S1RP-44 - ANNEXE 3		
Région	Nom de l'organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
01 - Bas-Saint-Laurent	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE TÉMISCOUATA	298 708 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MITIS	296 161 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	ESPACE AVENIR M	300 732 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	LA SPHÈRE DE L'EMPLOI	354 039 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	PROJECTION16-35	300 163 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	TREMLIN TRAVAIL VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.	295 503 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	UNIVERS EMPLOI	166 714 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES BLEUETS	353 763 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI SAGUENAY INC.	635 328 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	LA BIVOIE INC.	281 990 \$
03 - Capitale-Nationale	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA CAPITALE NATIONALE	523 177 \$
03 - Capitale-Nationale	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHARLESBOURG-CHAUVEAU	430 079 \$
03 - Capitale-Nationale	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHAUVEAU	412 972 \$
03 - Capitale-Nationale	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE PORTNEUF	281 744 \$
03 - Capitale-Nationale	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTMORENCY	344 650 \$
03 - Capitale-Nationale	CENTRE DE FORMATION OPTION-TRAVAIL STE-FOY	514 770 \$
03 - Capitale-Nationale	LES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE L'APPUI INC.	229 383 \$
04 - Mauricie	CARREFOUR EMPLOI HAUT-ST-AURICE	291 015 \$
04 - Mauricie	CARREFOUR EMPLOI MÉKINAC	143 680 \$
04 - Mauricie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE SHAWINIGAN	364 267 \$
04 - Mauricie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MRC DE MASKINONGÉ	303 257 \$
04 - Mauricie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI TROIS-RIVIÈRE /MRC DES CHENAUX	495 748 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DE COATICOOK	275 227 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU COMTÉ DE RICHMOND	286 875 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE SHERBROOKE	506 349 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES CANTONS DE L'EST	474 852 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	226 152 \$
05 - Estrie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MEMPHRÉMAGOG	315 049 \$
05 - Estrie	IINTRO-TRAVAIL ET CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU GRANIT INC.	301 520 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	442 328 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI AHUNTSIC BORDEAUX CARTIERVILLE	471 099 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	179 384 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-LAURENT	414 058 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ANJOU/SAINT-JUSTIN	335 249 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CENTRE-NORD	491 904 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE CÔTE-DES-NEIGES (CJECDN)	245 230 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE	634 774 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	357 029 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE VERDUN	374 027 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI HOCHELAGA-MAISONNEUVE	341 250 \$
06 - Montréal	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE	441 057 \$
06 - Montréal	CENTRE HORIZON CARRIÈRE	452 216 \$
06 - Montréal	COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC	65 000 \$
06 - Montréal	CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE	228 556 \$
06 - Montréal	DESTINATION TRAVAIL DU SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC.	364 716 \$
06 - Montréal	GROUPE CONSEIL ST-DENIS INC.	480 336 \$
06 - Montréal	PROGRAMME D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL ET LA RECHERCHE D'EMPLOI DE MONTRÉAL (PITREM)	753 796 \$
06 - Montréal	REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO)	378 645 \$
06 - Montréal	RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC	135 000 \$
06 - Montréal	ROND-POINT JEUNESSE AU TRAVAIL	490 033 \$
07 - Outaouais	CARREFOUR EMPLOI DES COLLINES	279 483 \$
07 - Outaouais	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	298 200 \$
07 - Outaouais	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI PAPINEAU	393 863 \$
07 - Outaouais	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUTAOUAIS	660 156 \$
07 - Outaouais	LE CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOIS DU PONTIAC	320 909 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	CARREFOUR DE LA VALLÉE-DE-L'OR	334 035 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI D'ABITIBI-UEST	149 887 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU TÉMISCAMINGUE	270 323 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	CENTRE RESSOURCES JEUNESSE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	299 220 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	MOUVEMENT DE LA RELÈVE D'AMOS-RÉGION INC.	252 073 \$
09 - Côte-Nord	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA HAUTE-CÔTE-NORD (CJEHCN)	254 052 \$
09 - Côte-Nord	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE DUPLESSIS	345 805 \$
09 - Côte-Nord	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MANICOUAGAN	158 151 \$
10 - Nord-du-Québec	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA JAMÉSIE	378 727 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	ACTION TRAVAIL CHALEURS INC.	317 769 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ET OPTION EMPLOI DU ROCHER-PERCÉ	294 581 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI HAUTE-GASPÉSIE	119 580 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC LA CÔTE-DE-GASPÉ	138 950 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES ÎLES	287 081 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR EMPLOI DE LOTBINIÈRE	314 652 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DE L'ISLET	244 529 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE BEAUCE-NORD	171 288 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE FRONTENAC	224 051 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LES ETCHEMINS	283 006 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CARREFOUR RÉGION MONTMAGNY	267 535 \$
12 - Chaudière-Appalaches	CJE BEAUCE-SUD	358 527 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN FINANCIER DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI (PSCJE)

S1RP-44 - ANNEXE 3

Région	Nom de l'organisme	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
12 - Chaudière-Appalaches	LE CARREFOUR EMPLOYABILITÉ - TRAVAIL DE RUE	229 939 \$
12 - Chaudière-Appalaches	TRAJECTOIRE-EMPLOI	335 666 \$
13 - Laval	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LAVAL (C.J.E.L.)	951 146 \$
14 - Lanaudière	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DES MOULINS	500 461 \$
14 - Lanaudière	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI MATAWINIE	345 004 \$
14 - Lanaudière	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE D'AUTRAY-JOLIETTE	431 075 \$
14 - Lanaudière	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MONTCALM	346 383 \$
14 - Lanaudière	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI L'ASSOMPTION	453 364 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI D'ARGENTEUIL	111 590 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DEUX-MONTAGNES	170 707 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE MIRABEL	129 617 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DES LAURENTIDES	118 729 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES PAYS-D'EN-HAUT	229 383 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RIVIÈRE-DU-NORD	456 248 \$
15 - Laurentides	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE	506 455 \$
15 - Laurentides	ZONE EMPLOI D'ANTOINE-LABELLE	322 227 \$
16 - Montérégie	ALLIANCE CARRIÈRE TRAVAIL (ACT)	197 860 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI COMTÉ JOHNSON	348 151 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE PIERRE-DE-SAUREL	344 853 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-HUBERT	394 571 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI VAUDREUIL-SOULANGES	402 440 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE MARGUERITE-D'YOUVILLE	427 036 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI BEAUHARNOIS-SALABERRY	317 307 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉS IBERVILLE/ST-JEAN	505 143 \$
16 - Montérégie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ROUSSILLON	374 332 \$
16 - Montérégie	ESPACE CARRIÈRE	382 786 \$
16 - Montérégie	ESPACE PIVOT	334 484 \$
16 - Montérégie	INTÉGRATION COMPÉTENCES	506 169 \$
16 - Montérégie	PLACE À L'EMPLOI	470 462 \$
16 - Montérégie	POST SCRIPT JEUNESSE	644 605 \$
17 - Centre-du-Québec	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ARTHABASKA	348 600 \$
17 - Centre-du-Québec	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉ NICOLET-BÉCANCOUR	344 913 \$
17 - Centre-du-Québec	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DRUMMOND	390 452 \$
17 - Centre-du-Québec	IMPACT EMPLOI DE L'ÉRABLE	300 163 \$
TOTAL Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi		38 168 304 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

A. LISTE DES ORGANISMES FINANCÉS AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INITIATIVES SOCIALES ET COMMUNAUTAIRES

S1RP-44 - ANNEXE 4

		2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
Région	Organisme	
06 - Montréal	Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville	33 750 \$
06 - Montréal	Centre de lecture et d'écriture (CLÉ Montréal)	22 400 \$
06 - Montréal	Réseau québécois de l'action communautaire autonome	51 000 \$
06 - Montréal	Réseau solidarité itinérance du Québec	7 500 \$
06 - Montréal	Société de développement communautaire de Montréal, (SODECM)	32 100 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Le pilier L'association des traumatisés crâniens de l'Abitibi-Témiscamingue	15 150 \$
TOTAL Programme de soutien aux initiatives sociales et communautaires		161 900 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
A. Programme Soutien à l’action bénévole
Montant déboursé par circonscription 2025-2026
S1RP-44 - ANNEXE 5

Circonscription	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
Abitibi-Est	120 650,00 \$
Abitibi-Ouest	140 900,00 \$
Acadie	149 928,00 \$
Anjou-Louis-Riel	95 040,00 \$
Argenteuil	187 700,00 \$
Arthabaska	235 190,00 \$
Beauce-Nord	176 650,00 \$
Beauce-Sud	198 539,00 \$
Beauharnois	199 705,00 \$
Bellechasse	142 475,00 \$
Berthier	212 905,00 \$
Bertrand	222 670,00 \$
Blainville	121 259,00 \$
Bonaventure	168 410,00 \$
Borduas	138 860,00 \$
Bourassa-Sauvé	174 390,00 \$
Brome-Missisquoi	168 630,00 \$
Camille-Laurin	121 850,00 \$
Chambly	151 435,00 \$
Champlain	169 620,00 \$
Chapleau	186 883,00 \$
Charlesbourg	169 510,00 \$
Charlevoix-Côte-de-Beaupré	137 700,00 \$
Châteauguay	139 625,00 \$
Chauveau	136 680,00 \$
Chicoutimi	158 120,00 \$
Chomedey	200 170,00 \$
Chutes-de-la-Chaudière	155 000,00 \$
Côte-du-Sud	168 180,00 \$
D'Arcy-McGee	128 510,00 \$
Deux-Montagnes	147 975,00 \$
Drummond-Bois-Francis	205 870,00 \$
Dubuc	135 318,00 \$
Duplessis	89 900,00 \$
Fabre	175 625,00 \$
Gaspé	138 800,00 \$
Gatineau	180 761,00 \$
Gouin	116 000,00 \$
Granby	172 425,00 \$
Groulx	105 000,00 \$
Hochelaga-Maisonneuve	51 493,00 \$
Hull	136 745,00 \$
Huntingdon	181 480,00 \$
Iberville	89 405,00 \$
Îles-de-la-Madeleine	66 043,00 \$
Jacques-Cartier	67 000,00 \$
Jean-Lesage	187 420,00 \$
Jeanne-Mance-Viger	136 450,00 \$
Jean-Talon	79 150,00 \$
Johnson	135 900,00 \$
Joliette	217 985,00 \$
Jonquière	127 595,00 \$
La Peltrie	91 255,00 \$
La Pinière	139 185,00 \$
La Prairie	133 510,00 \$
Labelle	206 100,00 \$
Lac-Saint-Jean	123 525,00 \$
LaFontaine	117 350,00 \$
Laporte	151 050,00 \$
L'Assomption	169 080,00 \$
Laurier-Dorion	142 650,00 \$
Laval-des-Rapides	184 879,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
A. Programme Soutien à l'action bénévole
Montant déboursé par circonscription 2025-2026
S1RP-44 - ANNEXE 5

Circonscription	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
Laviolette-Saint-Maurice	237 825,00 \$
Les Plaines	155 100,00 \$
Lévis	142 905,00 \$
Lotbinière-Frontenac	233 663,00 \$
Louis-Hébert	108 725,00 \$
Marguerite-Bourgeoys	124 750,00 \$
Marie-Victorin	167 733,00 \$
Marquette	137 150,00 \$
Maskinongé	180 680,00 \$
Masson	143 615,00 \$
Matane-Matapédia	203 350,00 \$
Maurice-Richard	65 250,00 \$
Mégantic	146 190,00 \$
Mercier	62 500,00 \$
Mille-Îles	93 500,00 \$
Mirabel	175 650,00 \$
Montarville	92 250,00 \$
Montmorency	175 625,00 \$
Mont-Royal-Outremont	38 050,00 \$
Nelligan	67 450,00 \$
Nicolet-Béancour	103 575,00 \$
Notre-Dame-de-Grâce	81 800,00 \$
Orford	127 460,00 \$
Papineau	196 663,00 \$
Pointe-aux-Trembles	151 075,00 \$
Pontiac	121 850,00 \$
Portneuf	140 075,00 \$
Prévost	166 500,00 \$
René-Lévesque	119 658,00 \$
Repentigny	165 885,00 \$
Richelieu	150 075,00 \$
Richmond	206 725,00 \$
Rimouski	167 825,00 \$
Rivière-du-Loup-Témiscouata	200 315,00 \$
Robert-Baldwin	136 400,00 \$
Roberval	112 975,00 \$
Rosemont	134 255,00 \$
Rousseau	184 394,00 \$
Rouyn-Noranda-Témiscamingue	143 450,00 \$
Sainte-Marie-Saint-Jacques	102 550,00 \$
Sainte-Rose	180 125,00 \$
Saint-François	199 110,00 \$
Saint-Henri-Sainte-Anne	163 850,00 \$
Saint-Hyacinthe	198 985,00 \$
Saint-Jean	193 820,00 \$
Saint-Jérôme	156 480,00 \$
Saint-Laurent	158 835,00 \$
Sanguinet	145 500,00 \$
Sherbrooke	69 350,00 \$
Soulanges	127 490,00 \$
Taillon	166 900,00 \$
Taschereau	156 375,00 \$
Terrebonne	165 365,00 \$
Trois-Rivières	164 040,00 \$
Ungava	143 295,00 \$
Vachon	168 630,00 \$
Vanier-Les Rivières	197 525,00 \$
Vaudreuil	134 100,00 \$
Verchères	156 800,00 \$
Verdun	97 218,00 \$
Viau	97 410,00 \$
Vimont	141 035,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
A. Programme Soutien à l'action bénévole
Montant déboursé par circonscription 2025-2026
S1RP-44 - ANNEXE 5

Circonscription	2024-2025 Déboursé 31 janvier 2025
Westmount-Saint-Louis	28 908,00 \$
TOTAL Programme Soutien à l'action bénévole	18 356 720,00 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026
C. LISTE DES ORGANISMES REFUSÉS
Au 31 janvier 2025
S1RP-44c - ANNEXE 6

Région	Organisme
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	Mérule Pleureuse
03 - Capitale-Nationale	Comité maison de chambres
03 - Capitale-Nationale	Réseau Québécois Santé respiratoire
06- Montréal	Centre international désir et agir (CIDEA)
07- Outaouais	Table de concertation sur la faim et le développement social de l’Outaouais
08- Abitibi- Témiscamingue	Recyclo-Nord
11- Gaspésie	Accès sages femmes Baie des Chaleurs
11- Gaspésie	Union Paysanne
16- Montérégie	Ambioterra
16- Montérégie	LGBTQ2+ Vaudreuil-Soulanges
17- Centre-du-Québec	Anti-pauvreté Mauricie Centre-du-Québec pour ACTION location Drummond
17- Centre-du-Québec	Bureau de lutte aux infections transmises sexuellement et par le sang (BLITSS)

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-45

Titre :
Actions entreprises et crédits alloués pour donner suite au dépôt de la politique sur l’action communautaire autonome pour 2024-2025; fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Le document Politique sur l’action communautaire autonome n’existe pas.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l’action communautaire
COLLABORATION : Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales
VALIDATION: Direction générale de la solidarité sociale et de l’action communautaire
DATE : 6 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-46-47-48

Titre :

Concernant le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023:

- a. Sommes investies par axe d'intervention et par année.
- b. Résultats obtenus pour chaque mesure mise en place dans le cadre du plan.
- c. Indicateurs de performance utilisés pour évaluer l'impact des actions entreprises.
- d. Évaluations ou études réalisées pour mesurer l'efficacité des initiatives financées.
- e. Nombre de personnes ayant bénéficié des programmes et actions soutenus par le Plan, avec une ventilation par région et par tranche d'âge.
- f. Raisons justifiant le prolongement du Plan au-delà de sa période initialement prévue.
- g. Coûts additionnels liés au prolongement du Plan, incluant une ventilation des dépenses supplémentaires par axe d'intervention et par programme concerné.

Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 :

- a. Pour chacun des axes, quel est le montant prévu en investissement par année, et quelle proportion de ces montants provient de nouveaux crédits ?
- b. Pour chacune des mesures du Plan, quel est le montant prévu par année ?
- c. Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, quelles sont les sommes réelles dépensées et investies par rapport aux prévisions initiales ?
- d. Quelle est la provenance des crédits autofinancés pour l'ensemble des actions dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale est responsable ?

Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029, veuillez fournir les informations suivantes :

- a. La liste des projets démarrés en 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.
- b. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 0 \$ à 49 999 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.
- c. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.
- d. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 1 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

Concernant le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS):

a. Sommes investies par axe d'intervention et par année.

- Disponibles sur le Web : [Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 - Synthèse](#).

b. Résultats obtenus pour chaque mesure mise en place dans le cadre du plan.

- Disponibles sur le Web: [Rapport d'activités 2017-2021 du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#).

c. Indicateurs de performance utilisés pour évaluer l'impact des actions entreprises.

- Disponibles à sur le Web : [Rapport d'activités 2017-2021 du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#).

d. Évaluations ou études réalisées pour mesurer l'efficacité des initiatives financées.

Diverses évaluations ont été publiées durant la période du PAGIEPS :

- [Rapport d'évaluation des Alliances pour la Solidarité 2017-2023. Fonds québécois d'initiatives sociales](#) (mesure 11) (publié en mars 2025);
- [Évaluation de la mesure 14.2 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale](#) fait par le ministère de la Famille (publié en 2024).

e. Nombre de personnes ayant bénéficié des programmes et actions soutenus par le Plan, avec une ventilation par région et par tranche d'âge.

- Les informations relatives aux clientèles rejointes par les mesures du PAGIEPS sont disponibles dans le rapport d'activité 2017-2021 sur le Web : [Rapport d'activités 2017-2021 du plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023](#).
- Voici les données disponibles pour les principales mesures portées par le MESS dans le PAGIEPS :
 - o Entrée en vigueur du Programme de revenu de base (mesure 1) :

Le Programme de revenu de base est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2023 et 82 487 adultes prestataires bénéficiaient de ce nouveau programme en décembre 2024.
 - o Augmentation des prestations des personnes seules et des couples sans enfants bénéficiant d'une aide financière de dernier recours et du Programme objectif emploi (mesure 2) :

Les augmentations progressives des prestations visées par la mesure 2 du PAGIEPS se sont poursuivies jusqu'en 2021. En décembre 2024, 193 094 étaient prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours et 7 909 personnes participaient au Programme objectif emploi.
- Les données sur les programmes d'assistance sociale par régions et par âge sont mensuellement mises à jour et disponibles à l'adresse suivante dans la section « Documents administratifs » : <https://www.quebec.ca/gouvernement/ministere/emploi-solidarite-sociale/publications>

f. Raisons justifiant le prolongement du Plan au-delà de sa période initialement prévue.

- Information disponible à l'adresse suivent : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/gouvernement/MCE/dossiers-soumis-conseil-ministres/2023-1390_memoire.pdf

g. Coûts additionnels liés au prolongement du Plan, incluant une ventilation des dépenses supplémentaires par axe d'intervention et par programme concerné.

- La prolongation d'une année du PAGIEPS a demandé un financement supplémentaire total de 68,8 M\$, dont 25,7 M\$ de nouveaux crédits budgétaires.

Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029 :

- a. Pour chacun des axes, quel est le montant prévu en investissement par année, et quelle proportion de ces montants provient de nouveaux crédits ?**
- Disponible à l'adresse suivante (annexe 1) : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/PL_Lutte_Pauvrete_2024-2029.pdf
- b. Pour chacune des mesures du Plan, quel est le montant prévu par année ?**
- Disponible à l'adresse suivante (annexe 1) : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/documents-administratifs/PL_Lutte_Pauvrete_2024-2029.pdf
- c. Pour les années 2024-2025 et 2025-2026, quelles sont les sommes réelles dépensées et investies par rapport aux prévisions initiales ?**
- Les informations demandées seront disponibles ultérieurement.
- d. Quelle est la provenance des crédits autofinancés pour l'ensemble des actions dont le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale est responsable?**
- L'autofinancement des actions du MESS provient de deux sources :
 - o Le Fonds québécois aux initiatives sociales ;
 - o La simplification du régime d'assistance sociale.
- Concernant le Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029, veuillez fournir les informations suivantes :**
- a. La liste des projets démarrés en 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.**
- Toutes les actions 2024-2025 portées par le MESS sont démarrées.
- b. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 0 \$ à 49 999 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.**
- Aucune liste de projets admissibles;
 - Aucun projet ne répond à ces critères au 31 janvier 2025.
- c. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.**
- Aucune liste de projets admissibles;
 - Aucun projet ne répond à ces critères au 31 janvier 2025.
- d. La liste des projets admissibles à une contribution variant de 50 000 \$ à 1 500 000 \$, ainsi que le montant de l'aide financière accordée à chaque projet pour 2024-2025 et les projections pour 2025-2026.**
- Aucune liste de projets admissibles;
 - Aucun projet ne répond à ces critères au 31 janvier 2025.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

COLLABORATION : Direction des politiques d'emploi et des stratégies
Direction des politiques d'assistance sociale
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Direction de la recherche

VALIDATION : Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire

DATE : 8 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-49

Titre :
Au sujet du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, fournir :
a. Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026;
b. Un état d'avancement pour chaque mesure et un échéancier.

Exposé et statistiques :

a. Sommes investies en 2024-2025

- Les investissements du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027 : *Engagés pour nos collectivités* (PAGAC), pour sa troisième année de mise en œuvre (2024-2025) représentent 220,5 M\$, dont 175,8 M\$ en soutien à la mission globale.

b. État d'avancement de mise en œuvre des mesures du PAGAC

- Les 29 mesures du PAGAC ont été lancées. Dix-sept mesures sont déjà effectives auprès des organismes communautaires, soit :
 - 1.1.1 - Augmenter le financement gouvernemental en appui à la mission globale des organismes communautaires;
 - 1.1.2 - Soutenir de nouveaux organismes communautaires;
 - 1.1.3 - Créer de nouveaux programmes gouvernementaux en appui à la mission globale des organismes communautaires;
 - 1.1.5 - Soutenir la mission globale des organismes à vocation multisectorielle (sous la responsabilité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MESS]);
 - 1.2.1 - Favoriser l'augmentation du nombre d'adhérents au régime de retraite et à l'assurance collective;
 - 2.1.1 - Soutenir des initiatives visant à favoriser la participation et l'inclusion de toutes et de tous à la vie associative et démocratique des organismes communautaires;
 - 2.1.2 - Encourager le bénévolat chez les jeunes dans les établissements scolaires;
 - 2.1.3 – Simplifier l'accès à la vérification des antécédents judiciaires nécessaire pour les bénévoles œuvrant dans les organismes communautaires;
 - 2.1.5 - Maintenir l'aide financière pour rendre accessibles aux Québécoises et Québécois d'expression anglaise les services offerts par des organismes d'action communautaire francophone;
 - 3.1.1 - Renforcer le réseau des corporations de développement communautaire dans leurs efforts de concertation territoriale;
 - 3.1.2 - Soutenir l'arrimage local des Carrefours jeunesse-emploi du Québec, notamment dans leur contribution à la réussite éducative des jeunes adultes;
 - 3.2.3 - Simplifier les demandes de financement et la reddition de comptes pour les organismes communautaires soutenus par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales;
 - 3.2.4 - Consolider le rôle de coordination et de service-conseil du MESS auprès des MO;
 - 4.1.3 - Promouvoir et valoriser la Semaine nationale de l'action communautaire autonome;
 - 4.2.1 - Soutenir le développement d'une culture d'évaluation au sein des organismes communautaires;
 - 4.2.2 - Appuyer le déploiement d'initiatives d'innovation sociale en action communautaire qui contribuent à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale;
 - 4.2.3 - Soutenir le partage et le développement de bonnes pratiques pour une intervention agile en situation de crise ou auprès de personnes vulnérables.

- Quatre mesures sont complétées, selon leur programmation au PAGAC, soit :
 - 1.1.4 - Mettre en œuvre un mécanisme de concertation interministérielle visant à assigner un port d’attache aux organismes communautaires à vocation multisectorielle;
 - 1.2.2 - Soutenir les organismes communautaires dans la gestion de leurs ressources humaines;
 - 1.2.3 - Favoriser l’accès à la formation continue pour le personnel des organismes communautaires;
 - 2.2.2 - Accompagner les organismes communautaires pour assurer une transformation numérique adaptée à leurs besoins.
- Des travaux sont en cours pour la réalisation des huit autres mesures, soit :
 - 1.2.4 - Développer une offre de formation pertinente et adaptée aux besoins des organismes communautaires;
 - 2.1.4 - Élaborer des outils de formation sur l’action communautaire à l’intention des partenaires locaux, régionaux et nationaux;
 - 2.2.1 - Développer un programme d’accompagnement d’accès à des locaux et d’amélioration locative pour les organismes communautaires;
 - 3.2.1 - Mettre sur pied la Table nationale des partenaires de l’action communautaire;
 - 3.2.2 - Mettre à jour le cadre de référence en matière d’action communautaire afin de convenir de balises communes concernant notamment la répartition du soutien financier et la reddition de compte;
 - 4.1.1 - Améliorer la connaissance de l’action communautaire au Québec, ses caractéristiques et son impact social et économique;
 - 4.1.2- Permettre une meilleure connaissance de l’action communautaire dans les communautés autochtones du Québec;
 - 4.2.4 - Évaluer le Plan d’action gouvernemental en matière d’action communautaire 2022-2027.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l’action communautaire

COLLABORATION : Secrétariat à l’action communautaire autonome et aux initiatives sociales

VALIDATION: Direction générale de la solidarité sociale et de l’action communautaire.

DATE : 12 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-50

Titre :

Concernant l’annonce faite le 1^{er} mars 2023, la ministre responsable de l’Action Communautaire et Solidarité Sociale annonçait un investissement de 888,1 millions pour mettre en œuvre le plan d’action gouvernemental en matière d’actions communautaires 2022-2027, ventiler :

- a. Les sommes investies en 2024-2025 pour augmenter l’accès à un régime de retraite et à une assurance collective;
- b. Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026 pour développer une offre de formation;
- c. Les sommes investies en 2024-2025 et les prévisions pour 2025-2026, pour la gestion des ressources humaines et formation continue;
- d. Les organismes ayant présentés une demande, par mesure annoncée, par région;
- e. Les sommes allouées par organisme ayant présenté une demande d’aide;
- f. Le nombre de demande refusées ainsi que la raison;
- g. Les sommes prévues en 2024-2025;
- h. Les sommes investies en 2024-2025;
- i. Les prévisions pour les 4 prochaines années;
- j. Le bilan et les résultats;
- k. Le suivi de chacune des mesures.

Exposé et statistiques :

-

Investissements 2024-2025

Mesure	2024-2025 Versé au 31 janvier 2025
1.2.1 – Favoriser l’augmentation du nombre d’adhérents au régime de retraite et à l’assurance collective	0,5 M\$
1.2.4 – Développer une offre de formation pertinente et adaptée aux besoins des organismes communautaires	0,2 M\$

- Pour les mesures 1.2.2 et 1.2.3, les données disponibles sur l’aide accordée aux OC sont traitées par région et le nombre d’OC est recensé.

Soutenir les OC dans la gestion de leurs ressources humaines (Mesure 1.2.2)

Région	Nombre d’organismes ¹	Déboursés ²
01 - Bas-Saint-Laurent	10	43 622 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	21	59 013 \$
03 - Capitale-Nationale	31	390 658 \$
04 - Mauricie	19	84 376 \$
05 - Estrie	26	79 863 \$
06 - Montréal	57	556 361 \$
07 - Outaouais	12	76 018 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	3	134 657 \$
09 - Côte-Nord	3	59 151 \$
10 - Nord-du-Québec	4	24 666 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	12	26 470 \$
12 - Chaudière-Appalaches	11	27 171 \$
13 - Laval	7	57 167 \$
14 - Lanaudière	14	37 390 \$
15 - Laurentides	24	82 823 \$
16 - Montérégie	39	172 715 \$
17 - Centre-du-Québec	19	63 423 \$
99 - Directions centrales	5	198 396 \$
Ensemble du Québec	317 ¹	2 173 949 \$ ²

Favoriser l'accès à la formation continue pour le personnel des OC (mesure 1.2.3)		
Région	Nombre d'organismes ¹	Déboursés ²
01 - Bas-Saint-Laurent	8	16 913 \$
02 - Saguenay–Lac-Saint-Jean	8	17 043 \$
03 - Capitale-Nationale	13	62 461 \$
04 - Mauricie	11	30 455 \$
05 - Estrie	4	10 173 \$
06 - Montréal	25	84 281 \$
07 - Outaouais	11	19 122 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	6	21 408 \$
09 - Côte-Nord	7	22 740 \$
10 - Nord-du-Québec	5	19 179 \$
11 - Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	10	20 398 \$
12 - Chaudière-Appalaches	15	23 287 \$
13 - Laval	1	10 534 \$
14 - Lanaudière	8	32 094 \$
15 - Laurentides	9	35 179 \$
16 - Montérégie	18	37 461 \$
17 - Centre-du-Québec	12	24 057 \$
Ensemble du Québec	171¹	486 791 \$²
¹ Un organisme communautaire présent dans plus d'une catégorie sera comptabilisé dans chacune de ces catégories. Toutefois, le total représente le nombre d'organismes distincts. Ainsi, la somme du nombre d'organismes de toutes les catégories peut être supérieure au nombre du total distinct.		
² Données au 24 janvier 2025. Le total des déboursés peut différer en raison des arrondis.		

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

COLLABORATION : Direction des mesures et des services aux entreprises

VALIDATION: Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique

DATE : 20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-53

Titre : Concernant le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Veuillez nous fournir les renseignements suivants : a. Le nombre de rencontres b. Les personnes présentes c. Les dates des rencontres d. L'ordre du jour de chaque rencontre e. Le procès-verbal de chaque rencontre f. L'endroit des rencontres g. Le nombre de personnes sur le comité h. Les organismes présents dans le comité i. Les régions présentes sur le comité j. Le processus de sélection pour les membres du comité k. Le nombre de démissions l. Les sommes dépensées par le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale au courant de l'année 2022-2023, 2023-2024 ainsi que les prévisions pour 2024-2025
a. Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, le Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLPES) a organisé quatre séances ordinaires. b. Les personnes présentes aux assemblées sont les membres en fonction du CCLPES. c. Les dates des rencontres : – la 103e assemblée générale a eu lieu le 31 mai 2024; – la 104e assemblée générale a eu lieu le 13 septembre 2024; – la 105e assemblée générale a eu lieu le 22 novembre 2024; – la 106e assemblée générale a eu lieu le 22 janvier 2025. d. L'ordre du jour des rencontres : Non disponible. e. Le procès-verbal des rencontres : Non disponible. f. L'endroit des rencontres : – la 103e assemblée générale a eu lieu à Saint-Ferdinand et sur Teams; – la 104e assemblée générale a eu lieu à Québec et sur Teams; – la 105e assemblée générale a eu lieu à Montréal et sur Teams; – la 106e assemblée générale a eu lieu à Québec et sur Teams. g. La liste des membres en fonction figure sur le Web : Composition du Comité consultatif Gouvernement du Québec h. Aucun organisme n'est directement représenté au sein du CCLPES. Les membres sont nommés à titre individuel selon leurs champs d'expertise dans les divers milieux de provenance ciblés pour les postes vacants et selon leurs expériences en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. i. Les régions actuellement représentées sur le comité sont : Montréal, Laval, Capitale--Nationale, Mauricie, Chaudière-Appalaches, Centre-du-Québec. j. Processus de sélection des membres : L'article 23 de la Loi prévoit que les membres du CCLPES soient nommés par le gouvernement sur la recommandation de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire pour un mandat d'au plus trois ans. Les étapes du processus de nomination de membres sont les suivantes : – Le président du CCLPES transmet à la ministre une correspondance sollicitant l'amorce des travaux de remplacement des postes vacants ou à renouveler.

- Les regroupements nationaux et les organismes représentatifs des milieux sont invités à recommander la candidature de personnes pour siéger au CCLPES. Un curriculum vitae et une lettre de recommandation accompagnent les candidatures soumises.
 - Un comité de présélection interministériel analyse les candidatures reçues en prenant en considération les critères édictés par la Loi et les postes à pourvoir au sein du CCLPES et recommande à la ministre les candidatures retenues.
 - La ministre transmet au Conseil des ministres les dossiers des candidats retenus.
 - Après les vérifications d’usage des dossiers des candidats, le Conseil des ministres procède à la nomination des membres par la prise d’un décret de nomination.
- k. Au cours de la période du 1^{er} avril 2024 au 31 janvier 2025, cinq membres ont donné leur démission et quatre, dont le mandat est arrivé à échéance, ont manifesté leur souhait de le renouveler. Le processus de nomination des membres a débuté en février 2024 afin de pourvoir les postes devenus vacants et de renouveler les mandats échus.
- Pour la période de 1^{er} avril 2024 jusqu’au 31 janvier 2025, les frais de dépenses du CCLPES ont été de 10 970 \$.

SOURCE : Direction générale de la solidarité sociale et de l’action communautaire
COLLABORATION : Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l’exclusion sociale
VALIDATION: S. O.
DATE : 2 avril 2025

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

S1RP-54

État de situation du Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole, en précisant notamment les sommes disponibles et distribuées, ainsi que toutes autres informations pertinentes.

	2024-2025 Budget	2024-2025 Versé au 31 janvier 2025
Programme de soutien financier aux orientations gouvernementales en action communautaire et en action bénévole	52 703 624 \$	40 651 582 \$

SOURCE : Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
COLLABORATION : Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
VALIDATION: S. o.
DATE : 24 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-55

Titre :
Fournir l’ensemble des sommes annoncées en aide d’urgence pour les groupes communautaires et préciser les sommes qui n’ont pas été distribuées.

Exposé et statistiques :

- En date du 31 janvier 2025, il n’y a pas eu de sommes annoncées en aide d’urgence pour les groupes communautaires pour l’année 24-25.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l’action communautaire
COLLABORATION : Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
VALIDATION : S. o.
DATE : 6 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP56

Titre :
Mesures supplémentaires pour l’ensemble des différents prestataires, notamment d’aide sociale et de dernier recours, afin de surmonter les diverses dépenses engendrées par la pandémie de COVID-19.

Exposé et statistiques :

Aucune mesure supplémentaire en 2024-2025.

SOURCE : Direction des normes, des partenariats et des projets de l’assistance sociale
COLLABORATION : S. o.
VALIDATION : S. o.
DATE : 7 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-57

Titre :

Ensemble des sommes de bonification du soutien au milieu communautaire annoncé pour 2024-2025 et les prévisions 2025-2026, en précisant les sommes distribuées.

Exposé et statistiques :

- Le budget 2024-2025 a annoncé les principales bonifications du soutien au milieu communautaire avec des investissements de 264 M\$ sur cinq ans.

- La part des investissements prévus pour le ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale est de 73,9 M\$ sur 3 ans, dont 51,7 M\$ dès 2024-2025. Ces sommes ont permis de soutenir des initiatives en aide alimentaire, de maintenir l’offre de service des Carrefour jeunesse-emploi et de soutenir l’action locale.

- L’information disponible ne permet pas de détailler l’ensemble des sommes distribuées par les ministères et les organismes visés.

SOURCE :

Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l’action communautaire

COLLABORATION :

S.o.

VALIDATION :

S. o.

DATE :

20 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-58

Titre :

Fournir tous documents, notes, échéanciers, coûts ventilés pour chacune des mesures suivantes du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (en plus des prévisions budgétaires pour 2025-2026) :

- a) Introduire un revenu de base pour les Québécoises et Québécois ayant des contraintes sévères à l'emploi;
- b) Augmenter progressivement les prestations accordées dans le cadre des programmes d'aide financière de dernier recours et du Programme objectif emploi;
- c) Modifier certains paramètres de l'aide financière de dernier recours et créer des conditions favorables à l'intégration au marché du travail :
 - i. Hausser les exemptions de revenu de travail pour les personnes et les familles prestataires du Programme de solidarité sociale;
 - ii. Accorder un supplément au revenu de travail aux prestataires d'un programme d'aide financière de dernier recours;
 - iii. Modifier le calcul de la contribution parentale;
 - iv. Bonifier les primes au travail;
 - v. Accorder une exclusion de 100 \$ par mois sur les dons en argent reçus par les personnes et les familles prestataires;
 - vi. Reconnaître le statut d'adulte à l'enfant majeur aux études secondaires à la formation générale;
 - vii. Accorder un boni au maintien en emploi;
- d) Programme objectif emploi;
- e) Soutenir les prestataires des programmes d'aide financière de dernier recours qui souhaitent développer leurs compétences;
- f) Soutenir la formation des jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale :
 - i. Favoriser le retour en formation des jeunes de 16 et 17 ans;
 - ii. Offrir aux jeunes de 16 à 29 ans en situation de vulnérabilité des projets misant sur l'implication sociale;
 - iii. Appuyer les élèves issus de milieux défavorisés pour leur permettre d'obtenir un premier diplôme;
- g) Investir dans les logements sociaux :
 - i. Améliorer l'offre de logements sociaux;
 - ii. Offrir un accompagnement aux personnes en situation d'itinérance pour favoriser leur stabilité résidentielle;
 - iii. Améliorer les conditions d'hébergement des personnes en situation d'itinérance;
- h) Mieux loger les personnes en accordant un soutien additionnel pour la construction de logements abordables;
- i) Poursuivre les Alliances pour la solidarité;
- j) Améliorer les conditions de vie et la participation sociale des personnes vivant en logement social;
- k) Améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu :
 - i. Augmenter le soutien aux activités en matière de sécurité alimentaire visant les personnes à faible revenu;
 - ii. Augmenter la quantité de fruits et de légumes frais distribuée aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
 - iii. Soutenir les femmes enceintes et les familles à faible revenu ayant un enfant de moins de deux ans en réduisant leur insécurité alimentaire au moyen de l'approche OLO;
 - iv. Améliorer les connaissances et les pratiques des gestionnaires, du personnel et des bénévoles des organismes communautaires d'aide alimentaire;

- v. Valoriser les surplus alimentaires et améliorer les connaissances et les compétences culinaires des jeunes de 12 à 17 ans;
- l) Favoriser une justice plus humaine :
 - i. Mieux répondre aux besoins des personnes qui éprouvent des problèmes importants de santé mentale;
 - ii. Faciliter l'accès, pour les personnes en situation de pauvreté, aux modes amiables de règlement des conflits prévus dans le Code de procédure civile et au Programme de mesures de rechange en matière criminelle;
 - iii. Diminuer les taux d'incarcération des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale;
- m) Briser la barrière des préjugés pour une véritable participation sociale;
- n) Améliorer le financement des organismes soutenus par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales;
 - i. Renforcer la capacité d'agir des corporations de développement communautaire;
 - ii. Mieux soutenir les organismes qui combattent les problèmes sociaux;

Exposé et statistiques :

- Le Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) est terminé.

SOURCE : Direction des politiques de lutte contre la pauvreté et de l'action communautaire

COLLABORATION : Direction des politiques d'assistance sociale
Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Direction de la recherche

DATE : 12 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-59

Titre :

Total des sommes investies pour soutenir les banques alimentaires et les organismes œuvrant en sécurité alimentaire en 2024-2025. Prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

-

Le port d'attache pour le soutien à la mission globale des organismes communautaires œuvrant en sécurité alimentaire est le ministère de la Santé et des Services sociaux, c'est donc ce ministère qui verse le financement pour soutenir les organismes œuvrant en sécurité alimentaire.

-

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a versé 41,4 M\$ en 2024-2025 pour des projets en matière de sécurité alimentaire.

-

Soutenues par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, les Alliances pour la solidarité sont également susceptibles d'appuyer à travers tout le Québec des projets en sécurité alimentaire. Les données pour 2024-2025 ne sont toutefois pas encore disponibles.

SOURCE :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

COLLABORATION :

Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire

VALIDATION :

s. o.

DATE :

8 avril 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-60

Titre :

Parmi tout le financement offert par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS), pour les cinq dernières années, indiquer la proportion destinée à des organismes LGBT

Exposé et statistiques :

-

Au 31 janvier 2025, sept organismes sont dédiés à la promotion des droits des personnes LGBT, parmi tous les organismes soutenus par le SACAIS.

-

Les données financières, en date du 31 janvier 2025, ne permettent pas d’établir la proportion du financement accordé aux organismes LGBT par rapport au montant total accordé par le SACAIS.

SOURCE :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

COLLABORATION :

Direction générale de la solidarité sociale et de l’action communautaire

VALIDATION :

s. o.

DATE :

13 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP61

Titre :
Fournir copie de tout document, note, rapport, mémo, état de situation, concernant le revenu minimum garanti depuis le 1^{er} avril 2024.

Exposé et statistiques :

- Aucun document n’a été produit depuis le 1^{er} avril 2024.

SOURCE : Direction de la recherche (DGGAP)
COLLABORATION : SSSAP-DPLPAC-DPAS
VALIDATION: S. o.
DATE : 14 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP62

Titre :
Actions posées depuis le 1^{er} avril 2024 sur la mise en place du revenu minimum garanti.

Exposé et statistiques :
Aucune action n’a été posée depuis le 1^{er} avril 2024 sur la mise en place du revenu minimum garanti.

SOURCE : Direction de la recherche (DGGAP)
COLLABORATION : SSSAP-DPLPAC-DPAS
VALIDATION: S. o.
DATE : 14 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP63

Titre :
Concernant l’écart des prestations de solidarité sociale pour les personnes handicapées hébergées en ressource intermédiaire comparativement à un milieu familial :

- a) échanges;
- b) analyses;
- c) études.

Exposé et statistiques :

Les prestations de solidarité sociale pour les personnes handicapées hébergées en ressource intermédiaire et en milieu familial sont les mêmes.

SOURCE :

Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION :

Direction des normes, des partenariats et des projets de l’assistance sociale
Bureau de la sous-ministre et secrétariat général

VALIDATION:

DATE :

14 février 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP64

Titre :
État de situation de l’avancement des travaux concernant l’engagement de retirer les pensions alimentaires du calcul de l’aide sociale et de l’aide aux études.

Exposé et statistiques :

L’exclusion de 350 \$ par mois par enfant des pensions alimentaires (PAL) aux fins du calcul des prestations d’assistance sociale a été en vigueur du 1^{er} octobre 2019 au 31 mars 2023.

Le gouvernement du Québec a annoncé, dans le Plan budgétaire 2022-2023, le rehaussement de l’exclusion des PAL pour enfants dans différents programmes gouvernementaux afin d’aider les familles à faible revenu avec enfants.

L’exclusion des PAL pour enfants utilisée aux fins du calcul de la prestation mensuelle des programmes d’assistance sociale est ainsi passée de 350 \$ à 500 \$ par mois par enfant à charge depuis le 1^{er} avril 2023.

L’exclusion complète des revenus de PAL pour enfants aux programmes d’assistance sociale fait l’objet d’analyse.

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale
COLLABORATION : Direction des normes, des partenariats et des projets d’assistance sociale
VALIDATION: S. o.
DATE : 7 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-66

Titre :

Concernant l’annonce du 11 avril 2023 de 6 millions sur 5 ans pour déployer un programme visant à couvrir les frais des services de vérification d’antécédents judiciaires des bénévoles œuvrant auprès des organismes communautaires.

Veuillez me fournir les informations suivantes :

a.

Le nombre de demandes reçues, par région administrative;

b.

Le nombre de demandes retenues, par région administrative;

c.

Le nombre de demandes refusées, ainsi que, la raison, par région administrative;

d.

Les sommes du programme prévues;

e.

Les sommes du programme réelles;

f.

Les coûts détaillés de l’annonce;

g.

Le bilan du programme après 12 mois.

Exposé et statistiques :

• Une entente a été convenue avec la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) afin de mettre en œuvre de la vérification d’antécédents judiciaires (VAJ) des bénévoles œuvrant auprès des organismes communautaires.

• Sur l’ensemble du budget prévu, 1,9 M\$ a été versé à la FCABQ. D’autres versements sont prévus pour les années subséquentes.

• La reddition de compte n’établit pas les dossiers retenus ou refusés à la suite de la vérification d’antécédents judiciaires.

• Selon les données au 31 janvier 2025, depuis le lancement du programme, 359 organismes communautaires se sont inscrits et 7 135 VAJ ont été réalisées.

Nombre de demandes reçues, par région administrative au 31 janvier 2025 :

Région administrative	Nombre de demandes reçues
01 - Bas-Saint-Laurent	408
02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	377
03 - Capitale-Nationale	208
04 - Mauricie	418
05 - Estrie	688
06 - Montréal	1633
07 - Outaouais	273
08 - Abitibi-Témiscamingue	41
09 - Côte-Nord	18
10 – Nord-du-Québec	0
11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	143
12 - Chaudière-Appalaches	255
13 - Laval	60
14 - Lanaudière	176
15 - Laurentides	773
16 - Montérégie	1374
17 - Centre-du-Québec	269

À cette répartition régionale, doivent s’ajouter les demandes de prises d’empreintes digitales afin d’obtenir le total de 7 135.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

S1RP-67

Titre :

Concernant l’annonce du 28 avril 2023 de 69,7 millions aux organismes communautaires en défense collective des droits et aux corporations de développement communautaire pour bonifier le soutien financier qui leur est accordé.

Veuillez me fournir les informations suivantes :

- a. Le nombre d’organismes qui ont un soutien à la mission globale;
- b. Le montant de chaque organisme qui a un soutien à la mission globale
- c. Le rehaussement de chaque organisme qui a un soutien à la mission globale;
- d. Le nombre de corporations de développement communautaire prévues entre 2022-2027, par région administrative;
- e. Le nombre de corporations de développements communautaire actuelle, par région administrative;
- f. Le nombre de demandes reçues, par région administrative;
- g. Le nombre de demandes retenues, par région administrative;
- h. Le nombre de demandes refusées, ainsi que, la raison, par région administrative;
- i. Les sommes du programme prévues;
- j. Les sommes du programme réelles;
- k. Les coûts détaillés de l’annonce.

Exposé et statistiques :

- a. **Le nombre d’organismes qui ont un soutien à la mission globale (au 31 janvier 2025)**

Organismes communautaires en défense collective des droits	Corporations de développement communautaire
348	71
- b. **Le montant de chaque organisme qui a un soutien à la mission globale**

Consulter les annexes 1 et 2.
- c. **Le rehaussement de chaque organisme qui a un soutien à la mission globale**

Consulter les annexes 1 et 2.
- d. **Le nombre de corporations de développement communautaire prévues entre 2022-2027, par région administrative**

Consulter l’annexe 2.
- e. **Le nombre de corporations de développement communautaire actuelle, par région administrative**

Consulter l’annexe 2.
- f. **Le nombre de demandes reçues, par région administrative**

Au 31 janvier 2025, 29 demandes complètes pour du nouveau soutien financier en défense collective des droits ont été reçues. Consulter le détail à l’annexe 3.

Pour les Corporations de développement communautaire, une nouvelle demande a été reçue dans la région de la Côte-Nord.
- g. **Le nombre de demandes retenues, par région administrative**

Au 31 janvier 2025, deux nouveaux organismes communautaires en défense collective des droits ont été acceptés et financés. Consulter le détail à l’annexe 3.

Pour les Corporations de développement communautaire, une nouvelle Corporation de développement communautaire a été acceptée et financée dans la région de la Côte-Nord.

- h. Le nombre de demandes refusées, ainsi que, la raison, par région administrative**
Au 31 janvier 2025, 12 demandes pour du nouveau soutien financier en défense collective des droits ont été refusées. Consulter le détail à l’annexe 3.
- Pour les Corporations de développement communautaire, aucune demande n’a été refusée.
- i. Les sommes du programme prévues**
Consulter les annexes 1 et 2.
- j . Les sommes du programme réelles**
Consulter les annexes 1 et 2.
- k. Les coûts détaillés de l’annonce.**

Rehaussement des organismes communautaires en défense collective des droits (DCD) et des Corporations de développement communautaire (CDC) dans le cadre du Plan d’action gouvernemental en matière d’action communautaire 2022-2027 (PAGAC)
(en millions de dollars)

	2024-2025
Mesure 1.1.1 Augmenter le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale des organismes communautaires DCD	6,1
Mesure 1.1.2 Soutenir de nouveaux organismes communautaires dans les secteurs prioritaires DCD	0,8
Sous-total DCD	6,9
Mesure 1.1.1 Augmenter le soutien financier gouvernemental en appui à la mission globale des organismes communautaires CDC	1,4
Mesure 3.1.1 Renforcer le réseau des CDC dans leurs efforts de concertation territoriale - Augmenter le soutien à la mission globale et soutenir de nouvelles CDC - Projet de renforcement de la capacité d’agir des CDC (inclus dans l’annonce, mais pas dans le rehaussement du soutien à la mission globale)	4,7 2,1
Sous-total CDC	8,2
TOTAL	15,1

SOURCE :
COLLABORATION :
VALIDATION:
DATE :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales
Direction générale de la solidarité sociale et de l’action communautaire
S. o.
20 mars 2025

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026 REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS Fiche RP-67 - ANNEXE 1			
Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
01 - Bas-Saint-Laurent	Action populaire Rimouski-Neigette	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Comité logement Bas-Saint-Laurent	112 694 \$	19 542 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale du Grand-Portage	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), section Rivière-du-Loup	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Action chômage Kamouraska inc.	112 694 \$	19 542 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association pour la défense des droits sociaux du Kamouraska (ADDS-Kamouraska)	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Fédération pour personnes handicapées du K.R.T.B. inc.	107 504 \$	8 500 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	A.L.E.S.E Abattons les échelons socio-économiques	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) de la péninsule	112 694 \$	19 542 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Association coopérative d'économie familiale Rimouski-Neigette et Mitis	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des assistées sociales et assistés sociaux du Témiscouata	96 324 \$	17 968 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Regroupement des organismes de personnes handicapées du Bas-du-Fleuve (ROPHBF)	77 853 \$	8 500 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent	112 694 \$	19 542 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Loge m'entraide	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire Lac-Saint-Jean-Est	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire populaire de La Baie et Bas Saguenay	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mouvement action chômage Lac-St-Jean	112 694 \$	19 542 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section St-Félicien	48 162 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	A.Q.D.R. Roberval (Association québécoise des droits de personnes retraitées et préretraitées Roberval)	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Accès conditions vie Lac-Saint-Jean-Est	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire de Saint-Félicien	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Chicoutimi	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de Jonquière	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Service budgétaire et communautaire de la MRC Maria Chapdelaine	- \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des retraités et pré-retraités (section Chicoutimi)	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Les gens oubliés de Notre-Dame-d'Hébertville inc.	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	L.A.S.T.U.S.E. du Saguenay (Lieu d'actions et de services travaillant dans l'unité avec les sans-emploi)	112 694 \$	19 542 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Saguenéens et Jeannois pour les droits de la personne	- \$	(93 152) \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise pour la défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Alma inc.	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Jonquière	89 589 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Saguenay-Lac St- Jean-Chibougamau-Chapais	112 694 \$	19 542 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Saguenay	96 324 \$	17 968 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Groupement des organismes des personnes handicapées du Saguenay	66 113 \$	19 542 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Recif-02	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Eau secours! La coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau	148 714 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Action des nouvelles conjointes et nouveaux conjoints du Québec (ANCOQ)	148 714 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Collectif pour un Québec sans pauvreté	148 714 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité logement d'aide aux locataires	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance Arc-en-ciel de Québec inc.	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Clinique d'accompagnement juridique droit de cité	48 162 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Front commun pour la transition énergétique	148 714 \$	148 714 \$
03 - Capitale-Nationale	Table citoyenne Littoral Est	96 324 \$	96 324 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe de recherche en animation et planification économique (GRAPE)	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité populaire St-Jean-Baptiste	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Action-Chômage de Québec	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Mouvement action-chômage de Charlevoix inc.	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des femmes sans emploi du nord de Québec	143 151 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	Le mouvement "Personne d'abord" du Québec métropolitain	141 510 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	Ligue des droits et libertés - section de Québec	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Comité des citoyens du quartier Saint-Sauveur	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Groupe Alter justice	148 714 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) Québec inc.	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Les amis et amies de la terre de Québec	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Centre d'information et de recherche en consommation de Charlevoix Ouest	48 162 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Association des grands-parents du Québec	148 714 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l'intégration des personnes handicapées	197 647 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	Nature Québec	74 357 \$	22 686 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC-03-12)	128 910 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 (ROP 03)	142 816 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	Bureau d'animation et information logement du Québec métropolitain (BAIL) inc.	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Accès transports viables-regroupement des utilisateurs et utilisatrices des transports collectifs et alternatifs du Québec métropolitain	56 347 \$	19 542 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026
REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS
Fiche RP-67 - ANNEXE 1

Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
03 - Capitale-Nationale	Association pour la défense des droits sociaux Québec métropolitain (ADDSQM)	112 694 \$	19 542 \$
03 - Capitale-Nationale	Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO) inc.	96 324 \$	17 968 \$
03 - Capitale-Nationale	Le comité d'action des personnes vivant des situations de handicap (CAPVISH)	120 576 \$	8 500 \$
03 - Capitale-Nationale	L'association coopérative d'économie familiale de Québec	112 694 \$	13 829 \$
03 - Capitale-Nationale	Regroupement des groupes de femmes de la région de la Capitale-Nationale (Portneuf-Québec-Charlevoix)	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Mouvement d'action solidaire des Sans-Emploi des Chenaux inc.	48 162 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes en DI/TSA de la Mauricie	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Service d'aide au consommateur-région 04	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Carrefour d'aide aux non-syndiqué-es inc.	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Groupement pour la défense des droits sociaux de Trois-Rivières	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Info logis Mauricie	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Mouvement action-chômage Trois-Rivières	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Comité pour la défense des droits sociaux La Tuque	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section Mékinac	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Table action abus aînés Mauricie, inc.	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, A.Q.D.R. section Shawinigan	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Trois-Rivières inc.	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Association québécoise de la défense des droits des retraités et pré-retraités Des Chenaux (A.Q.D.R.)	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	R.D.D.S. (Shawinigan) inc.	96 324 \$	17 968 \$
04 - Mauricie	Regroupement d'organismes de promotion pour personnes handicapées - région Mauricie	143 308 \$	8 500 \$
04 - Mauricie	Regroupement des organismes d'éducation populaire autonome de la Mauricie	112 694 \$	19 542 \$
04 - Mauricie	Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Conseil des aveugles de Memphrémagog	48 162 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Vigilance OGM	148 714 \$	22 686 \$
05 - Estrie	Association de défense des droits individuels et collectifs du Québec	148 714 \$	148 714 \$
05 - Estrie	Association des personnes handicapées visuelles de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Han-Droits L'association de promotion et de défense des droits des personnes handicapées de la région Memphrémagog	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Collectif pour le libre choix de Sherbrooke	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Promotion Handicap Estrie inc.	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	L'association Action-Plus Brome-Missisquoi inc.	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Sherbrooke	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Illusion-Emploi de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Regroupement des usagers du transport adapté de Sherbrooke métropolitain	96 324 \$	11 963 \$
05 - Estrie	L'action plus de Sherbrooke inc.	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Association coopérative d'économie familiale Montérégie-Est	99 911 \$	8 500 \$
05 - Estrie	Association des locataires de Sherbrooke	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	L'association québécoise pour la défense des retraités et retraitées, pré-retraités et pré-retraitées (A.Q.D.R.) section Memphrémagog	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Comité des travailleurs et travailleuses accidentés de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Dynamique des handicapés de Granby et région inc.	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Association des personnes handicapées de la MRC de Coaticook	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.), section Granby inc.	96 324 \$	17 968 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire des Sources	96 324 \$	13 463 \$
05 - Estrie	Service budgétaire populaire de l'Estrie inc.	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Fédération des communautés culturelles de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Solidarité populaire Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Table ronde des OVEP de l'Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Mouvement des chômeurs de l'Estrie inc.	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Action-Handicap Estrie	112 694 \$	19 542 \$
05 - Estrie	Concertaction femmes Estrie	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du nord de Montréal	110 270 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Action travail des femmes du Québec inc.	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Mouvement action justice	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle (région 06 A)	145 316 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Action dignité de Saint-Léonard	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Kéroul	148 714 \$	9 108 \$
06 - Montréal	Mouvement pour l'autonomie dans l'enfantement	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Coalition des familles LGBT	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Action Femmes et handicap	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Société québécoise de la déficience intellectuelle	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Société logique inc.	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Forum des citoyens aînés de Montréal	56 347 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Services juridiques communautaires de Pointe-St-Charles et Petite Bourgogne inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité logement de Montréal-Nord	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité des droits sociaux du sud-ouest de Montréal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité des sans emploi de Pointe St-Charles	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité logement Lachine-Lasalle	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Conseil québécois LGBT	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Conseil national des chômeurs et chômeuses	148 714 \$	22 686 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026 REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS Fiche RP-67 - ANNEXE 1			
Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
06 - Montréal	Coalition jeunesse Montréalaise de lutte à l'homophobie	- \$	22 686 \$
06 - Montréal	Fondation Émergence inc.	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Fondation Rivières	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Comité logement Saint-Laurent	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, AQDR Ahuntsic- St-Laurent	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	RAPLIQ (Regroupement des activistes pour l'inclusion au Québec)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Regroupement des organismes en défense collective des droits (RO-DCD)	74 357 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	ATTAC-QUÉBEC (Association québécoise pour une taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne)	148 714 \$	148 714 \$
06 - Montréal	Réseau d'action pour l'égalité des femmes immigrées et racisées du Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Piétons Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	LogisAction Notre-Dame-de-Grâce	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Pour les droits des femmes du Québec - PDF Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Coalition Féministe contre la Violence envers les Femmes (CFVF)	74 357 \$	74 357 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), section Montréal-Nord	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Regroupement information-logement de Pointe-St-Charles	96 324 \$	17 497 \$
06 - Montréal	Comité de logement Rosemont	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Projet Genèse	193 031 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Regroupement des usagers du transport adapté et accessible de l'Île de Montréal	129 827 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Groupe-Ressource du Plateau Mont-Royal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Ex aequo	197 892 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Comité des personnes assistées sociales de Pointe-St-Charles Montréal	53 569 \$	8 500 \$
06 - Montréal	P.O.P.I.R.- Comité Logement	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Entraide logement Hochelaga-Maisonnette	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité-Chômage de l'est de Montréal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	BRAS Villeray	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association des locataires de Villeray inc.	97 723 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Comité de base pour l'action et l'information sur le logement social d'Hochelaga- Maisonnette	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Union des travailleuses et travailleurs accidentés ou malades (uttam)	161 754 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Infologis de l'est de l'île de Montréal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Au bas de l'échelle inc.	74 357 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section Rosemont inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité logement Ahuntsic-Cartierville	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Organisation d'aide aux sans-emploi (ODAS - Montréal)	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Organisation populaire des droits sociaux (O.P.D.S)	148 714 \$	55 562 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale de l'est de Montréal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité logement Ville-Marie de Montréal	101 324 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Comité du logement du Plateau Mont-Royal inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du sud-ouest de Montréal	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Organisation d'éducation et d'information logement de Côte des Neiges	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association coopérative d'économie familiale du Centre de Montréal	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Comité logement de La Petite Patrie inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association québécoise de la défense des droits des retraités et retraitées, préretraités et préretraitées (A.Q.D.R.) Saint-Michel inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité d'action de Parc Extension	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Pointe-de-l'Île de Montréal (AQDR-PDI)	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	Comité d'action des citoyennes et citoyens de Verdun inc.	96 324 \$	17 968 \$
06 - Montréal	La ligue des Noirs du Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Force jeunesse inc.	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Comité chômage de Montréal	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Les Usagers de la Santé du Québec (LUSQ)	74 357 \$	74 357 \$
06 - Montréal	Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail (CIAFT) du Québec inc.	74 357 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Centre québécois du droit de l'environnement (C.Q.D.E.)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Fédération des femmes du Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Fédération des locataires d'habitations à loyer modique du Québec	159 878 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) inc.	210 646 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Association québécoise Plaidoyer-Victimes	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Front d'action populaire en réaménagement urbain FRAPRU inc.	167 598 \$	8 500 \$
06 - Montréal	La ligue des droits et libertés	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Front commun des assistés sociaux du Québec inc.	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec	174 177 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Fédération québécoise de l'autisme	223 123 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Le réseau québécois des groupes écologistes	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Association féminine d'éducation et d'action sociale	159 383 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN)	193 192 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Union des consommateurs	172 371 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Front commun québécois pour une gestion écologique des déchets	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec	348 197 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Réseau québécois pour l'inclusion sociale des personnes sourdes et malentendantes (ReQis)	172 162 \$	8 500 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026 REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS Fiche RP-67 - ANNEXE 1			
Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
06 - Montréal	Association des consommateurs pour la qualité dans la construction	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Québec (RAAQ)	167 981 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec inc.	202 207 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Trajectoire Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Réseau des lesbiennes du Québec (RLQ)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	La fédération des mouvements personne d'abord du Québec inc.	158 722 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Conseil pour la protection des malades (CPM)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main- d'oeuvre	148 714 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	Coalition des associations de consommateurs du Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Mouvement des travailleurs chrétiens (M.T.C.)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain RAAMM	190 649 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Association québécoise des personnes de petite taille inc.	74 357 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Association québécoise des étudiants ayant des incapacités au post-secondaire (AQEIPS)	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Table de concertation sur la faim et le développement social du Montréal métropolitain	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	DéPhy Montréal	145 316 \$	8 500 \$
06 - Montréal	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de Montréal	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Mouvement action-chômage de Montréal inc.	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Association pour la défense des droits sociaux du Montréal métropolitain (A.D.D.S.M.M.)	112 694 \$	19 542 \$
06 - Montréal	Association des aides familiales du Québec	148 714 \$	22 686 \$
06 - Montréal	Table des groupes de femmes de Montréal	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Regroupement des associations de personnes handicapées de l'Outaouais (R.A.P.H.O.)	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et pré- retraitées - section Outaouais	56 347 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Collectif régional de lutte à l'itinérance en Outaouais	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Action santé Outaouais	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	L'association coopérative d'économie familiale de l'Outaouais	112 694 \$	14 589 \$
07 - Outaouais	Logemen'occupe	56 347 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	L'association pour la défense des droits sociaux de Gatineau	56 347 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Association de solidarité et d'entraide communautaire de la Haute-Gatineau	96 324 \$	17 968 \$
07 - Outaouais	Association des personnes handicapées visuelles de l'Outaouais	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Table-Ronde des organismes volontaires d'éducation populaire de l'Outaouais	112 694 \$	19 542 \$
07 - Outaouais	Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées section Rouyn-Noranda (AQDR-ROUYN-NORANDA)	96 324 \$	17 968 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	L'association des travailleuses et des travailleurs accidentés de l'Abitibi- Témiscamingue	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'associations de personnes handicapées de l'Abitibi-Témiscamingue, R.A.P.H.A.T.	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Coalition d'aide à la diversité sexuelle de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association des locataires de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Chômage action de l'Abitibi-Témiscamingue	56 347 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	R.E.P.A.S. de Rouyn-Noranda	96 324 \$	17 968 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) section valdorienne	48 162 \$	17 968 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or	96 324 \$	17 968 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement d'éducation populaire d'Abitibi-Témiscamingue (REPAT)	112 694 \$	19 542 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue	112 694 \$	19 542 \$
09 - Côte-Nord	Action-Chômage Haute-Côte-Nord	112 694 \$	19 542 \$
09 - Côte-Nord	Association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Haute-Côte-Nord	96 324 \$	17 968 \$
09 - Côte-Nord	L'association pour la protection des intérêts des consommateurs de la Côte-Nord inc.	96 324 \$	12 618 \$
09 - Côte-Nord	Le centre de recherche et d'information en consommation (C.R.I.C.), Port-Cartier	96 324 \$	17 968 \$
09 - Côte-Nord	Table des groupes populaires de Baie-Comeau-Hauterive	112 694 \$	19 542 \$
09 - Côte-Nord	Table de concertation des associations de personnes handicapées de la Côte-Nord (La C.A.P.H.)	115 511 \$	8 500 \$
09 - Côte-Nord	Regroupement des femmes de la Côte-Nord inc.	112 694 \$	19 542 \$
10 - Nord-du-Québec	Comité condition féminine Baie-James	56 347 \$	19 542 \$
10 - Nord-du-Québec	Association des femmes cris de Eeyou Istchee	- \$	17 968 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Droits devant	96 324 \$	17 968 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	La démêlée	96 324 \$	17 968 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Mouvement action chômage Pabok inc.	112 694 \$	19 542 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	FADOQ région Gaspésie Îles-de-la-Madeleine	112 694 \$	19 542 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Regroupement des associations des personnes handicapées de la Gaspésie (Îles-de-la- Madeleine)	112 694 \$	16 594 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la- Madeleine	112 694 \$	19 542 \$
12 - Chaudière-Appalaches	La section Lévis-Rive-Sud de l'A.Q.D.R.	96 324 \$	17 968 \$
12 - Chaudière-Appalaches	AQDR Montmagny-L'Islet	96 324 \$	17 968 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026 REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS Fiche RP-67 - ANNEXE 1			
Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de défense de droits sociaux de Lotbinière inc.	96 324 \$	17 968 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Aide aux travailleurs accidentés, ATA	148 714 \$	22 686 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Lévis-Lauzon	96 324 \$	17 968 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Comité d'appui aux travailleurs et travailleuses accidentés de la région des Appalaches	112 694 \$	19 542 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association de défense des droits sociaux (A.D.D.S.) de la Rive-Sud	96 324 \$	17 968 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Association coopérative d'économie familiale Appalaches - Beauce - Etchemins	156 143 \$	8 500 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Alliance des regroupements des usagers du transport adapté du Québec (ARUTAQ)	148 714 \$	22 686 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Regroupement des associations de personnes handicapées région Chaudière-Appalaches	112 694 \$	19 542 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Réseau des groupes de femmes Chaudière-Appalaches	112 694 \$	19 542 \$
13 - Laval	Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval inc.	112 694 \$	19 542 \$
13 - Laval	ALTA (Association lavalloise pour le transport adapté) inc.	124 979 \$	8 500 \$
13 - Laval	Regroupement des organismes de promotion de personnes handicapées de Laval (ROPPHL)	129 664 \$	8 500 \$
13 - Laval	Association coopérative d'économie familiale de l'île Jésus	112 694 \$	19 542 \$
13 - Laval	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) de Laval-Laurentides	112 694 \$	19 542 \$
13 - Laval	Table de concertation de Laval en condition féminine	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), section L'Assomption	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	AQDR de la Ouareau	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Action-Logement Lanaudière	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Association des personnes handicapées visuelles de Lanaudière	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (A.Q.D.R.) section des Moulins inc.	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Association coopérative d'économie familiale de la région Lanaudière	155 050 \$	8 500 \$
14 - Lanaudière	Association des travailleurs et travailleuses accidentés du Matawin	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Le mouvement des personnes d'abord de Joliette	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Association des travailleurs, travailleuses accidentés de Joli-Mont	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Action populaire des Moulins	- \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Groupe d'information et de défense des droits sociaux de Ste-Julienne	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) section Brandon	96 324 \$	17 968 \$
14 - Lanaudière	Action dignité Lanaudière	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Regroupement des usagers de transport adapté de Lanaudière	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation régionale des associations de personnes handicapées de Lanaudière	156 585 \$	8 500 \$
14 - Lanaudière	Mouvement d'éducation populaire autonome de Lanaudière (M.E.P.A.L.)	112 694 \$	19 542 \$
14 - Lanaudière	Table de concertation des groupes de femmes de Lanaudière	112 694 \$	19 542 \$
15 - Laurentides	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif de la MRC Rivière-du-Nord (RUTAC MRC RDN)	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Regroupement des usagers du transport adapté des Patriotes	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Association de promotion et d'éducation en logement	112 694 \$	19 542 \$
15 - Laurentides	Le Phare des Affranchies	112 694 \$	19 542 \$
15 - Laurentides	Association coopérative d'économie familiale des Basses-Laurentides	137 452 \$	8 500 \$
15 - Laurentides	Carrefour d'actions populaires de St-Jérôme	116 859 \$	8 500 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Ste-Agathe-des-Monts	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Sainte-Thérèse	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de Saint-Eustache	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Mouvement personne d'abord de St-Jérôme et ses environs	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Mouvement des personnes d'abord de Lachute	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour les droits des assistés sociaux, Mont-Laurier	96 324 \$	17 968 \$
15 - Laurentides	Regroupement pour la concertation des personnes handicapées des Laurentides	114 509 \$	8 500 \$
15 - Laurentides	Réseau des femmes des Laurentides	112 694 \$	19 542 \$
16 - Montérégie	Association québécoise pour la défense des droits des retraités et pré-retraités (A.Q.D.R.) (section de Valleyfield)	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Réseau des tables régionales de groupes de femmes du Québec	148 714 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	Mouvement action chômage Longueuil inc.	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté de Châteauguay (RUTAC)	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Association pour la défense des droits sociaux de Huntingdon	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Collectif d'action populaire Richelieu-Yamaska	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Table itinérance Rive-Sud	112 694 \$	19 542 \$
16 - Montérégie	Action logement Pierre-De-Saurel	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité Logemen'mêle	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Réseau d'aide aux travailleuses et travailleurs migrants agricoles du Québec	148 714 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité	148 714 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	AQDR Richelieu-Yamaska	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Regroupement des assistés sociaux du Bas-Richelieu	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité-Logement Montérégie inc.	96 324 \$	17 061 \$
16 - Montérégie	Organisation populaire des droits sociaux de Valleyfield	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Mouvement d'aide et de consultation sur le travail	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité chômage du Haut-Richelieu	112 694 \$	19 542 \$
16 - Montérégie	Réseau d'information et d'aide aux personnes assistées sociales de Châteauguay (R.I.A.P.A.S.)	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité logement Rive-Sud	96 324 \$	10 618 \$
16 - Montérégie	Association des usagers du transport adapté de Longueuil (AUTAL)	105 850 \$	8 500 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026
REHAUSSEMENT DU SOUTIEN FINANCIER EN DÉFENSE COLLECTIVE DES DROITS
Fiche RP-67 - ANNEXE 1

Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
16 - Montérégie	Action Chômage Pierre-De Saurel	93 126 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité logement de Valleyfield	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Comité logement Beauharnois	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Association coopérative d'économie familiale de la Rive-Sud	184 157 \$	8 500 \$
16 - Montérégie	Regroupement des usagers du transport adapté et collectif du Haut-Richelieu	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées section des Forts et des Jardins	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Regroupement maskoutain des utilisateurs du transport adapté	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	F.R.O.N.T. Femmes regroupées en options non traditionnelles	148 714 \$	22 686 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées de la rive-sud de Montréal inc.	144 985 \$	8 500 \$
16 - Montérégie	Table régionale des organismes volontaires d'éducation populaire de la Montérégie (T.R.O.V.E.P.)	112 694 \$	19 542 \$
16 - Montérégie	Groupement des associations de personnes handicapées du Richelieu-Yamaska	102 553 \$	8 500 \$
16 - Montérégie	Inclusion: Regroupement d'aide aux personnes bénéficiaires de la sécurité du revenu et à faibles revenus du Haut-Richelieu	96 324 \$	17 968 \$
16 - Montérégie	Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie	112 694 \$	19 542 \$
17 - Centre-du-Québec	Droits devant / Érable	48 162 \$	17 968 \$
17 - Centre-du-Québec	ACROQ (Association des Comités de Résidents Officielle du Québec)	148 714 \$	148 714 \$
17 - Centre-du-Québec	Association coopérative d'économie familiale (ACEF) des Bois-Francs	97 825 \$	8 500 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement des sans-emplois de Victoriaville	147 718 \$	8 500 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement pour la défense des droits sociaux (R.D.D.S.) de la région de Nicolet inc.	96 324 \$	17 968 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des locataires Centre-du-Québec	112 694 \$	19 542 \$
17 - Centre-du-Québec	A.Q.D.R. Centre-du-Québec inc.	112 694 \$	19 542 \$
17 - Centre-du-Québec	Mouvement des personnes d'abord de Drummondville	- \$	17 968 \$
17 - Centre-du-Québec	Association des groupes d'éducation populaire autonome, Centre-du-Québec	112 694 \$	19 542 \$
17 - Centre-du-Québec	R.D.D.S. Regroupement de défense des droits sociaux du district de Drummond	48 162 \$	17 968 \$
17 - Centre-du-Québec	Regroupement d'organismes de personnes handicapées du Centre-du-Québec (région 17)	112 694 \$	19 542 \$
17 - Centre-du-Québec	La table de concertation du mouvement des femmes Centre du Québec	56 347 \$	19 542 \$
TOTAL		38 979 885 \$	6 804 740 \$
Rehaussement prévu au PAGAC			6 900 000 \$

* Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026
REHAUSSEMENT DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
Fiche RP-67 - ANNEXE 2

Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire du Kamouraska	165 470 \$	92 069 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire région Matane	165 470 \$	92 069 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire Vallée de la Matapédia	165 470 \$	70 872 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire Rimouski-Neigette	165 470 \$	165 470 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Corporation de développement communautaire des Grandes Marées	190 291 \$	77 278 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire du ROC	165 470 \$	70 872 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire des Deux-Rives	165 470 \$	70 872 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean-Est	165 470 \$	70 872 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	La corporation de développement communautaire du Domaine-du-Roy	165 470 \$	92 069 \$
02 - Saguenay-Lac-Saint-Jean	Corporation de développement communautaire Maria-Chapdelaine	82 735 \$	92 069 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire du Grand Charlesbourg	165 470 \$	92 069 \$
03 - Capitale-Nationale	Corporation de développement communautaire de Beauport	165 470 \$	92 069 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Trois-Rivières	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire des Chenaux	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire Mékinac	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de Shawinigan	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire du Haut St-Maurice	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Corporation de développement communautaire de la MRC de Maskinongé	165 470 \$	70 872 \$
04 - Mauricie	Table nationale des corporations de développement communautaire	336 582 \$	121 781 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de Brome-Missisquoi	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de La Haute-Yamaska	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Granit	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-François	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire Memphrémagog	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François	165 470 \$	92 069 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire des Sources	165 470 \$	70 872 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de la MRC de Coaticook	165 470 \$	92 069 \$
05 - Estrie	Corporation de développement communautaire de Sherbrooke	165 470 \$	70 872 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rivière-des-Prairies	165 470 \$	70 872 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire Solidarités Villeray	165 470 \$	92 069 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire Plateau-Mont-Royal	165 470 \$	92 069 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Côte-des-Neiges	165 470 \$	92 069 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de la Pointe Région Est de Montréal	165 470 \$	70 872 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire de Rosemont	82 735 \$	70 872 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire du Centre-Sud de Montréal	165 470 \$	92 069 \$
06 - Montréal	Action-Gardien, Corporation de développement communautaire de Pointe- Saint-Charles	165 470 \$	92 069 \$
06 - Montréal	Corporation de développement communautaire Solidarité Saint-Henri	82 735 \$	92 069 \$
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire Rond Point	165 470 \$	70 872 \$
07 - Outaouais	Corporation de développement communautaire de Pontiac	165 470 \$	92 069 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire d'Amos	165 470 \$	70 872 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Corporation de développement communautaire du Témiscamingue	165 470 \$	92 069 \$
09 - Côte-Nord	Table régionale des organismes communautaires et Corporation de développement communautaire de la Côte-Nord (TROC-CDC Côte-Nord)	82 735 \$	82 735 \$
11 - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	Regroupement des organismes communautaires de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	227 521 \$	227 521 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Beauce-Etchemins	202 700 \$	86 869 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire Bellechasse	165 470 \$	70 872 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire ICI Montmagny-L'Islet	177 880 \$	97 401 \$

ÉTUDES DES CRÉDITS 2025-2026
REHAUSSEMENT DES CORPORATIONS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE
Fiche RP-67 - ANNEXE 2

Région	Organisme	Financement à la mission globale versé au 31 janvier 2025 (B)	Rehaussement cumulatif PAGAC* 2024-2025 (C)
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lévis	165 470 \$	70 872 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire des Appalaches, région de Thetford	165 470 \$	70 872 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Corporation de développement communautaire de Lotbinière	165 470 \$	70 872 \$
13 - Laval	Corporation de développement communautaire de Laval	165 470 \$	70 872 \$
14 - Lanaudière	Corporation de développement communautaire MRC de L'Assomption	165 470 \$	92 069 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	165 470 \$	70 872 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire de Mirabel	165 470 \$	165 470 \$
15 - Laurentides	Corporation de développement communautaire de la Rivière-du-Nord	165 470 \$	92 069 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Beauharnois-Salaberry	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de la MRC de la Vallée du Richelieu	165 470 \$	92 069 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire du Haut-Saint-Laurent	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de la région d'Acton	165 470 \$	165 470 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Longueuil	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Pierre-De Saurel	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire des Maskoutains	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Haut-Richelieu-Rouville	190 291 \$	81 537 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire Les Jardins-de-Napierville	165 470 \$	92 069 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire-Roussillon	165 470 \$	92 069 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Vaudreuil-Soulanges	165 470 \$	70 872 \$
16 - Montérégie	Corporation de développement communautaire de Marguerite-d'Youville	165 470 \$	92 069 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de L'Érable	165 470 \$	70 872 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire des Bois-Francis	82 735 \$	55 678 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Drummond	165 470 \$	41 633 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire de la MRC de Bécancour	165 470 \$	70 872 \$
17 - Centre-du-Québec	Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska	165 470 \$	70 872 \$
TOTAL		11 667 140 \$	6 016 625 \$
Rehaussement prévu au PAGAC			6 100 000 \$

* Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et de
l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

E1RP-26 (transférée du volet Emploi)

Titre :

- Pour 2023-2024, indiquer le :
- a) Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans habitant le territoire de chaque MRC.
 - b) Nombre de jeunes entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans ayant bénéficié des services-conseils, de l’aide à l’emploi ou au retour aux études ainsi que les programmes vers lesquels ils ont été dirigés.
 - c) Nombre de jeunes recevant une prestation d’aide de dernier recours et qui sont âgés entre 18 et 24 – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans.
 - d) Nombre de jeunes recevant une prestation d’aide de dernier recours avec une allocation pour contraintes temporaires et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans.
 - e) Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale et qui sont âgés entre 18 et 24 ans – 25 et 29 ans – 30 et 35 ans.

Exposé et statistiques :

- a) **Nombre de jeunes habitant le territoire de chaque MRC**
Cette donnée n’est pas disponible au ministère de l’Emploi et de la Solidarité sociale (MESS).
- b) **Nombre de jeunes ayant bénéficié de services-conseils, d’aide à l’emploi ou au retour aux études**

Le MESS ne dispose d’aucune donnée sur les « Services-conseils » aux individus et sur le « retour aux études ainsi que les programmes vers lesquels ils ont été dirigés ».

Jeunes participant aux interventions des Services publics d’emploi (SPE)
Données cumulatives pour la période du 1^{er} avril 2024 au 21 janvier 2025 (2024-2025)

Groupe d’âge	Nombre de participants actifs
Moins de 25 ans	39 849
De 25 à 29 ans	27 860
De 30 à 35 ans	33 844

Jeunes participant aux Services d’aide à l’emploi (SAE)
Données cumulatives pour la période du 1^{er} avril 2024 au 21 janvier 2025 (2024-2025)

Groupe d’âge	Nombre de participants actifs
Moins de 25 ans	19 271
De 25 à 29 ans	13 171
De 30 à 35 ans	16 817

- c) **Nombre de jeunes recevant une prestation d’aide de dernier recours**

Groupe d’âge	Nombre (en décembre 2024)
Moins de 25 ans	19 411
De 25 à 29 ans	19 677
De 30 à 35 ans	28 031

d) Nombre de jeunes recevant une prestation d’aide de dernier recours avec une allocation pour contraintes temporaires

Groupe d'âge	Nombre (en décembre 2024)
Moins de 25 ans	2 128
De 25 à 29 ans	3 112
De 30 à 35 ans	3 998

e) Nombre de jeunes recevant une allocation de solidarité sociale

Groupe d'âge	Nombre (en décembre 2024)
Moins de 25 ans	5 615
De 25 à 29 ans	1 533
De 30 à 35 ans	1 791

SOURCE : Direction des politiques d’assistance sociale

COLLABORATION : Direction générale des mesures et des services d’emploi

VALIDATION : Direction de l’intelligence d’affaires et de l’analytique

DATE : 7 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre de l'Emploi

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

E1RP-27

Titre :

Ventiler les sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région pour 2024-2025.
Fournir les prévisions pour 2025-2026.

Exposé et statistiques :

- Les montants versés aux carrefours jeunesse-emploi (CJE) en 2024-2025 proviennent :

○ du Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi, administré par le Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales;

○ des ententes de soutien financier en employabilité conclues avec les directions générales de Services Québec dans le cadre des mesures actives d'emploi du Secteur de l'emploi.

- Consulter le tableau en annexe pour les sommes versées par CJE et par région pour 2024-2025.

SOURCE :

COLLABORATION :

VALIDATION:

DATE :

Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales

Direction des ressources externes du placement et des mandats spéciaux
Direction générale de la solidarité sociale et de l'action communautaire
Direction de l'intelligence d'affaires et de l'analytique
Service des opérations financières (section PSCJE seulement)

Service de l'expertise budgétaire (section PSCJE seulement)

19 mars 2025

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026					
Ventilation des sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région pour 2024-2025					
Annexe E1RP27					
			Débourisé		
			Programme de	Débourisé	
			soutien financier des	Ententes en	
			carrefours jeunesse-	employabilité	
			emploi		
Région	Nom de l'organisme		(au 31 janvier 2025)	(au 24 janvier 2025)	Total
01 - Bas-Saint-Laurent	Côte-du-Sud	PROJECTION16-35	300 163 \$	139 176 \$	439 339 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MITIS	296 161 \$	- \$	296 161 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	ESPACE AVENIR M	300 732 \$	351 876 \$	652 608 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Matane-Matapédia	TREMPLIN TRAVAIL VALLÉE DE LA MATAPÉDIA INC.	295 503 \$	203 345 \$	498 848 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Rimouski	LA SPHÈRE DE L'EMPLOI	354 039 \$	492 833 \$	846 872 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup-Témiscouata	UNIVERS EMPLOI	166 714 \$	709 898 \$	876 612 \$
01 - Bas-Saint-Laurent	Rivière-du-Loup--Témiscouata	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE TÉMISCOUATA	298 708 \$	120 375 \$	419 083 \$
Total 01 - Bas-Saint-Laurent			2 012 020 \$	2 017 503 \$	4 029 523 \$
02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI SAGUENAY INC.	635 328 \$	618 293 \$	1 253 621 \$
02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Lac-Saint-Jean	LA BIVOIE INC.	281 990 \$	688 083 \$	970 073 \$
02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean	Roberval	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES BLEUETS	353 763 \$	808 983 \$	1 162 746 \$
Total 02 - Saguenay--Lac-Saint-Jean			1 271 081 \$	2 115 359 \$	3 386 440 \$
03 - Capitale-Nationale	Charlesbourg	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHARLESBOURG-CHAUVEAU	430 079 \$	136 884 \$	566 963 \$
03 - Capitale-Nationale	Charlevoix--Côte-de-Beaupré	LES SERVICES DE MAIN-D'OEUVRE L'APPUI INC.	229 383 \$	958 165 \$	1 187 548 \$
03 - Capitale-Nationale	Chauveau	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CHAUVEAU	412 972 \$	163 240 \$	576 212 \$
03 - Capitale-Nationale	Jean-Talon	CENTRE DE FORMATION OPTION-TRAVAIL STE-FOY	514 770 \$	741 655 \$	1 256 425 \$
03 - Capitale-Nationale	Montmorency	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTMORENCY	344 650 \$	514 088 \$	858 738 \$
03 - Capitale-Nationale	Portneuf	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE PORTNEUF	281 744 \$	441 682 \$	723 426 \$
03 - Capitale-Nationale	Taschereau	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA CAPITALE NATIONALE	523 177 \$	320 713 \$	843 890 \$
Total 03 - Capitale-Nationale			2 736 775 \$	3 276 427 \$	6 013 202 \$
04 - Mauricie	Champlain	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI TROIS-RIVIÈRE /MRC DES	495 748 \$	971 674 \$	1 467 422 \$
04 - Mauricie	Laviolette	CARREFOUR EMPLOI MÉKINAC	143 680 \$	155 952 \$	299 632 \$
04 - Mauricie	Laviolette-Saint-Maurice	CARREFOUR EMPLOI HAUT-ST-AURICE	291 015 \$	200 460 \$	491 475 \$
04 - Mauricie	Laviolette-Saint-Maurice	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE SHAWINIGAN	364 267 \$	499 570 \$	863 837 \$
04 - Mauricie	Maskinongé	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MRC DE MASKINONGÉ	303 257 \$	263 007 \$	566 264 \$
Total 04 - Mauricie			1 597 967 \$	2 090 663 \$	3 688 630 \$
05 - Estrie	Granby	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES CANTONS DE L'EST	474 852 \$	557 174 \$	1 032 026 \$
05 - Estrie	Mégantic	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS	226 152 \$	205 363 \$	431 515 \$
05 - Estrie	Mégantic	INTRO-TRAVAIL ET CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU GRANIT INC.	301 520 \$	472 354 \$	773 874 \$
05 - Estrie	Orford	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MEMPHRÉMAGOG	315 049 \$	253 826 \$	568 875 \$
05 - Estrie	Richmond	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU COMTÉ DE RICHMOND	286 875 \$	716 749 \$	1 003 624 \$
05 - Estrie	Saint-François	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DE COATICOOK	275 227 \$	88 940 \$	364 167 \$
05 - Estrie	Sherbrooke	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE SHERBROOKE	506 349 \$	492 332 \$	998 681 \$
Total 05 - Estrie			2 386 024 \$	2 786 738 \$	5 172 762 \$
06 - Montréal	Anjou-Louis-Riel	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ANJOU/SAINT-JUSTIN	335 249 \$	273 945 \$	609 194 \$
06 - Montréal	Bourassa-Sauvé	ROND-POINT JEUNESSE AU TRAVAIL	490 033 \$	830 992 \$	1 321 025 \$
06 - Montréal	Bourget	PROGRAMME D'INFORMATION SUR LE TRAVAIL ET LA RECHERCHE D'EMPLOI DE MONTRÉAL (PITREM)	753 796 \$	931 200 \$	1 684 996 \$
06 - Montréal	Gouin	GROUPE CONSEIL ST-DENIS INC.	480 336 \$	1 300 368 \$	1 780 704 \$
06 - Montréal	Hochelaga-Maisonneuve	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI HOCHELAGA-MAISONNEUVE	341 250 \$	345 153 \$	686 403 \$
06 - Montréal	Jacques-Cartier	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUEST DE L'ÎLE	634 774 \$	545 269 \$	1 180 043 \$
06 - Montréal	Jeanne-Mance-Viger	CENTRE HORIZON CARRIÈRE	452 216 \$	947 254 \$	1 399 470 \$
06 - Montréal	LaFontaine	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES	179 384 \$	126 261 \$	305 645 \$
06 - Montréal	Marguerite-Bourgeoys	DESTINATION TRAVAIL DU SUD-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL INC.	364 716 \$	936 211 \$	1 300 927 \$
06 - Montréal	Marquette	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MARQUETTE	357 029 \$	289 155 \$	646 184 \$
06 - Montréal	Maurice-Richard	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI AHUNTSIC BORDEAUX CARTIERVILLE	471 099 \$	395 063 \$	866 162 \$
06 - Montréal	Mercier	RÉSEAU DES CARREFOURS JEUNESSE-EMPLOI DU QUÉBEC	135 000 \$	5 000 \$	140 000 \$
06 - Montréal	Mont-Royal-Outremont	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE CÔTE-DES-NEIGES (CJECN)	245 230 \$	440 868 \$	686 098 \$
06 - Montréal	Notre-Dame-de-Grâce	CARREFOUR JEUNESE-EMPLOI NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	442 328 \$	939 539 \$	1 381 867 \$
06 - Montréal	Notre-Dame-de-Grâce	SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI DE L'EST		1 059 600 \$	1 059 600 \$
06 - Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	COLLECTIF AUTONOME DES CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DU QUÉBEC	65 000 \$	5 000 \$	70 000 \$
06 - Montréal	Sainte-Marie-Saint-Jacques	CONSEILLERS EN DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE	228 556 \$	974 744 \$	1 203 300 \$
06 - Montréal	Saint-Henri-Sainte-Anne	REGROUPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL DU SUD-OUEST (RESO)	378 645 \$	1 213 133 \$	1 591 778 \$
06 - Montréal	Saint-Laurent	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-LAURENT	414 058 \$	459 743 \$	873 801 \$
06 - Montréal	Verdun	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE VERDUN	374 027 \$	533 124 \$	907 151 \$
06 - Montréal	Viau	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI CENTRE-NORD	491 904 \$	218 780 \$	710 684 \$
06 - Montréal	Westmount-Saint-Louis	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI MONTRÉAL CENTRE-VILLE	441 057 \$	522 322 \$	963 379 \$
Total 06 - Montréal			8 075 686 \$	13 292 724 \$	21 368 410 \$
07 - Outaouais	Chapleau	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE L'OUTAOUAIS	660 156 \$	1 420 358 \$	2 080 514 \$
07 - Outaouais	Gatineau	CARREFOUR EMPLOI DES COLLINES	279 483 \$	72 360 \$	351 843 \$
07 - Outaouais	Gatineau	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU	298 200 \$	230 926 \$	529 126 \$
07 - Outaouais	Papineau	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI PAPINEAU	393 863 \$	115 467 \$	509 330 \$
07 - Outaouais	Pontiac	LE CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOIS DU PONTIAC	320 909 \$	404 419 \$	725 328 \$
Total 07 - Outaouais			1 952 611 \$	2 243 530 \$	4 196 141 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Est	CARREFOUR DE LA VALLÉE-DE-L'OR	334 035 \$	329 055 \$	663 090 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI D'ABITIBI-OUEST	149 887 \$	323 731 \$	473 618 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Abitibi-Ouest	MOUVEMENT DE LA RELÈVE D'AMOS-RÉGION INC.	252 073 \$	252 376 \$	504 449 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DU TÉMISCAMINGUE	270 323 \$	123 542 \$	393 865 \$
08 - Abitibi-Témiscamingue	Rouyn-Noranda-Témiscamingue	CENTRE RESSOURCES JEUNESSE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	299 220 \$	401 019 \$	700 239 \$
Total 08 - Abitibi-Témiscamingue			1 305 538 \$	1 429 723 \$	2 735 261 \$
09 - Côte-Nord	Duplessis	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE DUPLESSIS	345 805 \$	219 452 \$	565 257 \$
09 - Côte-Nord	René-Lévesque	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA HAUTE-CÔTE-NORD (CJEHCN)	254 052 \$	58 500 \$	312 552 \$
09 - Côte-Nord	René-Lévesque	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MANICOUAGAN	158 151 \$	144 751 \$	302 902 \$
Total 09 - Côte-Nord			758 008 \$	422 703 \$	1 180 711 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026					
Ventilation des sommes versées par carrefour jeunesse-emploi et par région pour 2024-2025					
Annexe E1RP27					
Région	Nom de l'organisme		Débourisé Programme de soutien financier des carrefours jeunesse- emploi (au 31 janvier 2025)	Débourisé Ententes en employabilité (au 24 janvier 2025)	Total
10 - Nord-du-Québec	Ungava	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA JAMÉSIE	378 727 \$	250 593 \$	629 320 \$
Total 10 - Nord-du-Québec			378 727 \$	250 593 \$	629 320 \$
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	ACTION TRAVAIL CHALEURS INC.	317 769 \$	213 015 \$	530 784 \$
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Bonaventure	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ET OPTION EMPLOI DU ROCHER-PERCÉ	294 581 \$	722 615 \$	1 017 196 \$
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI HAUTE-GASPÉSIE	119 580 \$	96 175 \$	215 755 \$
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Gaspé	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC LA CÔTE-DE-GASPÉ	138 950 \$	100 568 \$	239 518 \$
11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Îles-de-la-Madeleine	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES ÎLES	287 081 \$	477 758 \$	764 839 \$
Total 11 - Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine			1 157 961 \$	1 610 131 \$	2 768 092 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Beauce-Nord	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE BEAUCE-NORD	171 288 \$	119 524 \$	290 812 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Beauce-Sud	CJE BEAUCE-SUD	358 527 \$	344 245 \$	702 772 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Bellechasse	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI LES ETCHEMINS	283 006 \$	71 442 \$	354 448 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Bellechasse	LE CARREFOUR EMPLOYABILITÉ - TRAVAIL DE RUE	229 939 \$	103 652 \$	333 591 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DE L'ISLET	244 529 \$	95 343 \$	339 872 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Côte-du-Sud	CARREFOUR RÉGION MONTMAGNY	267 535 \$	105 644 \$	373 179 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Lévis	TRAJECTOIRE-EMPLOI	335 666 \$	454 644 \$	790 310 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	CARREFOUR EMPLOI DE LOTBINIÈRE	314 652 \$	113 184 \$	427 836 \$
12 - Chaudière-Appalaches	Lotbinière-Frontenac	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE FRONTENAC	224 051 \$	159 385 \$	383 436 \$
Total 12 - Chaudière-Appalaches			2 429 193 \$	1 567 063 \$	3 996 256 \$
13 - Laval	Laval-des-Rapides	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LAVAL (C.J.E.L.)	951 146 \$	958 140 \$	1 909 286 \$
Total 13 - Laval			951 146 \$	958 140 \$	1 909 286 \$
14 - Lanaudière	Berthier	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI MATAWINIE	345 004 \$	273 164 \$	618 168 \$
14 - Lanaudière	Bertrand	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE MONTCALM	346 383 \$	325 736 \$	672 119 \$
14 - Lanaudière	Joliette	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE D'AUTRAY-JOLIETTE	431 075 \$	934 114 \$	1 365 189 \$
14 - Lanaudière	Repentigny	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI L'ASSOMPTION	453 364 \$	386 119 \$	839 483 \$
14 - Lanaudière	Terrebonne	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DES MOULINS	500 461 \$	601 822 \$	1 102 283 \$
Total 14 - Lanaudière			2 076 287 \$	2 520 955 \$	4 597 242 \$
15 - Laurentides	Argenteuil	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI D'ARGENTEUIL	111 590 \$	332 665 \$	444 255 \$
15 - Laurentides	Bertrand	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DES PAYS-D'EN-HAUT	229 383 \$	293 696 \$	523 079 \$
15 - Laurentides	Deux-Montagnes	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE LA MRC DEUX-MONTAGNES	170 707 \$	372 405 \$	543 112 \$
15 - Laurentides	Groulx	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE	506 455 \$	738 167 \$	1 244 622 \$
15 - Laurentides	Labelle	ZONE EMPLOI D'ANTOINE-LABELLE	322 227 \$	1 509 641 \$	1 831 868 \$
15 - Laurentides	Labelle	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA MRC DES LAURENTIDES	118 729 \$	358 871 \$	477 600 \$
15 - Laurentides	Mirabel	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE MIRABEL	129 617 \$	361 110 \$	490 727 \$
15 - Laurentides	Saint-Jérôme	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI RIVIÈRE-DU-NORD	456 248 \$	791 000 \$	1 247 248 \$
Total 15 - Laurentides			2 044 956 \$	4 757 555 \$	6 802 511 \$
16 - Montérégie	Beauharnois	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI BEAUHARNOIS-SALABERRY	317 307 \$	408 762 \$	726 069 \$
16 - Montérégie	Beauharnois	POST SCRIPT JEUNESSE	644 605 \$	1 966 265 \$	2 610 870 \$
16 - Montérégie	Borduas	INTÉGRATION COMPÉTENCES	506 169 \$	634 866 \$	1 141 035 \$
16 - Montérégie	Johnson	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI COMTÉ JOHNSON	348 151 \$	611 143 \$	959 294 \$
16 - Montérégie	La Pinière	ALLIANCE CARRIÈRE TRAVAIL (ACT)	197 860 \$	1 491 180 \$	1 689 040 \$
16 - Montérégie	La Prairie	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI ROUSSILLON	374 332 \$	386 141 \$	760 473 \$
16 - Montérégie	Laporte	ESPACE PIVOT	334 484 \$	219 039 \$	553 523 \$
16 - Montérégie	Marie-Victorin	PLACE À L'EMPLOI	470 462 \$	2 038 955 \$	2 509 417 \$
16 - Montérégie	Montarville	CARREFOUR JEUNESSE MARGUERITE-D'YOUVILLE	427 036 \$	430 760 \$	857 796 \$
16 - Montérégie	Richelieu	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE PIERRE-DE-SAUREL	344 853 \$	421 562 \$	766 415 \$
16 - Montérégie	Saint-Hyacinthe	ESPACE CARRIÈRE	382 786 \$	1 188 254 \$	1 571 040 \$
16 - Montérégie	Saint-Jean	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉS IBERVILLE/ST-JEAN	505 143 \$	1 849 720 \$	2 354 863 \$
16 - Montérégie	Vachon	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI SAINT-HUBERT	394 571 \$	376 143 \$	770 714 \$
16 - Montérégie	Vaudreuil	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI VAUDREUIL-SOULANGES	402 440 \$	521 250 \$	923 690 \$
Total 16 - Montérégie			5 650 199 \$	12 544 040 \$	18 194 239 \$
17 - Centre-du-Québec	Arthabaska	CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI ARTHABASKA	348 600 \$	300 694 \$	649 294 \$
17 - Centre-du-Québec	Arthabaska	IMPACT EMPLOI DE L'ÉRABLE	300 163 \$	282 069 \$	582 232 \$
17 - Centre-du-Québec	Drummond-Bois-Francis	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DRUMMOND	390 452 \$	786 986 \$	1 177 438 \$
17 - Centre-du-Québec	Nicolet-Yamaska	CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉ NICOLET-BÉCANCOUR	344 913 \$	284 491 \$	629 404 \$
Total 17 - Centre-du-Québec			1 384 128 \$	1 654 240 \$	3 038 368 \$
Total général			38 168 304 \$	55 538 087 \$	93 706 391 \$

ÉTUDE DES CRÉDITS 2025-2026

Ministre responsable de la Solidarité sociale et
de l’Action communautaire

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS
DE L’OPPOSITION OFFICIELLE

E1RP56

Titre :

Ventilation annuelle pour les 4 dernières années du nombre de demandeurs d’asile ayant fait une demande d’aide financière de dernier recours et combien de ces demandes ont été acceptées. Ventiler les demandes de façon régionale.

E xposé et statistiques :

1 ^{er} avril 2024 au 31 décembre 2024		
Région	Demandes déposées	Demandes acceptées
Bas St-Laurent	18	14
Saguenay-Lac-St-Jean	23	13
Capitale-Nationale	348	264
Mauricie	114	89
Estrie	180	150
Montréal	14 817	13 362
Outaouais	273	197
Abitibi-Témiscamingue	27	22
Côte-Nord	9	6
Nord-du-Québec	0	0
Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	2	2
Chaudière-Appalaches	79	60
Laval	884	736
Lanaudière	403	357
Laurentides	234	193
Montérégie	1 209	1 017
Centre-du-Québec	103	93
Région inconnue	36	23
Total	18 759	16 598

SOURCE : Direction générale de l’évolution de la ligne d’affaires emploi et de services
à la clientèle issue de l’immigration

COLLABORATION : Direction de l'analyse et de l'information de gestion

VALIDATION: BSMASTC

DATE : 31 mars 2025